

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

# ÉDITO

Vous vous apprêtez à consulter le rapport d'activité 2024 de la Ligue de l'enseignement, et donc à faire cet inventaire de nos actions, tellement révélateur des dynamiques engagées par notre grand mouvement laïque d'éducation populaire complémentaire de l'école de la République.

La Ligue peut s'enorgueillir de sa capacité à développer son projet émancipateur auprès de tous les publics, sur l'ensemble du territoire national, y compris dans un contexte préoccupant.

L'année 2024, en effet, a été marquée par les tensions internationales et les conflits armés, par la progression des régimes illibéraux dans le monde, par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes, par des inégalités sociales insupportables, par la montée des idées des extrêmes droites.

Aujourd'hui, les citoyennes et les citoyens, comme toutes celles et ceux venus d'ailleurs pour séjourner ici, ont un formidable besoin de ce qu'apporte l'éducation populaire, pour créer un « commun » où toutes et tous se sentent respectés en égale dignité. Notre République a un impérieux besoin d'Éducation populaire.

La Ligue relève magnifiquement ce défi, pour « faire société », éduquer à l'esprit critique, agir pour transmettre et faire vivre le principe de laïcité, favoriser les transitions écologiques, soutenir notre école publique, créer des solidarités, favoriser et revendiquer les fraternités, accueillir, intégrer, valoriser, former...

La situation politique et économique fragilise nos structures. Il faut donc se réjouir du retour à l'équilibre des finances du centre confédéral en 2024. C'est une condition indispensable pour conforter l'accompagnement des fédérations. Le chantier est déjà ouvert avec le renforcement du pôle Accompagnement structurel, le travail engagé sur les modèles économiques, les propositions de formation. Exemple réussi : la mise en œuvre avec les DROM-COM du projet Pépites. Notons aussi le soutien à notre fédération et nos comités sportifs de Mayotte avec l'obtention, auprès de la Djepva, d'une enveloppe dédiée, suite à l'épisode cyclonique terrible du 14 décembre.

Au sein du secteur vacances, le plan patrimoine se précise, avec des décisions nécessitant courage politique et vision prospective. Il donnera les moyens de rendre plus performants nos centres accueillant les enfants, les jeunes et les familles, pour des séjours organisés avec un projet éducatif réinterrogé collectivement, et en phase de réécriture.

En 2024, en matière de transitions écologiques, les équipes du centre confédéral sont entrées résolument dans une démarche transversale, identifiant et analysant les freins aux évolutions nécessaires, et posant une méthodologie, pour avancer. C'est une étape essentielle.

Ces chantiers internes conséquents, parmi d'autres, n'obèrent pas le travail conduit en appui des fédérations et des associations, et les 3 600 000 enfants et jeunes bénéficiaires de notre action qui ont, en 2024, fréquenté un accueil de loisirs, une école de sport, un atelier de lecture et d'écriture, un tiers-lieu numérique, sont parties en colo, ont assisté à un spectacle jeune public, à une projection cinématographique, ont visité un musée, ont rencontré des œuvres ou des artistes, ont été sensibilisés à la biodiversité, au respect du vivant...

L'engagement des jeunes et des moins jeunes dans notre réseau associatif continue bien d'être au cœur du projet de la Ligue de l'enseignement : 21 000 associations, un million d'adhérentes, 200 000 bénévoles et 3 500 volontaires s'engagent avec la Ligue. Au cœur de ce réseau, il faut saluer l'action de nos fédérations sportives Usep et Ufolep, pour lesquelles l'année 2024 fut marquée par les Jeux olympiques et paralympiques, et le travail de fond conduit pour construire ce qui en constituera l'héritage.

La Ligue tient toute sa place, dans tous ses secteurs d'activité. Elle fédère les initiatives et s'engage au quotidien pour un accompagnement vigilant des politiques publiques. Ses relations avec les différents ministères sont restées stables, avec un maintien de nos conventions pluriannuelles d'objectifs, et la signature d'une convention Éducation populaire - Culture avec le ministère de la Culture.

Seule ou au sein de collectifs, elle porte des plaidoyers, prend position, rappelle ses engagements pour une République démocratique laïque et sociale.

En 2024, la Ligue a hélas dû s'exprimer contre des atteintes aux droits humains, les reculs en matière de libertés publiques, pour l'égalité et la réduction des injustices. Elle s'est ainsi opposée à la loi immigration. Elle s'est engagée pour la défense de l'école publique et de la liberté pédagogique des enseignant-es. Au sein du Cnal, elle a agi pour le respect du principe de laïcité et contre ses dévoiements. Elle a poursuivi son action contre la montée des idées de l'extrême droite, prenant résolument position pour un sursaut républicain aux élections législatives, et créant un comité national dédié. Elle a pris position pour le soutien aux associations, pour le maintien de leurs financements, contre la régression des libertés associatives. Elle a participé aux travaux de l'Observatoire de la liberté de création, contre les censures et pressions exercées sur les artistes et les programmeur-ices. Au comité de filière animation, elle a poussé la perspective d'une réelle prise en compte du droit au départ pour toutes et tous.

Enfin, 2024 a été l'année du lancement de notre réflexion collective sur la Question de congrès. Toutes les énergies ont été mobilisées, dans nos instances, au Comité national éducation, au sein des équipes professionnelles du centre confédéral, dans les unions régionales et les fédérations, pour que la thématique de notre congrès 2025 soit démocratiquement et profondément appropriée et débattue. Des temps forts ont contribué à nourrir la Question de congrès : notre université de rentrée bien sûr, ainsi que les Rencontres nationales de l'éducation de Rennes, réactivées en novembre 2024 dans l'esprit du partenariat initial fédération départementale, Ligue nationale, et ville de Rennes.

Ce rapport d'activité permet de mesurer l'étendue et la pertinence du travail quotidien de la Ligue de l'enseignement pour une éducation émancipatrice, favorisant pour chacune et chacun l'exercice de sa liberté de conscience, le sentiment d'appartenance à un destin commun solidaire. Soyons fiers de la formidable diversité des projets, de la multiplicité des personnes et des territoires concernés, et... de la belle cohérence de ce que nous produisons avec les valeurs et principes que nous servons.

Bonne lecture !



**Hélène  
Lacassagne,**  
présidente

**Franck Présumey,**  
délégué général

# SOM- MAIRE

## 01. LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT — DONNÉES CLÉS

Un réseau d'éducation populaire — 7  
au plus près des besoins sociaux

Un réseau fort de plus — 9  
de 21000 associations

Un mouvement éducatif — 9  
complémentaire de l'École publique

## 02. CHANTIERS CONFÉDÉRAUX EN 2024

**Un accompagnement au plus près — 18  
des besoins du réseau**

Un accompagnement structuré — 18  
sur des champs divers

Une dynamique et des projets — 18  
collectifs pour les fédérations  
d'outre-mer

Le maintien des solidarités — 19  
au sein du réseau

Veille et appui — 20  
au développement des activités  
des fédérations et unions régionales

**La professionnalisation — 21  
et la formation des équipes**

L'offre de formations — 21  
à destination du réseau

Une École des cadres revisitée — 22

**La réforme des adhésions — 23**

Poursuivre la réforme — 23  
engagée depuis 2021

D'Affiligue à Ligu'Asso: — 23  
refonte de la plateforme dédiée  
aux adhésions

Lancement d'une réflexion — 23  
pour faire évoluer notre système  
assurantiel

**Les avancées du plan — 24  
patrimoine vacances**

**Interroger les modèles — 25  
économiques des fédérations  
départementales**

**La Question de congrès 2025 — 26  
consacrée à l'éducation à l'esprit  
critique**

## 03. ACTIONS ET INITIATIVES AUX NIVEAUX NATIONAL ET EUROPÉEN

Relations avec les ministères	28
Prises de position marquantes de l'année	29
Mobilisation contre l'extrême droite	30
L'action de la Ligue au sein des collectifs	31
Les collectifs « génériques »	31
Faits marquants au sein de certains collectifs sectoriels	32

## 04. NOS ACTIONS

Éducation	35
Activités numériques	44
Laïcité	47
Arts et culture	49
Accompagnement de la vie associative	56
Engagement	61
Sport scolaire - Usep	66
Sport pour toutes et tous - Ufolep	68
Vacances, séjours et loisirs éducatifs	72
Économie sociale et solidaire	83
Action sociale	86
Formation professionnelle et insertion	90
Coopération européenne	93
Urgences et transitions écologiques	96
Solidarité internationale et Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	99

## 05. SALARIÉ·ES ET EMPLOIS

À l'échelle du réseau	104
Une diversité d'organisations	104
Situations et enjeux socio-économiques en 2024	105
Évolutions des ressources humaines	108
Les enjeux pour 2025	109
À l'échelle du centre confédéral	110
Effectifs	110
Dialogue social	111

## 06. COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

Les Chroniques associatives, média en ligne de la Ligue	114
La Ligue sur les réseaux	116
Les événements marquants de l'année	118

## 07. NOTRE ORGANISATION

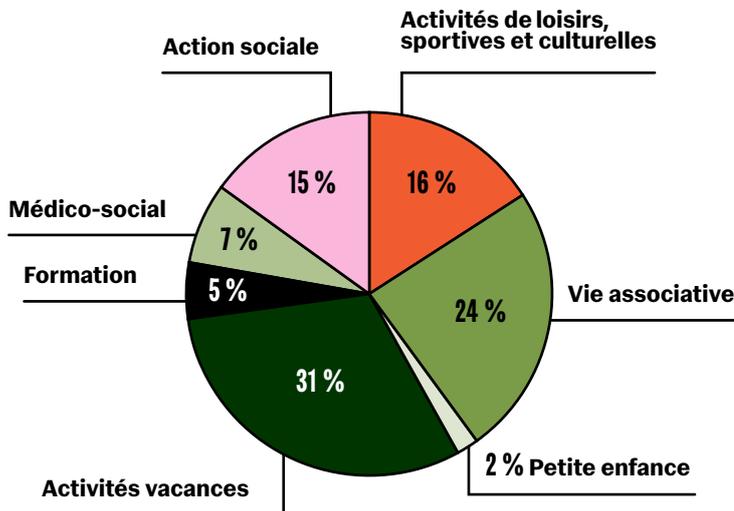
Nos partenaires	120
Nos représentations	122
Organigramme 2024	124
Conseil d'administration	126
Composition du conseil d'administration du 1 <sup>er</sup> janvier au 22 juin 2024	126
Composition du conseil d'administration du 5 juillet au 31 décembre 2024	127
Comités nationaux et groupes de travail nationaux	128
Missions nationales déléguées	130

**LA LIGUE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
DONNÉES CLÉS**

# UN RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SOCIAUX

Les 102 fédérations départementales et les 13 unions régionales de la Ligue de l'enseignement mettent en œuvre un très large éventail d'actions et d'activités. Leur point commun tient à la démarche et aux objectifs visés : favoriser l'émancipation et l'apprentissage de la citoyenneté propre à la République laïque et sociale que défend la Ligue. En s'appuyant sur les données Insee (base Sirene), on peut toutefois distinguer les activités majeures caractérisant les fédérations et unions régionales.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS RÉGIONALES



Sources : répertoire Siren  
et liste des conventions collectives  
par entreprise (Siret) siret2idcc.

Les activités sportives, éducatives et culturelles, déclarées ou non comme inscrites dans l'action sociale, constituent le premier champ d'intervention du réseau de la Ligue. À travers ces activités, ce sont plus de 3 600 000 enfants et jeunes qui, chaque année, fréquentent un centre de loisirs, une école de sport, un atelier de lecture et d'écriture, un tiers-lieu numérique, assistent à un spectacle jeune public, une projection cinématographique, une exposition, rencontrent des œuvres ou des artistes ou visitent le patrimoine...

Si un tiers des fédérations déclare les vacances comme activité principale, cet engagement pour la mobilité des jeunes et des familles est réalisé par plus de la moitié des fédérations.

Les 120 centres et villages de vacances du réseau accueillent ainsi plus de 46 000 enfants, jeunes, adultes et familles auxquels s'ajoutent plus de 20 000 enfants en classes de découvertes sur le temps scolaire.

La vie associative - accompagnement des associations dans le cadre des Points d'information pour la vie associative (Piva), Dispositif local d'accompagnement (DLA), dispositif Guid'Asso, Centres de ressources et d'information des bénévoles (Crib)... - représente également un secteur essentiel.

Certaines fédérations ont un profil plus spécifique. À travers la formation et la professionnalisation, elles ont particulièrement développé des activités de remédiation scolaire (ateliers relais, écoles de la seconde chance), des parcours de formation, depuis la pré-qualification jusqu'à la formation professionnelle continue, en passant par l'apprentissage. Ce sont près de 600 000 jeunes qui sont ainsi accompagné-es chaque année.

Pour d'autres fédérations, l'action sociale et médico-sociale constitue l'activité principale, que ce soit autour des dynamiques d'inclusion et de gestion du handicap, au sein des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques notamment, ou encore au moyen de services d'éducation spécialisés et de soins à domicile. L'accompagnement et l'hébergement social sont aussi présents, à travers les établissements de logement et d'accueil pour des jeunes travailleur-euses, des personnes en difficulté, des gens du voyage ou encore des personnes en situation d'exil. Le secteur de la petite enfance, en lien avec nos missions d'association complémentaire de l'école, se développe également.

Les fédérations départementales et les unions régionales de la Ligue de l'enseignement gèrent plus de 400 établissements de toute nature : centres de vacances et de séjours, centres de loisirs, espaces de vie sociale, tiers-lieux, salles de spectacles, cinémas, équipements sportifs, centres d'hébergement et d'accueil, instituts spécialisés, services d'accompagnement...

« UN TERRITOIRE,  
C'EST UN ENDROIT  
OÙ L'ON HABITE,  
PAS SEULEMENT  
OÙ L'ON VIT. »



Reportage « À faire, à suivre : l'insertion sociale via les pratiques culturelles ».

En Haute-Garonne, la Ligue de l'enseignement propose tout au long de l'année à des publics en difficulté des activités sociales et culturelles pour s'épanouir, reprendre confiance et créer du lien.

# UN RÉSEAU FORT DE PLUS DE 21 000 ASSOCIATIONS

En 2024, le réseau de la Ligue de l'enseignement comptait quelque 21 000 associations.

À l'exception de cinq associations nationales directement affiliées à la confédération – Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF France) ; Groupement Éducation sans frontières (GREF) ; Inspecteurs de l'éducation sans frontières (IESF) ; Mouvement français pour le planning familial (MFPF) ; Union rationaliste –, les associations s'affilient au sein des fédérations départementales qui fédèrent et accompagnent dirigeant-es, administrateur-rices et bénévoles et, pour 2 600 associations employeuses, des salarié-es.

Les 21 000 associations affiliées à la Ligue se mobilisent autour d'activités sportives, de culture, d'activités scolaires et périscolaires et, bien entendu, de loisirs éducatifs et de vacances. Mais elles s'organisent aussi en faveur de la défense de causes, tout particulièrement l'environnement, l'action sociale, la formation, le numérique et la solidarité européenne et internationale.

Riche de plus d'un million d'adhérent-es, notre réseau associatif touche tous les âges de la vie avec une forte part d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans. Il s'appuie sur plus de 200 000 bénévoles mais également quelque 6 000 volontaires en service civique chaque année.

# UN MOUVEMENT ÉDUCATIF COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Association éducative complémentaire de l'enseignement public, la Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien, dans tous les départements, les écoles, les établissements scolaires et les communautés éducatives locales.

La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), signée en 2023 avec le ministère de l'Éducation nationale et qui s'achèvera en 2025, s'inscrit dans la continuité d'un partenariat de longue date entre notre mouvement et le service public de l'éducation. Elle incarne la convergence entre le projet éducatif de notre mouvement et celui de l'École publique. Une très grande partie des actions conduites par le réseau de la Ligue vient donc en soutien de la mission et de l'action de l'École et de ses acteur-rices : équipes éducatives, équipes de direction, parents...

Trois grands axes de travail structurent actuellement ce partenariat et mobilisent le réseau des fédérations départementales et unions régionales de la Ligue de l'enseignement aux côtés d'une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, pour l'égalité et la mixité et pour le bien-être des élèves.

Cette convention engage plus particulièrement deux parties prenantes de notre mouvement : les fédérations départementales et les comités départementaux de l'Usep. Leur action, conjuguée à celle de notre réseau Ufolep dans un périmètre plus restreint (formation des acteur-rices éducatif-ves, activités périscolaires), font de la Ligue de l'enseignement une actrice en capacité de couvrir tous les champs d'intervention dans la continuité du travail de l'École : le parcours d'éducation artistique et culturelle, le développement de la pratique sportive, le développement

des compétences psychosociales pour le bien-être des enfants et la qualité du climat scolaire, le projet éducatif de territoire (PEdT) au service de la continuité éducative, la formation de l'ensemble des acteur·rices éducatif·ves, le développement de l'éducation au numérique, etc. De plus, l'implantation territoriale de notre mouvement, et de ses composantes, lui donne aussi la capacité d'assurer le déploiement de la CPO sur la totalité des académies.

La mise en œuvre des actions et leur évaluation impliquent un travail d'animation et de coordination du réseau qui s'organise à deux échelons : académique et national.

À l'échelon académique, les coordonnateur·rices académiques sont les chevilles ouvrières de l'accompagnement des fédérations départementales. En lien avec le centre confédéral, ils-elles assurent l'information aux fédérations qui composent leur académie et les accompagnent dans les différentes étapes de l'agenda CPO. Ils-elles sont ainsi les premier·ères interlocuteur·rices du réseau sur les questions liées à la convention, au déploiement des actions et à leur évaluation (quantitative et qualitative). Ils-elles ont aussi la responsabilité d'assurer le lien, tout au long de l'année, avec les services des rectors, d'organiser et de préparer le dialogue de partenariat académique (DPA) qui a lieu une fois par an.

Au niveau national, le centre confédéral organise, en lien avec les coordonnateur·rices CPO, toutes les étapes relatives à la mise en œuvre de la convention. Les suivis administratif et financier, ainsi que l'évaluation quantitative et qualitative des actions à l'échelon national font l'objet d'un dialogue annuel de partenariat national (DPN) avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco).

Depuis l'automne 2020, un dispositif d'accompagnement des correspondant·es académiques CPO au sein de chaque union régionale est mis en place avec pour objectif de conforter, à l'échelle académique, la dynamique éducative du réseau, la qualité de ses interventions et sa visibilité. En 2024, deux temps forts ont jalonné cet accompagnement : un séminaire de travail dédié à l'éducation et à la promotion de la santé comme cadre d'action à investir dans une démarche commune avec l'Usep, et en fin d'année, dans le cadre des Rencontres nationales de l'éducation à Rennes, un point global sur la mise en œuvre des actions de la CPO et l'actualité éducative.

102 FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

13 UNIONS RÉGIONALES

21 000  
ASSOCIATIONS

50 000

VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE  
ACCUEILLI·ES DEPUIS 2010

80

CENTRES DE  
FORMATION

120

CENTRES  
DE VACANCES

DANS

24 000

COMMUNES

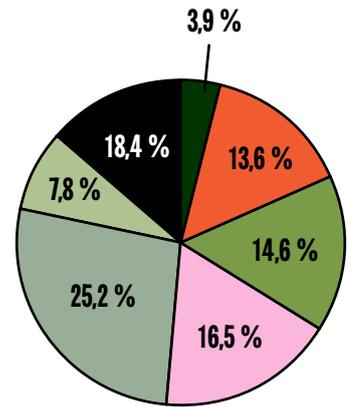
+ 1M

D'ADHÉRENT·ES  
ET PLUS DE 200 000 BÉNÉVOLES

CHIFFRES CLÉS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

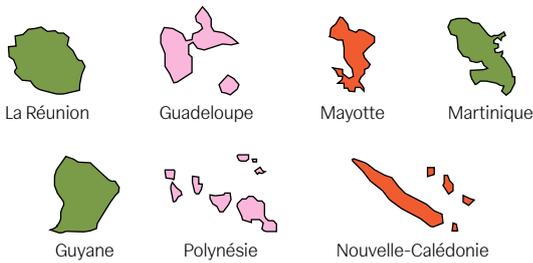
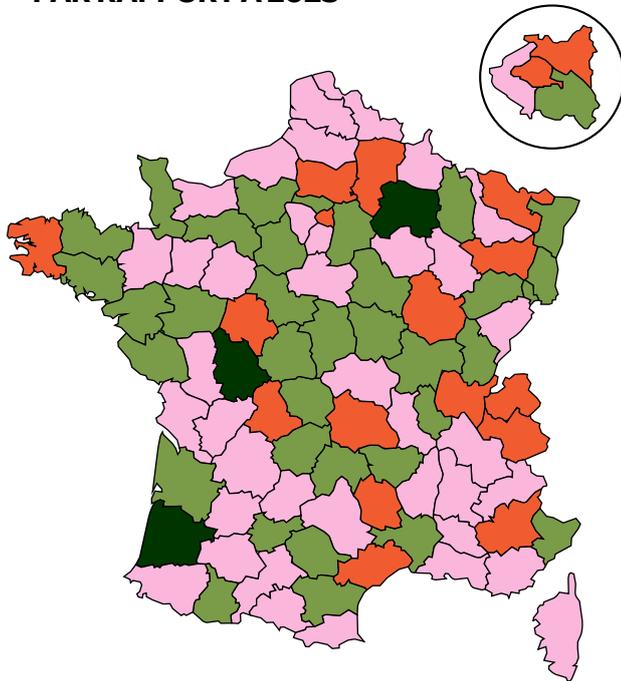
### NOMBRE MOYEN D'ASSOCIATIONS PAR FÉDÉRATION

- Moins de 50 associations
- De 51 à 100 associations
- De 101 à 150 associations
- De 151 à 200 associations
- De 201 à 250 associations
- De 251 à 300 associations
- Plus de 300 associations

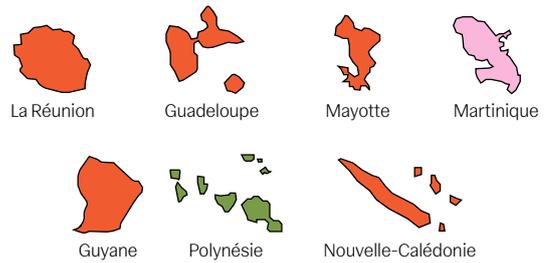
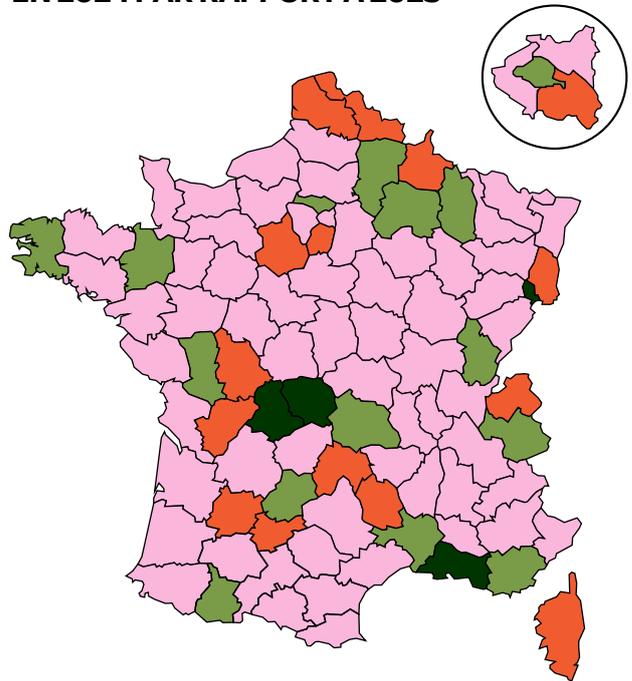


Source : données Affiligue 2023-2024

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES PAR FÉDÉRATION EN 2024 PAR RAPPORT À 2023



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENT-ES ET DE LICENCIÉ-ES PAR FÉDÉRATION EN 2024 PAR RAPPORT À 2023



- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté mais moins que la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a baissé

Source : données Affiligue 2023-2024.

- Fédérations dont le nombre d'adhérent-es et de licencié-es a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérent-es et de licencié-es a augmenté mais moins que la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérent-es et de licencié-es est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'adhérent-es et de licencié-es a baissé

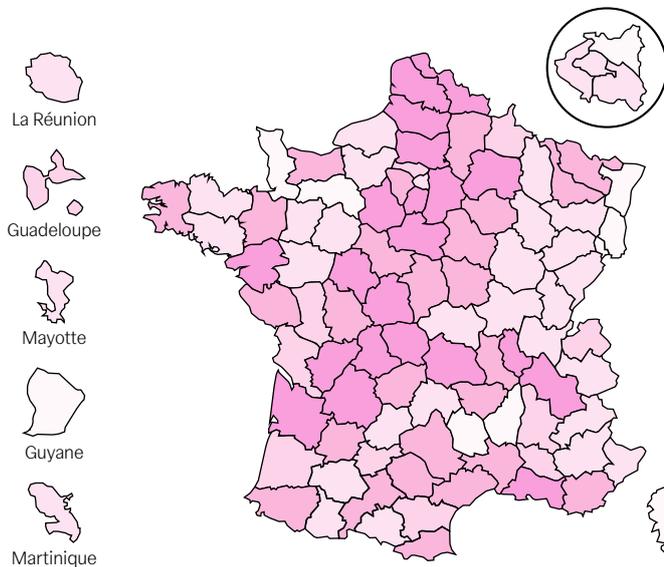
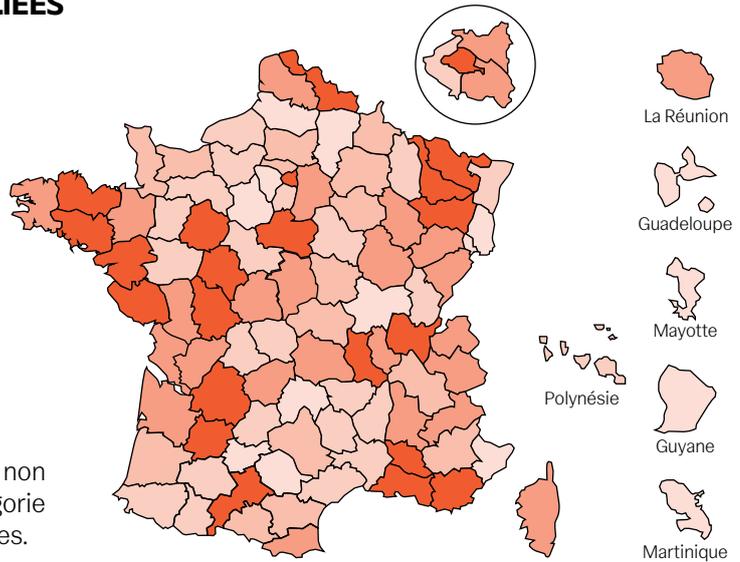
Source : données Affiligue 2023-2024.

## RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA LIGUE

### Taux d'affiliation des associations non sportives

- 0 à 0,2 % (17 DÉPT.)
- 0,3 à 0,6 % (26 DÉPT.)
- 0,7 à 0,8 % (14 DÉPT.)
- 0,9 à 1,4 % (23 DÉPT.)
- 1,5 à 3,3 % (22 DÉPT.)

**Lecture :** sur l'ensemble des associations non sportives affiliées à la Ligue, 2,05 % (dans la catégorie de 1,5 % à 3,3 %) sont implantées dans les Vosges.



### Taux d'affiliation des associations Ufolep

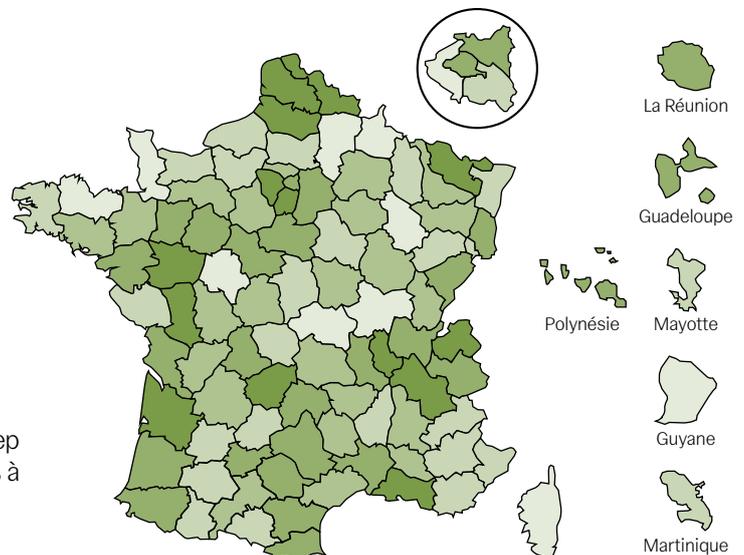
- 0 à 0,2 % (13 DÉPT.)
- 0,3 à 0,6 % (33 DÉPT.)
- 0,7 à 0,8 % (10 DÉPT.)
- 0,9 à 1,4 % (28 DÉPT.)
- 1,5 à 3,3 % (17 DÉPT.)

**Lecture :** sur l'ensemble des associations Ufolep affiliées à la Ligue, 0,35 % (dans la catégorie de 0,3 % à 0,6 %) sont affiliées dans les Vosges.

### Taux d'affiliation des associations Usep

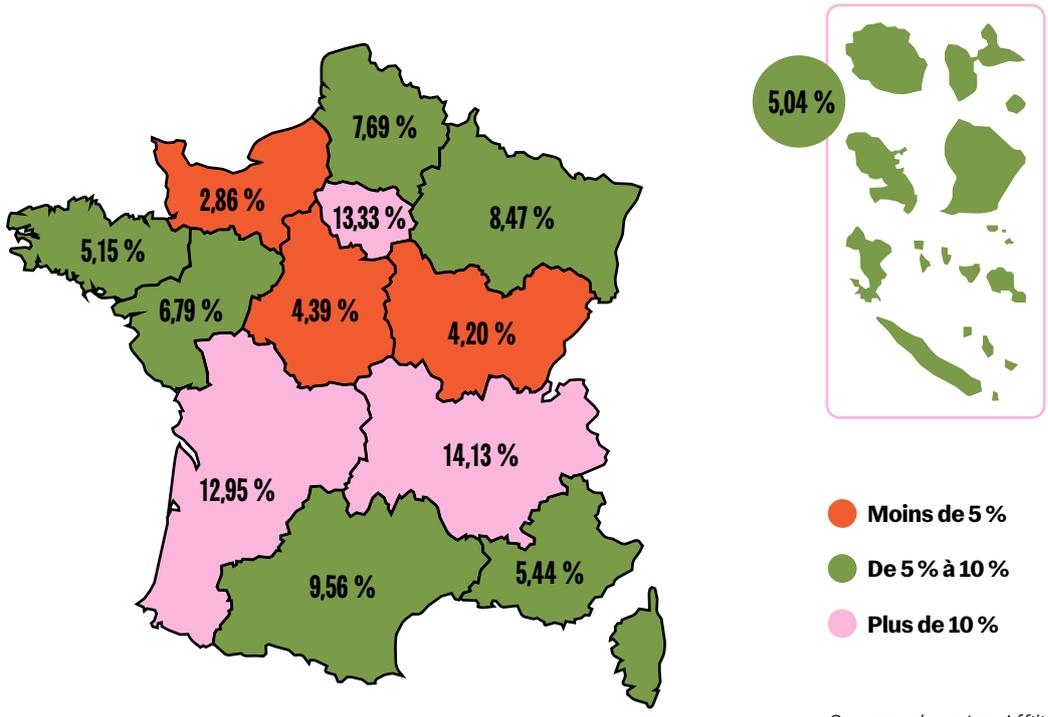
- 0 à 0,2 % (12 DÉPT.)
- 0,3 à 0,5 % (26 DÉPT.)
- 0,6 à 0,9 % (24 DÉPT.)
- 1 à 1,6 % (28 DÉPT.)
- 1,7 à 4,7 % (13 DÉPT.)

**Lecture :** sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 0,77 % (dans la catégorie de 0,6 % à 0,9 %) sont implantées dans les Vosges.



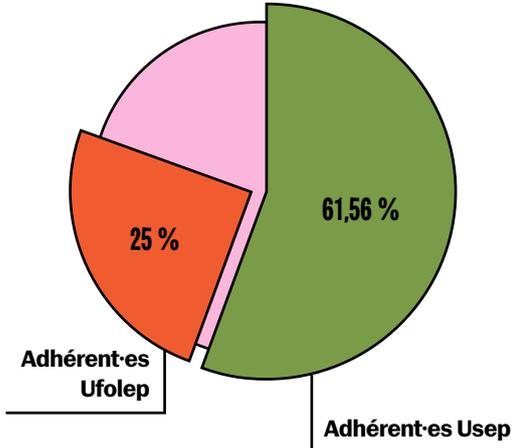
Source : données Affilié(e) 2023-2024.

### RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES AFFILIÉ·ES PAR RÉGION



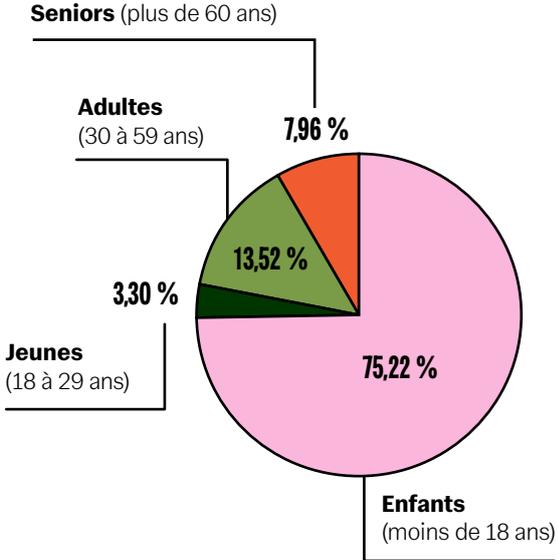
Source : données Affiligie 2023-2024.

### PART DES ADHÉRENT·ES USEP ET UFOLEP AU SEIN DE LA LIGUE



Source : données Affiligie 2023-2024.

### RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES SELON LEUR ÂGE



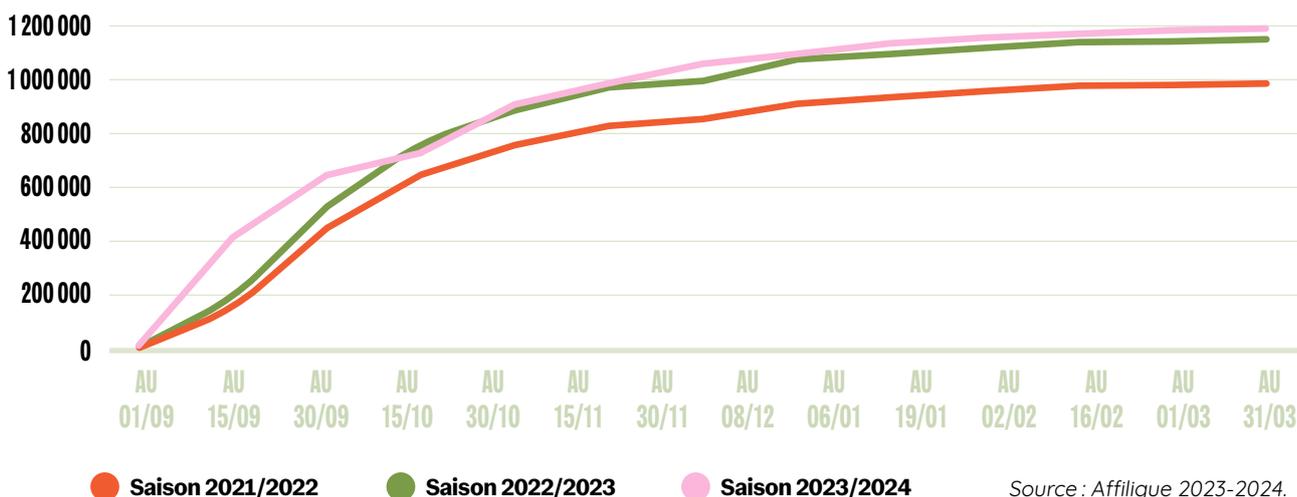
Source : données Affiligie 2023-2024.

### ÉVOLUTION DES AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS EN 2023/2024 PAR RAPPORT À 2022/2023

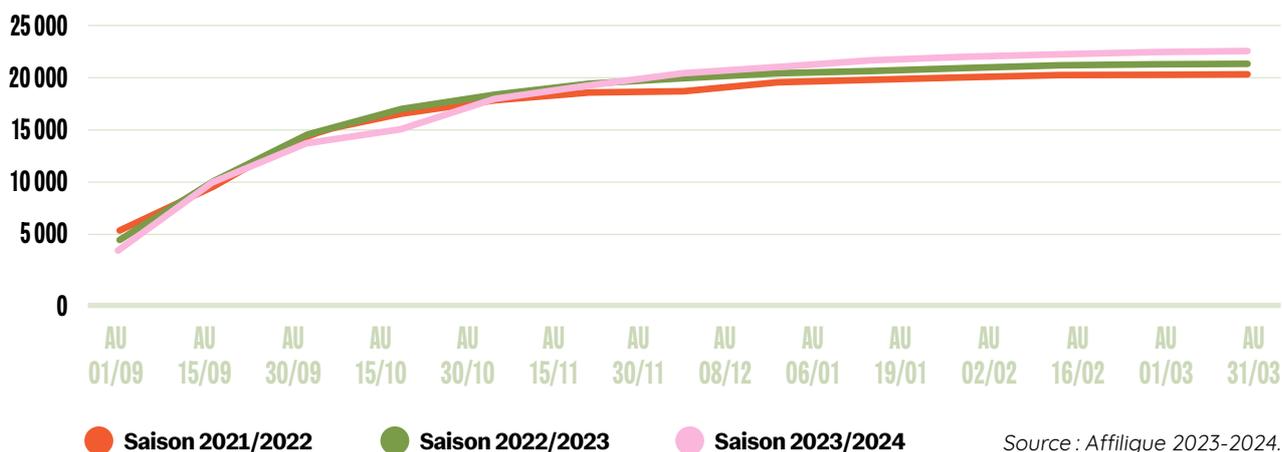
	Affiliations	Adhésions
<b>TOTAL</b>	<b>+ 2,85 %</b>	<b>+ 3,20 %</b>
Culturel	+ 2,26 %	- 1,44 %
Ufolep	+ 0,92 %	+ 5,85 %
Usep	+ 4,94 %	+ 3,13 %

Source : Affiligue 2023-2024.

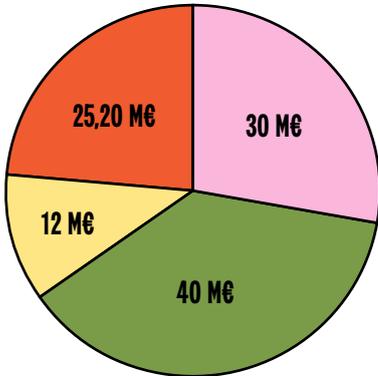
### SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ADHÉSIONS ET DE LICENCES COMPARAISON 2021, 2022, 2023



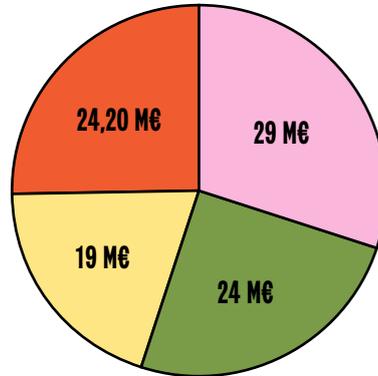
### SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES COMPARAISON 2021, 2022, 2023



**COMPOSITION « HABITUELLE »  
DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU CENTRE  
CONFÉDÉRAL EN MILLIONS D'EUROS**

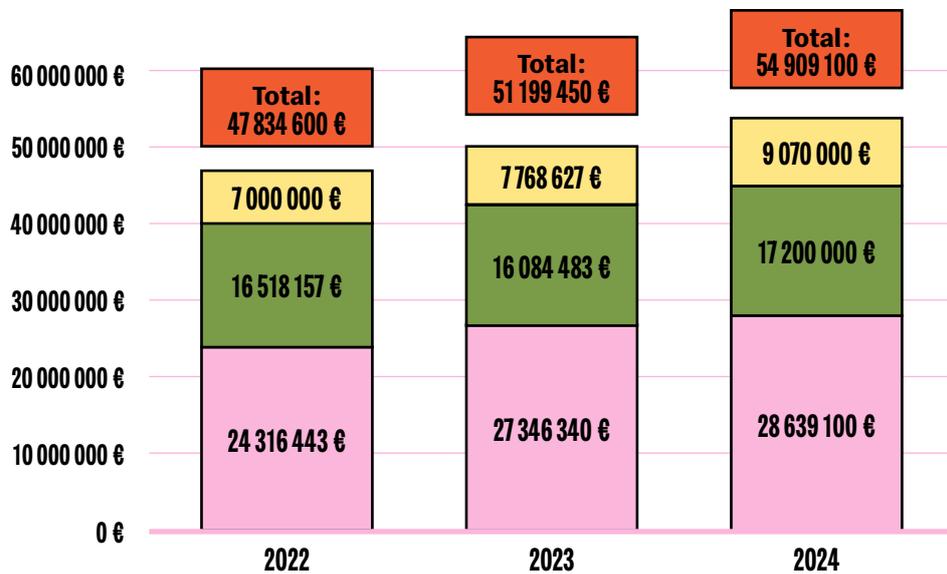


**COMPOSITION 2024 DU CHIFFRE  
D'AFFAIRES DU CENTRE CONFÉDÉRAL  
EN MILLIONS D'EUROS**



- CA vacances et loisirs de la plateforme coopérative
- CA vacances et loisirs de l'outil confédéral
- CPO ministère de l'Éducation nationale
- Autres recettes

**COMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES VACANCES DE 2022 À 2024**



- CA plateforme coopérative (et transports)
- CA centre confédéral
- Vacances pour tous international

**CHANTIERS  
CONFÉDÉRAUX  
02  
EN 2024**

# UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU RÉSEAU

## UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ SUR DES CHAMPS DIVERS

En 2024, le centre confédéral est intervenu en appui de 40 fédérations et unions régionales sur des problématiques d'organisation et de développement structurel, de manière ponctuelle ou dans le cadre d'un accompagnement à moyen terme, en particulier dans les fédérations présentant des fragilités de pilotage, des difficultés financières ou organisationnelles, ou en situation de gestion de crise. En 2024, 246 journées d'intervention ont ainsi été organisées auprès des fédérations et unions régionales, soit une augmentation du nombre de journées d'intervention de 16,9 % par rapport à 2023.

La durée médiane d'un accompagnement sur l'année est de 3,5 jours, mais varie d'une intervention d'une journée sur site à un accompagnement sur le long terme nécessitant plusieurs dizaines de journées, en fonction de la situation et du diagnostic posé.

13 fédérations concentraient ainsi, en 2024, plus de 50 % des temps d'accompagnement, principalement en appui aux gestions de crise et accompagnement sur des problématiques organisationnelles et de gestion.

Si les questions d'organisation générale et de développement restent prépondérantes (42 % du temps d'intervention, intégrant l'accompagnement de structures en difficulté), l'appui méthodologique en matière de finances et de gestion (24 %) reste une préoccupation et une demande majeure des fédérations, de même que l'accompagnement de projets structurants pour les fédérations, dont les projets fédéraux (11 %).

À noter également le recours aux procédures de médiation interne au réseau, en léger recul par rapport à 2023 : 8 % de l'activité en temps d'intervention en 2024, contre 9 % en 2023.

Le pôle Accompagnement structurel a également participé et appuyé plusieurs renouvellements de direction, depuis l'aide à l'élaboration et à la diffusion de la fiche de poste jusqu'à la participation aux entretiens de recrutement des délégué-es généraux-ales.

Menée en amont avec les fédérations, cette action permet notamment d'anticiper les appuis à la prise de poste lorsqu'ils sont nécessaires, et favorise l'intégration des nouvelles directions dans les temps collectifs (journées d'accueil, mise en contact...).

Face à l'augmentation des besoins, le pôle a renforcé ses capacités d'accompagnement en accueillant une chargée de mission à temps plein, et s'est rapproché d'intervenant-es spécialistes issus des réseaux ESS, avec des expertises complémentaires en matière de gestion, d'organisation, de gouvernance et de management.

## UNE DYNAMIQUE ET DES PROJETS COLLECTIFS POUR LES FÉDÉRATIONS D'OUTRE-MER

L'animation des travaux des fédérations d'outre-mer (La Réunion, Mayotte, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie) s'est intensifiée en 2024 afin de renforcer la cohésion entre ces territoires. Plusieurs séances de travail organisées en amont de rassemblements nationaux (Jerf, assemblée générale, université de rentrée) ont ainsi permis aux dirigeant-es des DROM-COM de partager leurs actualités et de déployer des initiatives majeures telles que le projet structurant Pépites.

Ayant bénéficié du soutien financier du ministère des Outre-mer en 2024, Pépites est un programme visant à renforcer la qualification et la formation dans les territoires concernés en identifiant et en accompagnant de jeunes « talents » accueilli-es par les fédérations d'outre-mer, pour leur proposer des parcours de qualification adaptés.

La mise en place d'un titre professionnel de formateur-riche pour adultes, organisée avec l'Infrep, doit permettre de structurer un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des jeunes. Les fédérations de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion se sont ainsi engagées dans la première promotion lancée au second semestre 2024.

L'accompagnement des fédérations ultramarines s'est également concrétisé à travers l'organisation de déplacements sur ces territoires. En mars et avril 2024, des membres du bureau et des salarié-es du service de la délégation générale du centre confédéral se sont rendu-es en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion ainsi qu'à Mayotte pour y rencontrer les équipes et appuyer les projets de ces fédérations auprès des institutions, collectivités et services de l'État. La convention entre le rectorat et la Ligue de l'enseignement de Guyane a notamment été renouvelée à cette occasion.

À partir de mai 2024 et pendant des mois, une crise et des émeutes ont secoué la Nouvelle-Calédonie dans un contexte de tensions communautaires existant depuis des décennies sur fond d'inégalités sociales et de revendications indépendantistes. Impactée par cette crise, la Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Calédonie a bénéficié de dispositifs d'appui pour soutenir et maintenir ses initiatives locales. Elle s'est également positionnée en intermédiation auprès des associations et collectifs pour porter une voix de pacification.

En fin d'année, suite au passage du cyclone Chido sur Mayotte, les services du centre confédéral ont assuré le lien avec les équipes et les services de l'État pour accompagner la reconstruction et assurer les conditions d'une continuité éducative. À ce titre, une convention a été montée en 2024 et signée en janvier 2025 entre la Djepva, la Ligue de l'enseignement, l'Usep et l'Ufolep de Mayotte.

## LE MAINTIEN DES SOLIDARITÉS AU SEIN DU RÉSEAU

En 2024, six nouvelles fédérations ont mobilisé les fonds de solidarité et fonds d'urgence pour répondre à des problèmes de trésorerie. Au total, 14 fédérations restaient bénéficiaires du fonds de solidarité et 18 du fonds d'urgence en 2024. Quatre d'entre elles ont clos la mobilisation de ces dispositifs au cours de l'année. À noter que sur l'ensemble des mobilisations, l'une d'entre elles a sollicité les deux dispositifs.

### Fonds de solidarité

- **125000€ mobilisés pour soutenir 3 fédérations départementales en 2024**
- **14 fédérations concernées, dont 1 a soldé son remboursement en 2024**
- **Solde de ce fonds au 31 décembre: 64451€**  
(*versus 106052,61€, soit une consommation de 40 % du solde 2023*)

### Fonds d'urgence

- **200000€ mobilisés pour soutenir 4 fédérations départementales en 2024**
- **18 fédérations concernées**
- **Solde de ce fonds au 31 décembre: 638746€**  
(*versus 1091111€, soit une consommation de 41,5% du solde 2023*)

## VEILLE ET APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS RÉGIONALES

En 2024, le centre confédéral a poursuivi la mission de veille et d'appui au réseau en matière de développement, notamment par l'envoi quotidien d'appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et marchés publics identifiés auprès des responsables des fédérations et unions régionales. En complément, les fédérations ont pu bénéficier d'un appui dans la réponse aux opportunités de financements.

55 appels à projets nationaux ont ainsi été diffusés sur l'espace « Veille appels à projets » sur Réseau Ligue (plateforme interne d'échange et de mutualisation de la Ligue), qui a vu sa communauté augmenter de 25 % par rapport à 2023. 332 développeur·euses ont désormais accès aux actualités des appels à projets et du pôle, et peuvent échanger sur leurs opportunités de développement.

Un travail d'identification des sources de financement alternatives s'est poursuivi pour réfléchir à l'hybridation des ressources, et recenser notamment les fondations d'entreprises privées françaises et les fonds de dotation pouvant être mobilisés pour soutenir les projets de la Ligue.

Un cycle de rencontres a par ailleurs été engagé pour mieux faire connaître le réseau de la Ligue de l'enseignement auprès de ces nouveaux·elles partenaires. Dans cette perspective, le centre confédéral a adhéré au Centre français des fonds et fondations qui porte notamment les enjeux du mécénat auprès des pouvoirs publics.

En appui au réseau, une formation consacrée aux politiques de développement d'une fédération sur son territoire a été organisée dans le cadre de l'offre de formation 2024. Plébiscitée par le réseau, celle-ci a vocation à être reconduite en 2025 et d'autres sont en phase d'élaboration.

Des fiches pratiques, visant à constituer un kit sur la recherche de financements, ont été publiées tous les deux mois. Elles abordent les sujets liés à la recherche de financements comme l'organisation de la veille, la réponse à un appel à projets, les notions d'intérêt général et d'utilité publique, les compétences des différents échelons territoriaux...

Lancé en mars 2024 et composé d'une soixantaine de personnes du réseau – principalement des fédérations départementales mais aussi du Réseau national des Juniors Associations, de Lire et faire lire et de l'association PikPik Environnement (affiliée à la fédération 92) pour leurs regards extérieurs et leurs problématiques –, le groupe de travail « Les Développeurs de la Ligue » vise à partager les expériences et les bonnes pratiques et à échanger largement sur les problématiques liées aux modèles économiques et à l'hybridation des ressources.

### L'appui au développement d'activités en 2024 en chiffres

- 1 communauté de 332 développeur·euses
- 55 appels à projets d'envergure nationale publiés sur Réseau Ligue
- 1 formation spécifique
- 6 fiches pratiques
- 1 groupe de travail dédié à la recherche de financements

# LA PROFESSIONNALISATION ET LA FORMATION DES ÉQUIPES

## L'OFFRE DE FORMATIONS À DESTINATION DU RÉSEAU

Comme chaque année, le centre confédéral propose une offre de formations renouvelée à destination des salarié-es du réseau afin de les accompagner dans le développement de leurs compétences sur des thématiques répondant aux besoins spécifiques de la Ligue de l'enseignement.

Engagée en 2023, une réflexion pour faire évoluer l'offre de formations s'est concrétisée en 2024 par :

### La création de deux niveaux d'offres de formation :

- Une offre de formations axée sur l'animation de réseau, dédiée au développement des activités de la Ligue ;
- Une offre de huit formations portant sur des sujets d'expertise technique comme « Développer et utiliser mon leadership au service du projet » ; « Développer des actions d'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique » ou encore « Rechercher des financements privés pour les projets culturels ».

### L'évolution du financement mobilisé auprès de l'OPCO, avec deux niveaux de financement possibles :

- Le financement au niveau national, via le centre confédéral dans le cadre du dispositif des actions collectives nationales pour les formations axées sur « l'animation de réseau » ;
- Un financement mobilisable par chaque structure dans le cadre de leur propre plan de développement des compétences pour les formations dites « expertes ».

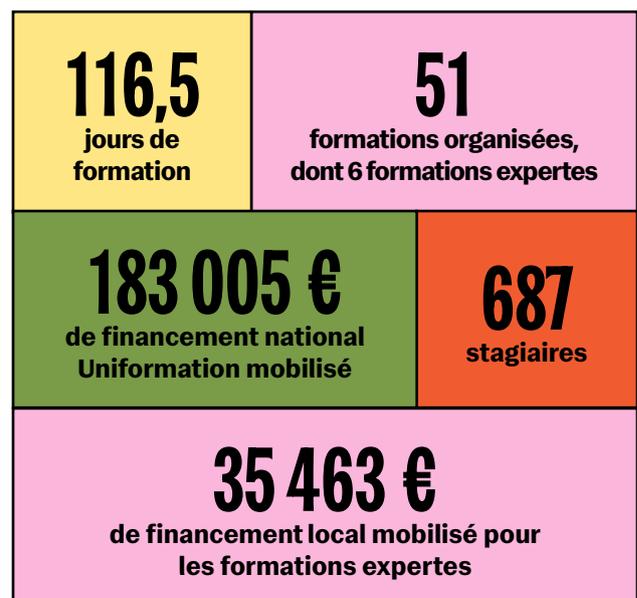
### L'évolution du positionnement des formations proposées :

En 2024, afin d'optimiser l'ensemble des process liés à la formation, l'activité administrative et logistique (jusqu'alors gérée par les différents pôles du centre confédéral) a été centralisée au sein du pôle Formation réseau qui a recruté une personne pour renforcer l'équipe. Les indicateurs 2024 révèlent que :

- Le taux de remplissage des formations reste satisfaisant et est même en légère augmentation avec un taux moyen de 12,5 stagiaires par formation (vs 11,5 en 2023) ;

- L'enveloppe financière nationale attribuée par Uniformation sur le dispositif des actions collectives nationales a été mieux dépensée (+16 % par rapport à 2023) ;
- Les formations expertes ont permis de générer un financement complémentaire s'élevant à 35 463 €.

## CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION 2024



## UNE ÉCOLE DES CADRES REVISITÉE

De 2018 à 2023, en partenariat avec le Cnam, la Ligue de l'enseignement a accompagné ses cadres dirigeant-es et responsables de service à travers la formation certifiante « Innovations sociales – ESS », alias « l'École des cadres ».

L'objectif était d'acquérir à la fois :

- Un socle de connaissances sur l'environnement associatif, les réalités territoriales, les logiques de fonctionnement propres à l'ESS à travers un cycle de modules théoriques portés par le Cnam ;
- Un cycle de modules de formations stratégiques et opérationnels délivré par la Ligue de l'enseignement permettant à un-e dirigeant-e ou responsable de service d'une fédération départementale/union régionale d'être opérationnelle sur les fonctions clés liées à son poste.

À l'issue du parcours de formation, et sous réserve d'avoir produit une note stratégique, les stagiaires obtenaient le certificat de spécialisation du Cnam « Innovations sociales – ESS ».

12 des 13 stagiaires de la promotion 2023 ont obtenu le certificat de spécialisation, officiellement remis en septembre 2024 à l'occasion de l'université de rentrée. La même année, l'École des cadres a connu quelques évolutions pour être finalement scindée en deux parcours de formation distincts : le premier parcours de formation continue, proposé par le centre confédéral, porte sur les dimensions opérationnelles et structurantes de pilotage d'une fédération départementale/union régionale et s'adresse aux délégué-es, directeur-rices généraux-ales et cadres de la Ligue de l'enseignement. Le second parcours certifiant est, quant à lui, animé par Hexopée en co-portage avec le Cnam. Il permet d'obtenir le certificat de spécialisation « Innovations sociales – ESS, parcours Éducation populaire » et s'adresse à l'ensemble des salarié-es du champ de l'animation, tous réseaux confondus. Ces deux programmes peuvent être suivis de façon indépendante ou complémentaire et bénéficient toujours du soutien de l'OPCO Uniformation.

Lancée en mai 2024, la première promotion du parcours de formation continue a réuni 13 stagiaires qui ont bénéficié de six modules et 18,5 jours de formation, sur différentes thématiques :

- Comprendre l'histoire de la Ligue, ses enjeux et ses activités ;
- Gérer ses ressources humaines ;
- Piloter la stratégie de développement de sa fédération départementale/son union régionale ;
- Piloter financièrement son activité ;
- Développer sa posture managériale ;
- Développer sa stratégie de communication.

Comme dans l'ancienne formule de l'École des cadres, à l'issue du parcours, une note d'intention est produite par les stagiaires portant sur un projet de leur fédération avec une dimension stratégique, thématique ou organisationnelle. Cette note fait ensuite l'objet d'une présentation orale devant un jury d'évaluation.

Une mission de mentorat a par ailleurs été mise en place pour accompagner les stagiaires tout au long de leur parcours. Portée par quatre ancien-nes stagiaires expérimenté-es de l'École des cadres occupant des postes de délégué-es généraux-ales, cette mission vise à favoriser l'appropriation des apports de la formation par les stagiaires, et à impulser le développement de la culture « réseau Ligue de l'enseignement » grâce à des échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Les mentors ont aussi pour mission d'accompagner les stagiaires dans la rédaction de la note écrite.

# LA RÉFORME DES ADHÉSIONS

## POUR SUIVRE LA RÉFORME ENGAGÉE DEPUIS 2021

À l'appui d'un plan stratégique de développement associatif et militant adopté en 2021, la Ligue de l'enseignement s'est attachée à structurer ou restructurer ses modèles et outils de développement pour appuyer une relance d'ensemble de la dynamique fédérative. Dans ce cadre, une réforme des affiliations a été adoptée en assemblée générale extraordinaire en 2022.

La future réforme du système d'adhésion, quant à elle, s'articule autour de quatre axes : l'adhésion individuelle, l'adhésion via les associations affiliées, la place de l'assurance dans l'adhésion, et les mesures spécifiques touchant à la place des jeunes. Concernant l'adhésion individuelle, une délibération adoptée lors de l'assemblée générale de juin 2024 prévoit de porter le circuit d'adhésion au niveau des fédérations, en conformité avec les nouveaux statuts du centre confédéral.

Afin d'accompagner le réseau dans l'appropriation de ces nouvelles mesures, un atelier réunissant quelque 50 personnes a été organisé lors de l'université de rentrée, en septembre, pour balayer l'ensemble des enjeux du volet « adhésion individuelle ».

Après examen des propositions formulées par le Comité national vie associative (CNVA), le conseil d'administration de la Ligue du 12 décembre 2024 a retenu comme proposition la mise en place d'une catégorie unique « adhérent individuel » qui a été soumise au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire organisée en mars 2025.

Le CNVA poursuit les réflexions concernant les trois autres axes, en particulier l'adhésion via les associations affiliées, dans la perspective de l'organisation du congrès et de l'assemblée générale de juin 2025.

## D'AFFILIGUE À LIGU'ASSO : REFORME DE LA PLATEFORME DÉDIÉE AUX ADHÉSIONS

Engagée en 2022 dans le prolongement du plan stratégique de développement associatif, l'évolution de la plateforme Affiligue, système de gestion des affiliations, des adhésions et des licences sportives du réseau de la Ligue, s'est concrétisée en 2024.

Mené par la Ligue, l'Usep et l'Ufolep, un premier travail d'analyse a mis en lumière le besoin d'une refonte en profondeur pour en moderniser l'aspect graphique et améliorer l'expérience utilisateur-riche, optimiser le socle technique (langages, bases de données, architecture...) pour garantir la pérennité du logiciel, et développer de nouveaux services pour le réseau.

Ligu'Asso, système qui succédera à Affiligue, dont la mise en ligne est prévue en 2025, sera ainsi composé d'une partie logicielle toujours dédiée à la gestion administrative, à laquelle doit s'ajouter une partie publique présentant le réseau et son organisation, complémentaire aux sites web existants.

Ligu'Asso proposera également, en accès public, un centre de ressources de la vie associative dont les contenus seront développés par un groupe de travail national animé par la Ligue de l'enseignement de Dordogne et le centre confédéral.

## LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION POUR FAIRE ÉVOLUER NOTRE SYSTÈME ASSURANTIEL

Suite aux décisions de l'assemblée générale 2024 et à la volonté de notre assureur historique, la MAIF, de dénoncer notre accord, le conseil d'administration du 17 octobre 2024 a pris la résolution suivante à l'unanimité : « Le conseil d'administration mandate les services pour continuer la négociation avec la MAIF sur la dimension fédérative en proposant dans un premier temps l'alternative d'un contrat groupe Ligue et dans un second temps une négociation à partir du scénario d'indication d'affaires. »

Face au refus de la MAIF de s'engager sur un contrat groupe pour l'ensemble du réseau, le conseil d'administration a décidé de faire une contre-proposition s'appuyant sur trois points :

- Un partenariat événementiel comprenant le Salon de l'éducation et les rencontres éducatives que nous organisons ;
- Un contrat fédéral pour notre secteur sportif scolaire Usep, à des conditions acceptables par nos instances statutaires respectives ;
- Une convention d'indication d'affaires pour notre réseau associatif et fédératif, à des conditions négociées par les deux parties.

Les négociations se poursuivaient sur cette base au début de l'année 2025.

# LES AVANCÉES DU PLAN PATRIMOINE VACANCES

Le centre confédéral, acteur majeur du secteur des VSLE (vacances, séjours et loisirs éducatifs) au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement, assume un rôle central en tant que tête de réseau, notamment à travers l'outil mutualisé « Plateforme coopérative ». En parallèle, il produit et propose des séjours dans les 16 structures qu'il possède, exploite ou gère. Ces séjours s'adressent principalement aux adultes et aux familles dans ses villages-vacances et hôtels CIS à Paris, mais comprennent également des classes de découvertes et des colonies de vacances à Batz-sur-Mer et Baugé-en-Anjou.

Dans une dynamique d'évolution et afin d'adapter ses structures aux besoins de ses usager·ères, le centre confédéral a engagé, en 2024, une réflexion autour de trois projets de transformation concernant trois de ses établissements : le village de vacances « L'Émeraude » à Damvix (Vendée), le village de vacances « La Grande Bastide » au Lavandou (Var) et le « Centre Marceau » à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique).

## L'Émeraude - Damvix (Vendée)

Pour ce site situé au cœur du Marais poitevin, le centre confédéral a commandé une étude de positionnement et de faisabilité en vue de développer son activité centrée sur l'accueil des familles et des groupes. L'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil afin d'atteindre le seuil de rentabilité du site, en rénovant les gîtes existants et en implantant des hébergements « insolites » adaptés à cet environnement naturel privilégié.

## La Grande Bastide - Le Lavandou (Var)

Le projet vise également à accroître la capacité d'accueil en augmentant le nombre de logements de type « appartements ». L'enjeu est ici de répondre à une forte demande, notamment durant les périodes de vacances scolaires. Une étude a été commandée auprès d'un cabinet d'architectes afin d'évaluer les possibilités d'implantation d'un nouveau bâtiment, tout en intégrant des solutions adaptées aux fortes chaleurs que connaît la région.

## Le Centre Marceau - Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique)

Ce projet prévoit une évolution du modèle d'accueil. Actuellement dédié aux colonies de vacances et aux classes de découvertes, le centre pourrait s'orienter vers un fonctionnement de type auberge collective. En lien avec l'école de voile « Valentin », cette transformation permettrait d'attirer un nouveau public grâce à des contenus et activités axés sur le milieu marin. Par ailleurs, une diversification de l'offre est envisagée avec la mise en place de locations en gestion libre pour des groupes, ainsi que la location de quelques gîtes pour les visiteur·euses de passage ou les vacancier·ères estivaux·ales.

Enfin, l'ensemble de ces projets s'inscrit dans une démarche globale d'écolabellisation et d'atteinte des objectifs en matière de normes environnementales.

Ces projets sont une composante du « plan patrimoine » adopté par nos instances (assemblée générale de Marseille). L'évolution de ce plan, prévoyant initialement la vente de quatre centres aux fins de réhabilitation de quatre autres, fera l'objet d'une délibération soumise à l'assemblée générale de juin 2025.

# INTERROGER LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

Dans un contexte d'incertitudes économiques marqué par une forte inflation et par des interrogations croissantes quant aux engagements des politiques publiques (recours à la commande publique plutôt qu'à la subvention, progression des idées d'extrême droite...), il y a urgence pour le monde associatif en général, et la Ligue en particulier, à interroger ses modèles économiques avec en toile de fond cette question : comment conforter sa capacité à agir tout en préservant son indépendance ?

Pour ses Journées d'études des responsables fédérales (Jerf) organisées en février 2024, la Ligue de l'enseignement avait invité l'Institut français du monde associatif (IFMA) pour dresser un état des lieux de la diversité des modèles socio-économiques associatifs en soulevant plusieurs questions : la place des partenariats et des alliances stratégiques (avec la question de l'impact sur la gouvernance associative), le financement de l'innovation, ou encore l'adéquation entre le modèle socio-économique et le projet porté par l'association.

Entre plénières et ateliers, le programme des Jerf a permis d'envisager la problématique des modèles socio-économiques via différentes approches : thématiques (ressourceries-recycleries, formation professionnelle), méthodologiques et techniques (hybridation des lieux, valorisation du bénévolat, mécénat et levée de fonds), ou encore à travers les ressources (mécénat de compétences, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). Parmi ces ateliers, celui consacré au « Mécénat, fondations et levées de fonds » a permis aux participant·es de se familiariser avec ces notions, d'identifier les atouts de la Ligue en matière d'hybridation des ressources économiques et plus largement d'initier une réflexion autour d'une stratégie de mécénat à adopter à la Ligue de l'enseignement.

Dans le prolongement de ces travaux, l'université de rentrée organisée au Pradet (Var) en septembre a également consacré une partie de son programme à la question des modèles socio-économiques en invitant notamment à débattre les deux membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE), auteurs du rapport « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique » adopté en 2024. Un autre débat, mené par l'IFMA et consacré à la co-construction entre action publique et associations, a notamment permis de faire le lien entre les travaux du CESE et ceux menés au sein de collectifs inter-associatifs comme la recherche-action du projet Escape (Économie solidaire, co-construction, action publique émergente) portant sur la co-construction des politiques publiques.

Enfin, pour mesurer les enjeux et perspectives des fédérations et des unions régionales, une enquête sur la situation socio-économique du réseau a été lancée en novembre 2024 ([lire p. 105](#)).

# LA QUESTION DE CONGRÈS 2025 CONSACRÉE À L'ÉDUCATION À L'ESPRIT CRITIQUE

Pour son congrès 2025, qui aura lieu en juin à Rennes, la Ligue de l'enseignement a choisi de consacrer ses réflexions et ses travaux à l'esprit critique sous le titre « Nouveaux défis, nouvelle émancipation : pour une Ligue qui éduque à l'esprit critique ». Validé lors de l'assemblée générale 2024, ce thème a officiellement été lancé lors de l'université de rentrée, en septembre. À cette occasion, la démarche accompagnant la Question de congrès et portée par le conseil d'administration a été présentée au réseau. Celle-ci consiste à croiser les analyses théoriques externes (chercheur-euses, intellectuel-les...) aux pratiques réflexives à travers des débats et des rencontres.

Pour valoriser et rendre visibles les contributions des fédérations et unions régionales, le pôle Numérique du centre confédéral a noué un partenariat avec Cartodebat pour créer une plateforme dédiée (<https://cartodebat.fr/ligue-enseignement-congres-2025>). En plus de recueillir et consigner les contributions de chacun-e, la plateforme donne la possibilité de réagir aux contenus et de proposer des idées et des prolongements afin d'enrichir les débats.

Durant le deuxième semestre 2024 et début 2025, des temps de réflexion et d'échanges ont été proposés au réseau, à l'image de la visioconférence « Les intelligences artificielles : progrès ou chaos pour l'éduc pop ? », organisée par le pôle Numérique en juillet 2024 et qui a attiré une trentaine de personnes, ou encore la conférence sur la pensée critique proposée par Denis Caroti, docteur en philosophie, à l'occasion de l'université de rentrée. En novembre, en ouverture des Rencontres nationales de l'éducation à Rennes, le physicien et philosophe des sciences Étienne Klein a proposé une conférence intitulée « Comment faire face à la puissance du faux ? ».

En novembre a également été initié un cycle de sept rencontres en visioconférence avec les comités nationaux et les fédérations sportives mobilisant près de 150 personnes. Ce cycle a pour but d'approfondir la notion d'esprit critique avec les deux experts qui nous accompagnent : Denis Caroti et Emmanuel Mayoub. Nous avons produit des questionnements associés à des thématiques : transition écologique, éducation au sensible à travers les arts et la culture, lutte contre les idées d'extrême droite, formation des éducateur-rices, approches pédagogiques dans nos séjours...

Dans le prolongement des Rencontres nationales de l'éducation organisées à Rennes en novembre 2024 sur le thème « La culture scientifique pour éduquer à l'esprit critique », un temps de travail a été prévu sur le rôle de la culture scientifique pour la formation du-de la citoyen-ne et l'esprit critique.

En décembre, en Occitanie, des débats ont été animés lors du conseil d'administration de l'union régionale : « Coopérer : faire collectif pour se faire entendre ? ».

D'autres débats, accompagnés par le pôle Numérique, sont prévus dans les fédérations et les unions régionales. L'ensemble des contributions fera l'objet d'une analyse et d'une restitution adressées au réseau et aux partenaires ayant contribué à la démarche.

**ACTIONS**

03

**ET INITIATIVES**

**AUX NIVEAUX**

**NATIONAL**

**ET EUROPÉEN**

# RELATIONS AVEC LES MINISTÈRES

## AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

La Ligue de l'enseignement a renouvelé en septembre 2023 sa grande convention pluriannuelle pour la période 2023-2025 visant à conforter le partenariat la liant au ministère de l'Éducation nationale en tant que mouvement complémentaire de l'enseignement public. Ce partenariat se structure autour de 3 grandes ambitions articulant les priorités ministérielles et les axes de notre projet éducatif au service de l'École publique (lire p. 9).

L'année 2024 a ainsi permis de conforter cette dynamique renouvelée, notamment par l'animation thématique de notre tête de réseau sur ces ambitions, et avec l'appui des correspondants académiques de notre réseau en charge du suivi et de l'évaluation de cette CPO.

## AVEC LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

La convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2022, qui consolide l'appui de la Cnaf à la tête de réseau nationale de la Ligue, avait été prolongée d'une année en 2023 pour s'articuler avec la renégociation de la Convention d'objectifs et de gestion qui lie la Cnaf et l'État. Une nouvelle convention a ainsi été renégociée en 2024, et signée pour la période 2024-2027.

La Ligue est de ce fait le partenaire associatif le plus ancien de la Cnaf, avec qui elle est liée par convention depuis 1968. La Cnaf et le réseau des CAF sont ainsi le deuxième partenaire publique de la Ligue de l'enseignement après le ministère de l'Éducation nationale.

La Ligue a pu ce faisant continuer en 2024 son travail d'animation et de mobilisation autour des chantiers qui structurent ce partenariat : le renforcement de la qualité éducative de nos actions dans le cadre des politiques locales de loisirs et de vacances ; l'appui à l'autonomie et l'engagement des jeunes ; le renforcement de l'engagement de la Ligue dans l'animation de la vie sociale ; et le renforcement de nos actions en faveur de la parentalité.

Par ailleurs, au titre de sa participation au comité laïcité de la Cnaf, la Ligue s'était mobilisée dès 2023 dans l'élaboration d'un guide pour l'application du principe de laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale. Ce guide a été finalisé début 2024, publié en septembre et diffusé largement par notre réseau et le réseau des CAF.

## AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Dans le cadre de la convention pluriannuelle 2022-2025 qui nous lie au ministère de la Culture, l'année 2024 a été marquée par un travail collectif sur le renouvellement

de la charte d'engagements réciproques culture - éducation populaire. Signée 25 ans après la première, cette charte vise à favoriser une meilleure reconnaissance, sur les territoires, de la contribution des associations d'éducation populaire au service de l'éducation artistique et culturelle et de la démocratie culturelle. Dans cette démarche, la Ligue de l'enseignement a été reçue, aux côtés des autres associations signataires, par la ministre de la Culture en février et juin 2024.

## AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (DJEPVA)

La Ligue de l'enseignement avait renouvelé en 2023 la convention pluriannuelle qui soutient son partenariat avec la DJEPVA au sein du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Notre travail d'interlocution continue et d'animation de réseau s'est ainsi poursuivi en 2024, notamment autour du soutien aux Accueils collectifs de mineurs, de promotion de l'engagement des jeunes (notamment dans le cadre de l'animation volontaire), de formation aux métiers de l'animation, d'accompagnement des projets éducatifs de territoire, mais également d'accompagnement du développement de la vie associative locale.

## AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)

La Ligue de l'enseignement a renouvelé en 2023 sa convention pluriannuelle avec l'ANCT pour la période 2023-2025. L'année 2024 a ainsi permis à la tête de réseau de la Ligue de continuer son animation de réseau en faveur des actions de nos structures locales au profit des habitant-es et des associations dans les quartiers relevant de la politique de la ville (QPV).

Ce travail s'est en particulier développé à la faveur de la consolidation des Cités éducatives et de la refonte des contrats de ville. La Ligue de l'enseignement est ainsi intervenue à l'invitation de l'ANCT lors de la Journée nationale des Cités éducatives fin 2024.

Parallèlement à cet engagement pour la politique de la ville, la Ligue est également depuis 2016 un opérateur important du dispositif de formation VRL « valeurs de la République et laïcité » porté par l'Agence et la Grande Équipe.

L'année 2024 a permis de négocier et renouveler une convention pluriannuelle spécifique pour la période 2024-2026. Afin de renforcer les compétences et ressources des multiples formateur-rices habilité-es de notre réseau qui œuvrent à la formation des acteur-rices des territoires autour des enjeux de laïcité.

# PRISES DE POSITION MARQUANTES DE L'ANNÉE

## CONTRE LA LOI ASILE ET IMMIGRATION

Dès novembre 2023, aux côtés d'associations, de collectifs et de syndicats, la Ligue de l'enseignement dénonçait le projet de loi « Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », l'une des plus répressives de ces 40 dernières années en matière de droits des personnes migrantes. La Ligue a ainsi poursuivi sa mobilisation en 2024 en invitant, aux côtés de ses partenaires, son réseau et plus largement l'ensemble des citoyen·nes à se rendre dans la rue les 14 et 21 janvier pour s'opposer à cette loi synonyme de victoire des idées de l'extrême droite. Le 25 janvier, alors que le Conseil constitutionnel devait rendre sa décision concernant cette loi, la Ligue a rejoint des associations, collectifs de personnes exilées, juristes et chercheur·euses rassemblé·es près de cette juridiction pour dénoncer ce texte et demander son retrait. Promulguée le 26 janvier, la loi vise à vider de sa substance notre système d'accueil pour les personnes cherchant une protection en France (facilitation du refus ou du retrait des conditions matérielles d'accueil, délivrance quasi-automatique d'OQTF dès le rejet de la demande...). Le 15 février, sur le site internet du *Monde*, la Ligue de l'enseignement et une centaine de personnalités, de représentant·es d'ONG, de syndicats et d'associations ont signé la tribune « Loi "immigration" : des digues ont sauté face à la xénophobie et à la remise en cause de l'État de droit ». Plusieurs dispositions de cette loi sont entrées en vigueur en juillet concernant le délai d'édiction d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) pour les demandeurs d'asile, le contrat d'engagement au respect des principes de la République que doivent désormais signer les personnes étrangères souhaitant un titre de séjour, ou encore les modalités de l'assignation à résidence pour les demandeur·euses d'asile. Instrumentalisées par des médias et certains politiques, les questions liées à l'immigration n'ont cessé de faire l'actualité en 2024. Dès sa mise en place en septembre, le gouvernement Barnier a fait de l'immigration son cheval de bataille en multipliant les annonces dangereuses et en proposant un programme clair : restriction des droits, criminalisation des migrations et des personnes solidaires, ou encore répression des personnes exilées. Afin de dénoncer la posture du gouvernement et ses orientations en matière d'immigration, la Ligue de l'enseignement, aux côtés d'associations, de collectifs de personnes exilées, de collectivités accueillantes et de syndicats, a appelé à défendre une politique migratoire d'accueil et de solidarité dans un communiqué commun publié début octobre.

## DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Dans une tribune publiée le 30 janvier 2024 sur le site du *Monde de l'éducation*, la Ligue de l'enseignement – aux côtés de syndicats enseignants, lycéens, étudiants et d'associations d'élu·es ou encore de parents – a appelé à ce que l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire soit la priorité du pays. Depuis toujours, la Ligue défend en effet l'école publique car elle assure l'égal accès de toutes et tous aux mêmes enseignements, dans les meilleures conditions sur l'ensemble du territoire. Mais cela ne peut se faire qu'avec des politiques ambitieuses assurant la mixité sociale et cassant les phénomènes de ghettoïsation et de séparatisme social. Investir dans la formation initiale et continue de tous les personnels, valoriser leurs métiers, revaloriser leur rémunération... mais aussi faire respecter le principe de laïcité et flécher les fonds publics vers l'école publique sont autant de conditions indispensables pour redonner à l'école de la République toute sa place au sein de notre société.

Les signataires de cette tribune de janvier ont réitéré leur mobilisation par voie de communiqué en octobre, au moment des débats budgétaires 2025, pour demander de nouveau à diriger les fonds publics vers l'école publique laïque. À l'appui de nombreuses enquêtes journalistiques, la Ligue et ses partenaires ont critiqué le financement public des établissements privés sous contrat en France alors même que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse. Afin d'élaborer une ou plusieurs voies de sortie de ce financement, les organisations ont engagé une démarche visant à proposer des plans alternatifs, aidées par des parlementaires et des spécialistes.

# MOBILISATION CONTRE L'EXTRÊME DROITE

En prolongement de son engagement à se mobiliser face au projet de société porté par l'extrême droite, pris lors de son Congrès en 2022, la Ligue de l'enseignement s'est dotée d'un plan de mobilisation « Pour l'émancipation par la démocratie » lors de son assemblée générale en 2023. Le conseil d'administration national a en conséquence décidé au printemps 2024 la création d'un groupe de travail national, constitué de représentant-es issu-es de toutes les composantes de notre réseau, afin d'en piloter la mise en œuvre. Après l'assemblée générale de juin 2024, il a également été décidé de procéder à la désignation d'une vice-présidence dédiée, puis à l'automne de créer un « Comité national pour la lutte contre les idées d'extrême droite », instance nationale attachée au conseil d'administration, afin de consacrer pleinement cette nouvelle priorité pour la Ligue de l'enseignement.

L'année 2024 a ainsi permis une première recension des initiatives prises d'ores et déjà par le réseau de la Ligue, et formaliser de nouvelles pistes et outils pour l'action. Un premier espace de ressources a été créé sur le réseau interne de la Ligue. Parallèlement, une première formation militante, à destination des bénévoles dirigeant-es du réseau, a été organisée au printemps 2024, et un comité de chercheur-euses et intellectuel-les mobilisé-es sur ces questions a été constitué afin de partager leurs analyses des dynamiques électorales et sociétales dont se nourrissent les extrêmes droites, et d'enrichir les perspectives d'action du réseau.

En vue d'accélérer la mobilisation plus large de l'ensemble du réseau de la Ligue, le CA national a formalisé à l'automne des priorités de mobilisation à destination de toutes les composantes de notre réseau, mais également afin de consolider notre engagement dans des dynamiques collectives plus larges de la société civile.

La Ligue de l'enseignement a ainsi pris l'initiative à la fin de l'année 2024 de solliciter des centrales syndicales et des associations, en lien avec la Ligue des droits de l'Homme, et en concertation avec le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep) et le Mouvement associatif qui ont également fait de la lutte contre les idées d'extrême droite un axe prioritaire de leur mobilisation. Ce travail collectif débouchera au printemps 2025 sur le lancement d'un large appel à l'ensemble de la société civile, délié de toute approche partisane. Cet appel « 1 001 territoires pour la Fraternité » ambitionne d'impulser au niveau local des initiatives convergentes visant à promouvoir et faire vivre les valeurs démocratiques et humanistes qui s'opposent au projet de société de l'extrême droite.

## Ligu·ées contre l'extrême droite

Série de quatre podcasts - Les associations se mobilisent ; L'éducation à l'information et aux médias comme barrage ; Face à la xénophobie, accueillir et accompagner les personnes exilées ; Fabriquer la citoyenneté au quotidien - qui raconte pourquoi et comment la Ligue de l'enseignement s'engage contre ces idées, grâce aux outils de l'éducation populaire.



**En savoir plus**  
**sur les Chroniques associatives**

# L'ACTION DE LA LIGUE AU SEIN DES COLLECTIFS

La Ligue de l'enseignement est membre de plus d'une centaine de collectifs et d'instances. Elle a renforcé sa mobilisation au sein de quatre grands collectifs nationaux tout en confortant sa place au sein de différents collectifs sectoriels.

## LES COLLECTIFS « GÉNÉRIQUES »

### Le Mouvement associatif

En 2024, dans un contexte d'instabilité politique, marqué par une progression des idées d'extrême droite, mais aussi de contraction économique, le Mouvement associatif a continué de s'engager (à travers ses coordinations, ses mobilisations et ses plaidoyers) pour préserver et développer l'engagement associatif, socle de citoyenneté largement plébiscité par les Français-es. En 2024, il a plus particulièrement porté un plaidoyer pour les associations en Europe dans le cadre des élections européennes, conduit, en lien avec ses composantes et les autres têtes de réseau national, un travail de mobilisation suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, et porté la voix des associations dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de finances à l'automne.

Réaffirmant, en phase avec les orientations de la Ligue de l'enseignement et dans le respect de l'indépendance à l'égard des partis politiques, l'incompatibilité entre le fait associatif et les valeurs et pratiques d'extrême droite, le Mouvement associatif a poursuivi son action pour préserver les libertés associatives.

Membre du Mouvement associatif et représentée au sein de son conseil d'administration, la Ligue de l'enseignement contribue à ces travaux aux niveaux national et régional et assure, par la voix du Cnajep qui porte une mission déléguée, la question de la lutte contre les idées d'extrême droite. L'implication des équipes dans le déploiement et la mise en œuvre de la politique de soutien à la vie associative Guid'Asso, co-portée avec la Djepva, et la contribution à la structuration des Mouvements associatifs régionaux en outre-mer sont également des aspects essentiels de cette démarche.

### Le Cnajep

Après trois années de co-présidence du Cnajep, la Ligue de l'enseignement a été réélue en 2024 pour trois nouvelles années au conseil exécutif et d'animation du collectif. Elle a en conséquence été confirmée dans son rôle de co-présidence et poursuit son implication dans les chantiers structurants du collectif.

Elle a très étroitement participé à l'organisation des 2<sup>e</sup> Rencontres nationales de l'éducation populaire qui se sont tenues à Poitiers en mai 2024, en partenariat notamment avec Hexopée, l'Injep, l'Association des maires de France, France urbaine, l'Association des maires ruraux de France, ainsi que le Réseau français des villes éducatrices. Réunissant près de 700 participant-es, ces rencontres ont notamment accueilli huit député-es dans le cadre d'un atelier qui s'est attaché à préfigurer une proposition de loi pour l'éducation populaire. Ces député-es ayant été réélu-es après la dissolution de l'Assemblée nationale, le Cnajep a relancé ce travail à l'automne, en lien avec le débat autour du projet de loi de finances 2025.

Nous avons ainsi continué les échanges notamment avec la présidente de la commission « éducation-culture » de l'Assemblée présente à Poitiers, et la députée rapporteure pour avis du budget du programme « jeunesse-vie associative » (BOP 163). Ces interlocutions ont permis de faire valoir l'importance de la contribution de l'éducation populaire et la nécessité du soutien des politiques publiques, notamment en ce qui concerne le droit aux vacances ou la nécessité de pousser une alternative aux séjours de cohésion du Service national universel (SNU). Afin d'affiner cette proposition de loi sur l'éducation populaire, un travail d'étude hébergé à l'Assemblée, en lien avec les député-es mobilisé-es et les associations d'élu-es de collectivités, a débouché en avril 2025 sur un colloque, permettant de structurer un travail transpartisan visant à consolider des dispositions législatives et budgétaires de soutien à l'éducation populaire.

Parallèlement à ce travail avec la représentation nationale, la Ligue de l'enseignement a continué son implication au sein du Cnajep avec Hexopée pour conforter le travail collectif des Associations jeunesse et éducation populaire (Ajep) au sein du comité de filière Animation, pour pousser les 36 propositions élaborées en 2023. Le travail du comité a en effet été largement perturbé par la dissolution et les remaniements ministériels.

Les Ajep ont ainsi lancé un travail d'actualisation de leurs 36 propositions, dans la perspective notamment de l'organisation d'un comité des financeurs, interministériel et associant la Cnaf et les associations de collectivités, afin de mobiliser des moyens publics à la hauteur de la crise traversée par notre branche et l'emploi associatif en particulier.

La Ligue se mobilise notamment dans ce cadre autour des enjeux de continuité éducative (pour relancer de réels projets éducatifs globaux à l'échelle des territoires), et pour formuler des propositions concrètes afin d'assurer le droit aux loisirs, à la culture et au départ (notamment en séjours scolaires et séjours éducatifs de vacances).

La Ligue a également contribué activement au chantier de lutte contre les idées d'extrême droite que le Cnajep est un des premiers collectifs nationaux à avoir lancé dès 2022. En effet, le mandat du Cnajep auprès du bureau du Mouvement associatif est assuré par un membre de la Ligue de l'enseignement, qui coordonne sous ce mandat collectif ce chantier. Ce travail s'articule pleinement avec l'ambition portée par la Ligue sur ce sujet depuis son Congrès de Metz.

La Ligue de l'enseignement a également appuyé le plaidoyer « jeunesse » du Cnajep, mis en lumière par un rapport porté par le représentant du Cnajep au CESE et formalisé lors de l'Agorajep en décembre 2024. Ce travail devrait notamment permettre de formuler plus précisément des éléments pour une alternative au Service national universel afin de faire émerger une nouvelle ambition pour des parcours d'engagement et de citoyenneté accessibles à toutes les jeunes.

Enfin, la Ligue, via sa contribution au Cnajep et au Mouvement associatif, a continué son travail de vigilance et de mobilisation contre les atteintes aux libertés associatives initiées notamment par l'instauration du contrat d'engagement républicain en 2023.

## FAITS MARQUANTS AU SEIN DE CERTAINS COLLECTIFS SECTORIELS

### Dans le champ de la laïcité

#### Au sein du Comité national d'action laïque (Cnal)

La Ligue de l'enseignement s'est mobilisée au sein du Cnal sur le thème de « l'égalité en/de l'éducation, pour la mixité sociale » retenu pour l'année 2023-2024. Ces travaux ont ainsi permis les auditions de Jean-Paul Delahaye, Claude Lelièvre, Najat Vallaud-Belkacem, Pierre Ouzoulias, Catherine Kintzler, ou encore Frédérique de la Morena.

Le Cnal a également commandé un sondage sur ce thème réalisé par l'Institut Ifop. Le colloque annuel du Cnal s'est tenu à Montpellier le 15 juin sur la thématique « La laïcité à l'école : état des lieux et moyens d'agir ». Le thème de travail retenu pour l'année 2024-2025 est « La liberté de choisir l'école publique est-elle garantie partout en France aujourd'hui ? ».

#### Création du Mouvement pour la défense de l'école publique laïque

Le 30 janvier 2024, une vingtaine d'organisations, dont la Ligue, a publié une prise de position « Pour que la République soutienne pleinement son école publique ». Une série de rencontres a permis d'approfondir cet engagement. Il a été réaffirmé avec un nouveau texte le 10 octobre « Maintenant l'école publique ! », co-signé par une trentaine d'organisations. La Ligue est très présente en tant que telle et en tant que membre du Cnal. Nous nous appuyons en particulier sur le regain ayant suivi nos travaux de 2018 lors de notre présidence du comité, sur l'application du principe de laïcité et sur la mixité sociale.

#### Au sein du Réseau laïque européen (RLE)

Le RLE, dont la Ligue de l'enseignement est un des membres fondateurs, s'est étoffé cette année et compte désormais douze organisations membres (Pologne, Espagne, Italie, Belgique, Grande-Bretagne...). Le RLE est intervenu à plusieurs reprises auprès de la Commission et du Parlement européen pour affirmer ses objectifs de séparation des Églises et des États, et rappeler l'importance des droits sexuels et reproductifs. Un site internet accueille les contributions des membres, dont la Ligue est un des plus actifs (<https://laicite-secularism.eu/>).

## Dans le champ de la culture

### Au sein de la Cofac

La Ligue de l'enseignement assure la vice-présidence de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac) qui rassemble une trentaine de fédérations culturelles œuvrant dans différents champs : patrimoine, théâtres, musées, musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), cinéma, écoles de cirque, foyers ruraux, MJC. « Pôle culture » du Mouvement associatif, la Cofac agit pour faire reconnaître la place des associations, des bénévoles, des amateur·rices et des usager·ères dans l'élaboration des politiques culturelles. En 2024, la Ligue a poursuivi sa réflexion de fond sur les droits culturels au sein de la Cofac avec un premier atelier qui s'est déroulé lors des Rencontres culture du 6 décembre. Une série de visioconférences est en préparation sur ce sujet pour 2025.

### Au sein de l'Alliance pour la lecture

La Ligue de l'enseignement est membre de l'Alliance pour la lecture, collectif créé en 2022 et qui réunit une centaine de structures des champs culturel, social et éducatif. En 2024, la Ligue a poursuivi son engagement au sein du collectif, contribuant à la réflexion sur le développement de la lecture pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

### Au sein de Scènes d'enfance - Assitej France

Aux côtés de seize associations et réseaux nationaux du spectacle vivant, la Ligue est partenaire et membre du conseil d'administration de Scènes d'enfance - Assitej France. En 2024, la Ligue s'est impliquée dans plusieurs opérations nationales portées par Scènes d'enfance. Plus spécifiquement, la Ligue a participé aux premiers temps de travail sur l'écriture du nouveau projet associatif de Scènes d'enfance.

## Dans le champ des vacances et des séjours scolaires

Actrice du tourisme social, la Ligue de l'enseignement est particulièrement investie, avec l'ensemble des acteur·rices du secteur, au sein de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) et de la Jeunesse au plein air (JPA).

Début 2024, au sein de la JPA, la Ligue a contribué à la production d'un plaidoyer en faveur de l'accessibilité des accueils collectifs de mineur·es par les jeunes en situation de handicap. Ce travail a donné lieu à la production d'une page internet dédiée et à l'organisation d'un webinaire national, le 20 novembre, intitulé « Levons les obstacles au handicap » pour promouvoir le plaidoyer et interpeller les politiques publiques.

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement est fortement engagée dans le comité de filière animation. Au vu du contexte politique, la vie du comité a été très dégradée en 2024. Pour autant, en fin d'année, le gouvernement a décidé de revaloriser la rémunération des CEE sans tenir compte de l'avis des Ajep sur la nécessité d'une étude d'impact et de mesures de compensation. La Ligue s'est fermement opposée à cette décision et a été moteur, début 2025, d'une mobilisation autour d'un plan national de droit au départ, regroupant les sujets des colos, des classes de découvertes et du patrimoine.

## Dans le champ de la solidarité internationale

La Ligue de l'enseignement est membre de Solidarité Laïque, collectif réunissant une cinquantaine de membres œuvrant contre les exclusions et pour l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous. La Ligue participe par ailleurs à plusieurs programmes coordonnés par Solidarité Laïque : « Jeunes des 2 Rives » et « Soyons actifs/actives ». Ce dernier rassemble environ 80 organisations françaises et tunisiennes et vise la réduction des inégalités d'accès aux droits à travers trois domaines d'action : l'éducation, l'insertion socioprofessionnelle/l'économie sociale et solidaire et la démocratie locale et participative.

La Ligue de l'enseignement est également membre du groupement d'intérêt général France Volontaires, plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Elle participe activement à un groupe de travail sur le volontariat et la réciprocité et a contribué au lancement d'un nouveau groupe de travail portant sur le bilan carbone du secteur du volontariat international.

Enfin, la Ligue fait aussi partie de la Coalition éducation qui œuvre pour le droit à une éducation inclusive pour toutes et tous partout dans le monde.

## Dans le champ de l'ESS

Durant l'année 2024, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement au sein de l'Économie sociale partenaire de l'école de la République (Esper) qui promeut l'ESS auprès des jeunes en milieu scolaire, en contribuant aux travaux et instances à l'échelle nationale, ainsi qu'aux comités locaux à travers ses fédérations départementales. Elle s'est également engagée, au nom du Mouvement associatif, au sein de la commission éducation jeunesse mise en place par ESS France. Dans le cadre de cette commission qui fédère plusieurs membres d'ESS France, la Ligue a entrepris des travaux visant à renforcer l'influence de l'ESS dans les programmes scolaires et universitaires, ainsi que la mise en place d'un dispositif « Stage ESS ».

# 04 NOS ACTIONS

# ÉDUCATION

Association éducative complémentaire de l'enseignement public et partenaire des collectivités locales, le réseau de la Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien, dans tous les départements, les acteur·rices éducatif·ves qui agissent au sein de l'École et dans les territoires.

Pour la Ligue de l'enseignement, l'éducation reste un levier majeur pour relever les défis sociaux, environnementaux et démocratiques auxquels la société doit faire face. Dans chaque territoire, la Ligue se mobilise aux côtés des acteur·rices au service de l'éducation des enfants et des jeunes. Cette mobilisation constitue un des leviers de réduction des inégalités éducatives, à l'image des dynamiques qui se déploient dans les projets éducatifs de territoires (PEdT), les cités éducatives ou les territoires éducatifs ruraux.

Le réseau de la Ligue de l'enseignement, au travers de projets déployés dans les temps scolaires, péri et extrascolaires, contribue à favoriser une approche globale de l'éducation qui s'appuie sur des pratiques partenariales locales fortes, avec les professionnel·les et les parents, et des propositions éducatives en phase avec les préoccupations des enfants et des jeunes.

## LES CPS, LEVIER D'ACTION POUR AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE ET LE CLIMAT ÉDUCATIF

Depuis quelques années, l'intérêt porté au développement et au renforcement des compétences psychosociales (CPS) s'est diffusé au-delà du champ de la santé, qui a conceptualisé cette notion, pour gagner progressivement le champ de l'éducation. L'approche par les CPS permet aux acteur·rices éducatif·ves de questionner leurs pratiques et de remettre au centre de leur réflexion les questions liées à leur posture éducative, identifiée comme un élément structurant du travail auprès des enfants et des jeunes.

Afin que les CPS constituent un levier de développement d'un climat éducatif de qualité dans tous les espaces d'accueil de la Ligue, le pôle Éducation du centre confédéral a créé, fin 2023, une nouvelle mission nationale déléguée « Climat éducatif et CPS » confiée à la fédération du Cher, ainsi qu'un groupe de travail national composé d'une trentaine de personnes issues de 19 fédérations départementales.

Partant du postulat que de nombreuses activités éducatives proposées par la Ligue à travers ses champs d'activité contribuent au développement des CPS, la mission nationale déléguée et le groupe de travail ambitionnent de cartographier les activités et les pratiques

du réseau au regard de la grille de lecture des CPS. Par ailleurs, l'accompagnement du réseau s'articule autour de deux axes de travail :

- Une approche globale conduite par la mission nationale déléguée couvrant l'ensemble de nos activités éducatives ;
- Une approche spécifique en lien avec la prévention du harcèlement, notamment dans le cadre scolaire, par la mise en œuvre du programme « Vivre ensemble – Fri For Mobberi ».

Deux formations dédiées au développement et au renforcement des CPS se sont déroulées en 2024, animées par Promotion santé Normandie. La première, en avril, a réuni 13 personnes et visait à doter les professionnel·les du réseau de connaissances leur permettant de mieux appréhender le champ des compétences psychosociales et d'expérimenter des techniques d'animation d'ateliers. La seconde formation, qui a réuni 16 participant·es en octobre, consistait à donner des clés pour élaborer et animer des séances collectives permettant le renforcement des compétences psychosociales.

En mai, le séminaire de travail des coordonnateur·rices académiques a consacré une partie de son programme à la question des CPS afin de familiariser les participant·es au concept de promotion de la santé. En collaboration avec l'Usep nationale, secteur sport scolaire de la Ligue, une réflexion collective a permis d'identifier les conditions d'un projet commun d'éducation pour la santé entre un comité départemental Usep et une fédération de la Ligue de l'enseignement.

En septembre, à l'occasion de l'université de rentrée, un atelier était également dédié au sujet afin d'expliquer l'importance d'outiller et d'accompagner les professionnel·les sur cet axe de travail que constituent les CPS.

Enfin, des capsules vidéo, réunies sous l'intitulé « Vers une éducation populaire de la santé », ont été réalisées fin 2024 en partenariat avec Promotion santé afin de favoriser le rapprochement des deux réseaux. Elles mettent en valeur ce qui fonde leur proximité, notamment les principes et les pratiques de l'éducation populaire, ainsi que la volonté de lutter contre les inégalités sociales (de santé).

Le partenariat engagé avec Promotion santé devrait se formaliser en 2025 pour favoriser la convergence des actions menées par les deux réseaux dans les territoires.

### Vivre ensemble - Fri For Mobberi

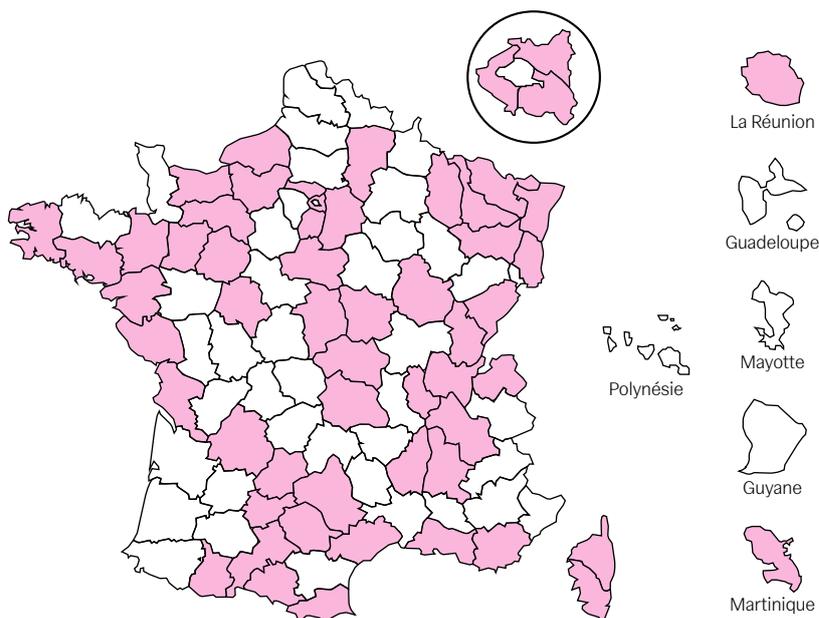
Fin 2023, le centre confédéral, en partenariat avec la fédération de Paris, élaborait un plan d'accompagnement visant l'essaimage et le déploiement national par son réseau du programme « Vivre ensemble - Fri For Mobberi ». Celui-ci contribue au plan de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire relevant de l'une des priorités de la convention pluriannuelle d'objectifs qui lie la Ligue au ministère de l'Éducation nationale.

La formation de 80 professionnelles issues de 55 fédérations départementales (dont deux ultramarines) au programme des 3-6 ans a constitué l'axe central de ce plan d'accompagnement. Pour assurer le déploiement du dispositif au sein du réseau, et grâce à la Fondation Okala qui le soutient, la Ligue de l'enseignement de Paris a renforcé son équipe afin d'animer la communauté de formateur-rices et accompagner l'ensemble du réseau.

En septembre 2024, une enquête conduite auprès des fédérations participantes a permis d'identifier les leviers mobilisés localement pour déployer le programme ainsi que les éventuels freins à lever. 80 % des fédérations ayant répondu ont ainsi fait la promotion du dispositif auprès des acteur-rices éducatif-ves de leur territoire (Éducation nationale, communes et intercommunalités). Six d'entre elles ont mis en place des formations auprès de cadres de l'Éducation nationale, d'enseignant-es, d'Atsem et de professionnelles du périscolaire (personnel de coordination, de direction et d'animation) et quinze, des interventions directes auprès de groupes d'enfants en temps scolaire et périscolaire.

En 2025, la suite du déploiement passera par la diffusion d'une nouvelle mallette « Petite enfance », des formations de formateur-rices des professionnelles de la petite enfance ainsi qu'un accompagnement renforcé du réseau dans sa mission de promotion du programme et le développement de formations au local.

#### FÉDÉRATIONS DISPOSANT AU MOINS D'UN·E FORMATEUR·RICE DU PROGRAMME « VIVRE ENSEMBLE – FRI FOR MOBBERI »



Source :  
pôle Éducation du centre  
confédéral - 2024.

### « MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ », AXE STRUCTURANT DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Deux actions principales constituent aujourd'hui la mission nationale « Mémoire et citoyenneté » confiée à la Ligue de l'enseignement de Paris : le concours scolaire « La Flamme de l'égalité » en lien avec l'histoire de l'esclavage, et le projet « Construire le monde d'après » dédié à la

question de la mémoire, en milieu scolaire, du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. Ces deux actions s'adressent principalement aux enseignant-es en leur proposant un accompagnement dans leurs projets de classe.

#### La Flamme de l'égalité

Créé en 2015, le concours<sup>1</sup> invite les élèves du CM1 à la terminale à approfondir leurs connaissances sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs

1. L'Initiative fait suite à la loi Taubira du 21 mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité et en particulier son article 2 qui préconise d'en renforcer l'enseignement dans les programmes scolaires.

abolitions mais aussi à mieux saisir leurs répercussions sur la société d'aujourd'hui. La Ligue de l'enseignement le coordonne aux côtés de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), les ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, des Outre-mer et de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME). La Ligue participe également, dans chaque académie, aux délibérations du jury, représentée notamment par ses coordonnateur·rices académiques.

Pour réaliser les projets de classe, les équipes éducatives ont à leur disposition de nombreuses ressources via une plateforme numérique dédiée. Les dossiers pédagogiques, outils, contacts d'intervenant·es peuvent ainsi être mobilisés dans des champs et disciplines artistiques comme la musique, l'écriture, le chant, les arts visuels ou encore les arts plastiques.

La 9<sup>e</sup> session du concours « La Flamme de l'égalité » a mobilisé près de 7 300 élèves de 208 écoles et établissements réparti·es sur 30 académies (hexagone et outre-mer), ainsi que dans des établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et du Centre national d'enseignement à distance (Cned). Les 298 projets menés par les élèves et les équipes éducatives sur le thème « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter », ont été évalués au printemps 2024 par les jurys académiques, organisés par les référent·es académiques « mémoire et citoyenneté » sous l'autorité des recteur·ices. Les travaux sélectionnés ont été valorisés au sein des académies, puis adressés au jury national qui s'est tenu en novembre 2024.

[www.laflammedelegalite.org](http://www.laflammedelegalite.org)

### « Construire le monde d'après »

Ce projet est né en 2020 d'un programme de recherche-action intitulé « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en milieu scolaire : mémoires, histoire et transmission », associant la Ligue de l'enseignement et l'association Ibuka France, et financé par l'Observatoire B2V des mémoires et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS). Ce projet vise à enseigner aux jeunes ce qu'est un génocide et à accompagner les enseignant·es dans l'accueil de rescapé·es qui viendraient témoigner en classe ainsi que les rescapé·es eux-mêmes dans la prise de parole devant un public scolaire. Un comité scientifique transdisciplinaire, composé de chercheur·euses et de spécialistes en sciences sociales, assure le suivi du projet à travers trois champs spécifiques : la psychologie, l'histoire et les sciences de l'éducation. En 2023-2024, le projet a reçu le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, du ministère des Affaires étrangères, et de la Fondation Amnesty International France.

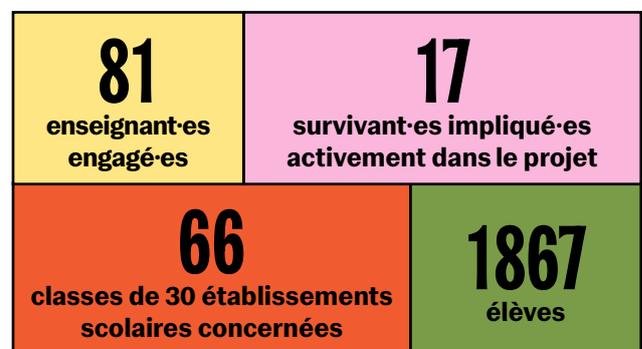
Depuis sa mise en œuvre, ce projet permet chaque année d'accompagner une quinzaine de rescapé·es témoins ainsi que des classes de collèges et lycées dans la préparation et l'accueil d'un témoignage en classe. L'essaimage du projet est assuré localement grâce à des relais locaux issus de l'association Ibuka et des fédérations

départementales de la Ligue de l'enseignement. En 2024, les relais locaux de la Ligue ont bénéficié d'une formation de la part de Rémi Korman, historien, sur l'histoire du génocide, et Amélie Schäfer, psychothérapeute, sur l'accompagnement des rescapé·es, tous deux membres du comité scientifique. À l'appui de cette formation, les relais locaux ont pu mettre en place des actions dans leurs territoires, à l'image de la fédération de Haute-Garonne qui a conduit une action avec la communauté rwandaise de Toulouse en mai à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des commémorations du génocide.

Par ailleurs, la Ligue et Ibuka France ont fait connaître le projet à diverses occasions en 2024 : à la demande de l'Association des professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) à Sciences Po Lille, le 23 mars, lors de la journée d'étude nationale « Le génocide des Tutsi : histoire, mémoire, transmission », puis le 4 avril à l'ENS Paris lors d'une soirée d'étude « Pourquoi et comment enseigner le génocide des Tutsi ? », ou encore en avril, à l'occasion du colloque « 30 ans après le génocide des Tutsi au Rwanda : continuer à juger, enquêter et transmettre » à la demande du musée du Quai Branly. Enfin, la Ligue de l'enseignement a également participé à la table ronde intitulée « Enjeux contemporains de la mémoire », aux côtés notamment de Simon Fieschi (rescapé de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et fondateur de l'association Dessinez Créez Liberté), organisée par l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

[www.enseigner-temoigner.org](http://www.enseigner-temoigner.org)

### CHIFFRES CLÉS 2023-2024



### Construire le monde d'après : retour d'expériences avec des élèves

Témoignages d'élèves de terminale du lycée des Francs Bourgeois (Paris) ayant participé au projet encadré par la Ligue de l'enseignement de Paris et l'association Ibuka France.



[En savoir plus sur les Chroniques associatives](#)

### Projet Ambassadrices de l'égalité

Dans le cadre du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 « Toutes et tous égaux », plusieurs ministères ont lancé, le 8 mars 2024, l'appel à manifestation d'intérêt « Ambassadrices de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le parcours d'intégration des étrangers primo-arrivants » à l'attention des associations. Lauréate de cet AMI, la Ligue de l'enseignement et cinq de ses fédérations – Corrèze, Dordogne, Isère, Nièvre et Haute-Savoie – expérimenteront ainsi, en 2025, la mise en place d'ateliers de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes en direction des publics primo-arrivants. Cinq thématiques clés structureront ces ateliers : la lutte pour les droits des femmes en France dans une perspective historique ; la culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de

genre ; les violences faites aux femmes dans et hors du couple ; la santé sexuelle et reproductive et la santé des femmes ; et l'égalité dans la vie professionnelle. Ces ateliers « Ambassadrices de l'égalité » seront animés par des femmes étrangères résidant en France depuis plus de 5 ans et en capacité de jouer un rôle de pair. Pour mener à bien cette mission, elles seront formées et accompagnées par une chargée de mission recrutée pour l'occasion par le pôle Éducation du centre confédéral qui pilote le projet. Cette chargée de mission aura également en charge l'élaboration du contenu des ateliers et de l'ingénierie de formation et la production d'un kit pédagogique.

Localement, chaque fédération devra recruter deux ambassadrices et organisera huit ateliers de sensibilisation pour 15 à 20 participant-es.

## ACCOMPAGNER LES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX

En septembre 2024, le centre confédéral s'est doté d'un nouveau pôle dédié aux politiques éducatives territoriales afin d'outiller et d'accompagner les fédérations départementales dans leur stratégie de développement sur cette thématique, en lien avec les différentes politiques publiques (politique de la ville, enfance et jeunesse, loisirs éducatifs, etc.).

La mission nationale déléguée « Projets éducatifs territoriaux et loisirs éducatifs », confiée à la fédération des Pyrénées-Orientales, anime un groupe de travail et accompagne le réseau sur toutes les questions relatives aux loisirs éducatifs. En 2024, le groupe a ouvert une réflexion sur « ce qu'on ne veut plus voir dans nos accueils de loisirs » invitant à (re)questionner les pratiques et postures éducatives afin d'être cohérent-es avec les ambitions éducatives portées. Cette réflexion intervient alors que les

accueils de loisirs font l'objet d'une demande sociétale et institutionnelle toujours plus ambitieuse pour assurer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

Une dizaine de fédérations a contribué à cette réflexion qui a fait apparaître d'autres dimensions qui dépassent la seule question de la posture éducative : les conditions d'accueil des locaux, l'existence ou pas de temps de concertation entre acteur-rices éducatif-ves ou encore les possibilités de formation continue des équipes qui influent sur la qualité de l'accueil et de l'encadrement. Quatre séances de travail exploratoires ont été organisées autour de l'accompagnement de la posture des équipes, l'engagement et les garanties à affirmer pour nos publics, la revalorisation du métier, et enfin l'adéquation entre ambition politique et moyens dédiés. Ce travail sera formalisé en 2025 et permettra aux fédérations, notamment dans le cadre de réponses à des marchés publics, de déterminer les conditions pédagogiques et matérielles à réunir pour conduire un travail éducatif, de qualité, en adéquation avec le projet éducatif de la Ligue de l'enseignement.

En novembre 2023, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) rendait son rapport « Violences sexuelles faites aux enfants : "on vous croit" » qui révélait que près de 160 000 enfants, en France, sont victimes de violences sexuelles chaque année. Dans les différentes structures de notre réseau (ACM, accueils de jeunes, centres sociaux...) les équipes de direction et d'animation accueillent chaque jour des enfants et des jeunes et sont amenées à suivre les protocoles relatifs aux Informations préoccupantes (IP) ou à des signalements. Néanmoins, l'enjeu demeure de renforcer et d'améliorer leur sensibilisation au risque de danger pour l'enfance. C'est dans ce cadre qu'un webinaire intitulé « Protection de l'enfance : faire du monde de l'animation un relais efficace » a été proposé au réseau le 29 avril et a rassemblé une soixantaine de personnes : directeur-rices de structures, responsables de service, chargés de mission... Ce webinaire a bénéficié de l'intervention d'Anne-Françoise Astruc, conseillère à la Cour d'appel de Paris, qui gère des affaires impliquant des mineur-es auteur-rices et des mineur-es victimes.

Cet apport visait notamment à outiller le réseau pour conduire un travail spécifique auprès des équipes des structures afin de renforcer et d'améliorer la sensibilisation aux dangers auxquels peuvent être confrontés les enfants.

Enfin, en octobre, à l'occasion des Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, un atelier consacré à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) a réuni 66 personnes du réseau. En effet, le secteur d'activité des vacances et loisirs est un secteur qui peut faire l'objet de situations de VSS, davantage que dans d'autres secteurs d'activité. Cet atelier a donc permis d'identifier des leviers pour mieux informer, prévenir et lutter contre ce type de violences qui peuvent toucher les professionnel-les comme les publics adultes et jeunes accueillis. Des propositions ont été formulées dans le cadre de cet atelier – renforcer la formation des équipes de direction et d'animation, créer un kit de sensibilisation, aborder dans nos structures les questions liées à la vie affective et sexuelle ou encore formaliser un protocole commun spécifique à la Ligue – qui permettront de structurer un plan d'actions prévu pour 2025.

### Lancement du dispositif « la Boîte à jouer »

Portée par l'association Jouer pour Vivre, « la Boîte à jouer » est un dispositif qui valorise et améliore la qualité du jeu libre des enfants à l'école. Depuis 10 ans, l'association accompagne les acteur-rices éducatif-ves dans cette démarche de promotion et de mise en place des boîtes à jouer dans les écoles, au travers notamment de formations. D'un point de vue éducatif, installer des boîtes à jouer dans une cour d'école génère de nombreux bénéfices, à la fois pour les enfants (développement de la créativité, des collaborations, de l'autonomie...) et pour l'ensemble de l'école (réduction des incidents dans la cour, amélioration du climat éducatif/scolaire...).

Identifié comme un levier supplémentaire dans les actions d'accompagnement des projets éduca-

tifs locaux, renforçant ainsi le lien avec les collectivités, le pôle Éducation du centre confédéral a imaginé, en partenariat avec Jouer pour Vivre, un plan d'accompagnement des fédérations qui souhaiteraient s'investir dans ce dispositif. Ce plan repose principalement sur l'organisation de deux formations prévues en 2025 pour outiller et accompagner les fédérations souhaitant proposer le dispositif à des communes de leur territoire. Ainsi, une première réunion de présentation a eu lieu en septembre réunissant 23 professionnel-les et un élu (représentant 20 fédérations départementales et une union régionale). Une deuxième rencontre, en décembre, a permis à six fédérations de confirmer leur intérêt pour le dispositif.

### Rencontres nationales de l'éducation 2024

Les 13<sup>e</sup> Rencontres nationales de l'éducation sur le thème « La culture scientifique pour éduquer à l'esprit critique », co-organisées par la ville de Rennes, la Ligue de l'enseignement et sa fédération d'Ille-et-Vilaine, ont rassemblé, du 27 au 29 novembre, plus de 450 participant-es issu-es principalement d'associations, de collectivités locales et de l'Éducation nationale.

Ces rencontres ont mis en évidence une réalité préoccupante : enseigner l'esprit critique seul ne suffit plus. Parfois détourné pour remettre en question des savoirs, notamment scientifiques, celui-ci doit être impérativement associé à une culture scientifique solide à travers la formation à la démarche scientifique mais également par l'étude de l'histoire des sciences

pour comprendre comment nos connaissances ont été acquises. Les rencontres ont été introduites par une conférence d'Étienne Klein, physicien, directeur de recherches, intitulée « Comment lutter contre la puissance du faux ? ». Deux autres tables rondes étaient au programme : « Esprit critique, esprit scientifique » coordonnée par l'Association française pour l'éducation à la recherche (Apfer) et « Impacts des intelligences artificielles en éducation » proposée par le pôle Numérique du centre confédéral. Outre ces temps en plénière, 23 ateliers ont permis la découverte et la valorisation de projets et d'actions variés dans les champs de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation à l'environnement ou encore de la citoyenneté.

# FOCUS

**Liges de l'enseignement de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne**

## **DES « RDV DU MERCREDI » POUR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE CRÉTEIL**

Depuis 2024, les Ligues de l'enseignement de Seine-et-Marne (77), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94) organisent les « RDV du mercredi », un cycle de visioconférences à destination des acteur·rices éducatif·ves de l'académie de Créteil (enseignant·es, chef·fes d'établissement, animateur·rices périscolaires, personnels des services jeunesse et partenaires institutionnel·les). Ce format vise à offrir à ces professionnel·les un espace de réflexion et d'échange sur des thématiques citoyennes en lien avec le calendrier scolaire (en novembre, la lutte contre le harcèlement scolaire ; en décembre, la laïcité et les valeurs de la République ; en mars, l'égalité femmes-hommes ; et en mai, la lutte contre l'homophobie) tout en leur permettant d'accéder à des ressources et à l'expertise de spécialistes pour enrichir leurs pratiques éducatives.

Quatre visioconférences sont programmées au cours d'une année. Ces sessions rassemblent entre 20 et 150 personnes selon les sujets abordés. À l'issue de chacune d'elles, des actions concrètes sont proposées pour être mises en œuvre sur le terrain, afin de permettre aux établissements scolaires et aux structures éducatives d'améliorer leurs pratiques quotidiennes.

Parmi les visioconférences proposées en 2024, celle du 29 mai portait, par exemple, sur la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire. À cette occasion, Gabrielle Richard, sociologue du genre et chercheuse à l'UPEC,

spécialiste de l'orientation sexuelle et des discriminations LGBTQIA+, a notamment expliqué les mécanismes de discrimination à l'œuvre dans les établissements scolaires et les possibles conséquences sur les élèves. Son intervention a mis en lumière les bonnes pratiques pour prévenir l'homophobie et favoriser un climat scolaire inclusif. Plusieurs initiatives concrètes ont été proposées comme l'organisation d'ateliers de sensibilisation auprès des élèves, la mise en place de formations dédiées pour les équipes pédagogiques et la diffusion d'outils pédagogiques auprès des jeunes en classe ou dans les structures éducatives.

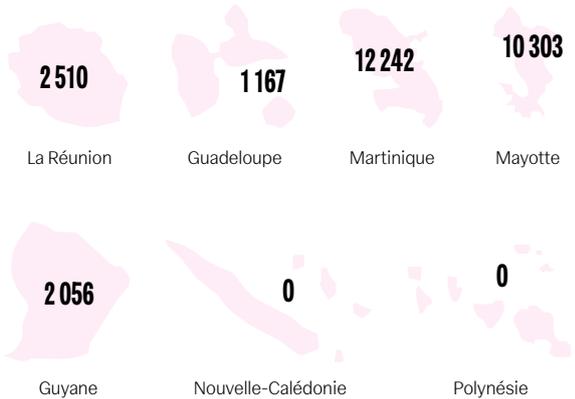
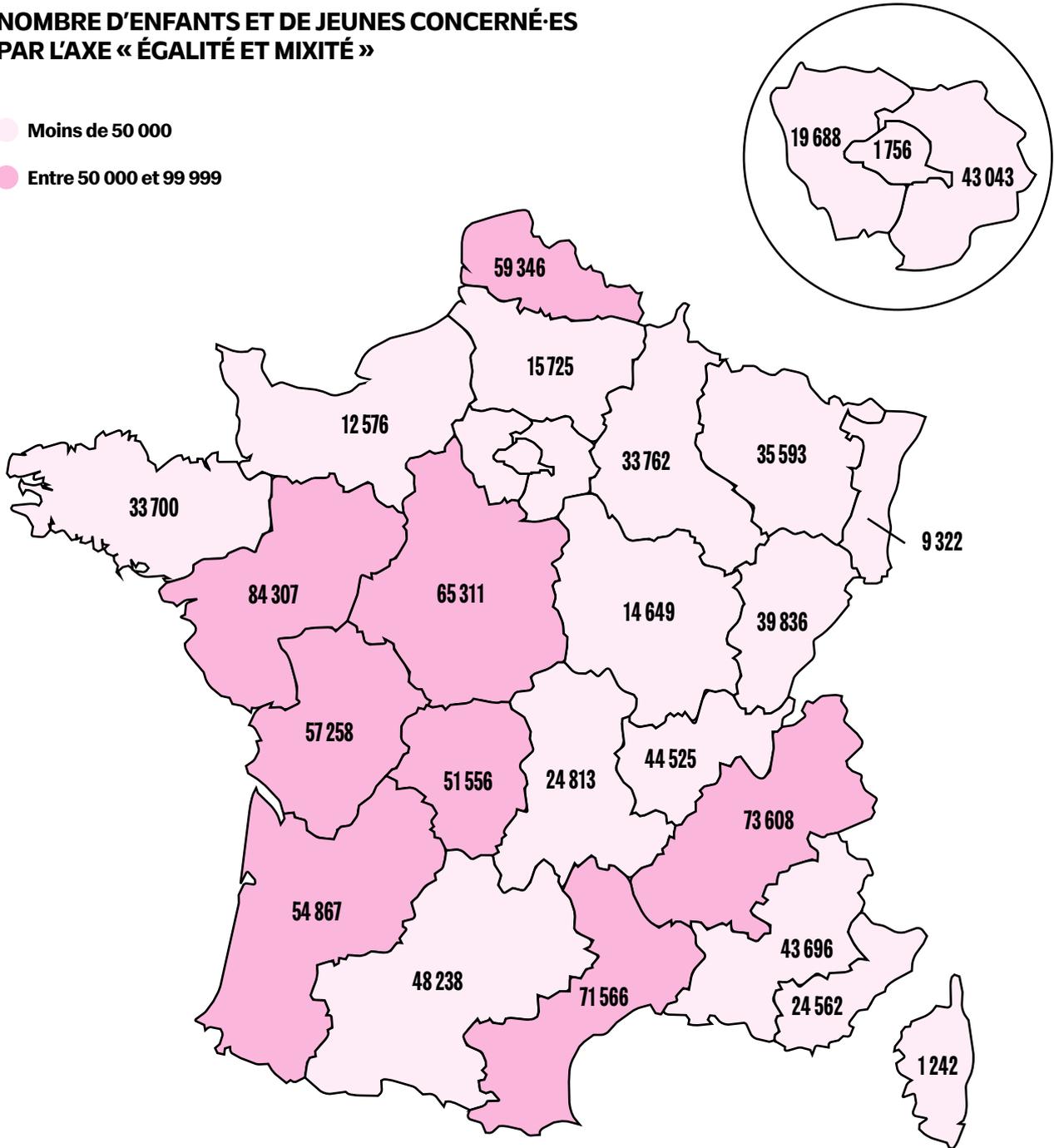
« Les RDV du mercredi » rencontrant un franc succès, les trois fédérations de la Ligue ont décidé de poursuivre le dispositif en 2025 avec, en février 2025, un premier rendez-vous sur le thème « Éduquer à l'esprit critique ». À cette occasion, Denis Caroti, formateur et docteur en philosophie, a partagé son expertise sur la zététique et l'autodéfense intellectuelle, soulignant l'importance de développer l'esprit critique dans l'éducation.

<http://laligue77.org/>  
[www.fo93.org/](http://www.fo93.org/)  
[www.laligue94.org/](http://www.laligue94.org/)



## NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉ-ES PAR L'AXE « ÉGALITÉ ET MIXITÉ »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999

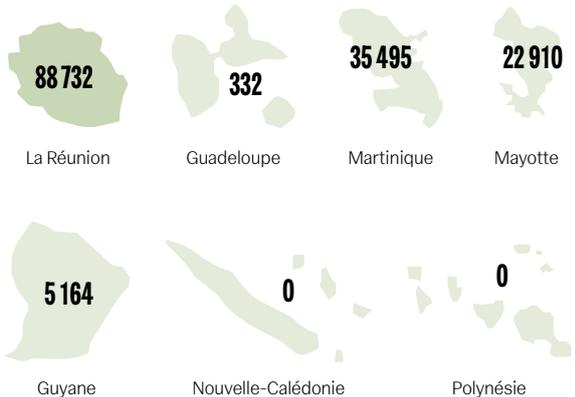
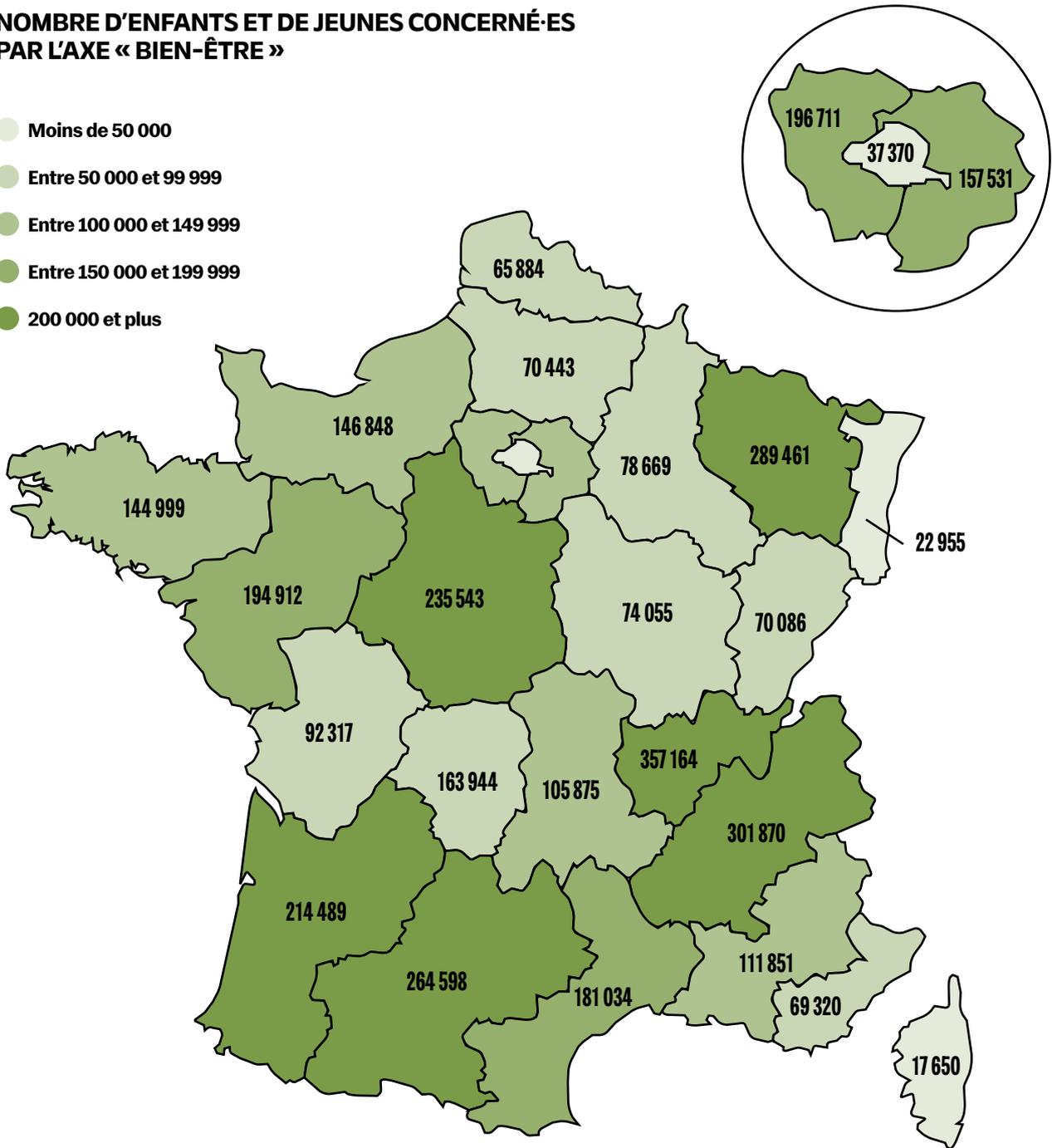


Pour répondre aux enjeux d'égalité et de mixité, les fédérations de la Ligue déploient des actions dans différents domaines d'intervention : inclusion scolaire, culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, sécurisation des parcours solaires... Ces actions se déploient notamment dans les territoires prioritaires, contribuant ainsi à renforcer les dynamiques partenariales au sein des cités éducatives, des conventions territoriales globales des CAF ou encore des territoires éducatifs.

Source : Innovance 2023.

## NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉS PAR L'AXE « BIEN-ÊTRE »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999
- Entre 100 000 et 149 999
- Entre 150 000 et 199 999
- 200 000 et plus



Le réseau de la Ligue de l'enseignement contribue à renforcer le bien-être des enfants et des jeunes – élément qui influence leur scolarité et leur éducation – à travers différents types d'action: éducation et promotion de la santé, notamment grâce à l'Usep, prévention et lutte contre toutes les formes de discrimination, mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle.

Source : Innovance 2023.

# ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

En 2024, le centre confédéral a pu poursuivre ses actions engagées en matière d'animation, de formation et d'accompagnement du réseau sur des sujets structurants tels que l'éducation aux médias et à l'information, l'inclusion numérique, la parentalité à l'heure du numérique ou encore l'éducation à l'esprit critique, thème de sa Question de congrès 2025.

## POUR SUIVRE L'ESSAIMAGE DES PROJETS D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI)

### Les Veilleurs de l'info

En 2024, l'action éducative de la Ligue en matière d'EMI s'est déclinée autour de plusieurs axes complémentaires. Le parcours pédagogique « Les Veilleurs de l'info », actualisé en 2023 et proposant des animations en ligne via le site [emi.laligue.org](http://emi.laligue.org), a été largement déployé tout au long de l'année 2024 pour enregistrer plus de 2 200 visites. Combinant une pédagogie de l'information et du journalisme avec une sensibilisation à la désinformation et aux argumentaires complotistes, ce parcours a été mobilisé par les fédérations départementales auprès de différents publics : élèves de collèges et lycées, volontaires en service civique, personnes détenues en milieu pénitentiaire... Développé sous licence Creative Commons, le parcours peut être déployé par n'importe quel acteur-riche éducatif-ve.

En novembre et décembre 2024, la Ligue a lancé un autre parcours pédagogique d'EMI dédié au développement de l'esprit critique, selon une approche complémentaire axée sur la découverte de biais cognitifs et l'identification d'arguments fallacieux qui contribuent à la construction des opinions ou à la polarisation des points de vue.

### Prix jeunesse de la presse et projet autour de l'éducation à la paix

Porté chaque année par la Ligue de l'enseignement de l'Oise, le Prix jeunesse de la presse consiste en un parcours d'EMI conduit avec des journalistes qui se rendent dans des classes du département pour présenter aux élèves une sélection de leurs articles. Aux élèves ensuite d'élire le meilleur papier selon une grille de lecture. Le ou la journaliste lauréat-e se voit ensuite remettre un prix lors d'une cérémonie animée par les élèves eux-mêmes. La cérémonie de l'édition 2024, qui a rassemblé quelque 350 élèves et leurs enseignant-es, a récompensé Laure Giully, correspondante à Rome, pour son article consacré aux violences faites aux femmes en Italie. Elle a également accueilli comme invité spécial Patrick Chauvel, ancien photoreporter de guerre qui a couvert en 50 ans de carrière une trentaine de conflits dans le monde. Patrick Chau-

vel a répondu aux questions des élèves sur le rôle d'un reporter de guerre, les dangers du métier mais aussi l'importance de la liberté d'expression. Cet événement fut l'occasion pour le centre confédéral et Patrick Chauvel d'amorcer un projet commun d'éducation à la paix. Celui-ci comprendrait des ateliers/rencontres avec le photoreporter, une exposition photo nomade et une plateforme pédagogique dédiée. Le pôle Numérique a entamé des recherches de financements pour réaliser ce projet qui sera déployé dans plusieurs régions.

Une autre démarche ambitieuse de formation des animateur-rices à l'EMI a été engagée sur les territoires depuis 2023. Les pôles Numérique et Formation du centre confédéral et l'Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente (Infrep) ont obtenu le marché de formation EMI d'Uniformation. Avec le concours pédagogique et organisationnel des fédérations du Rhône, de Gironde et de Paris, 20 personnes ont été formées à la création de contenus multimédia en 2024.

### Pour un collectif national EMI - éduc pop

La Ligue, soutenue par le ministère de la Culture, a proposé de redimensionner l'association Enjeux e-médias avec ses partenaires - dont les Ceméa, les Francas et Savoirs & Devenir - afin de rendre davantage visibles leurs analyses et pratiques d'éducation à l'esprit critique, créatif et civique (3C), spécifiques aux réseaux d'éducation populaire et ce dans une perspective européenne. Enjeux e-médias sera déployée en 2025.

## PARENTALITÉ À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

### Webrunners

Pour permettre aux enfants de naviguer en sécurité et de manière efficace dans les espaces complexes qu'offre internet, il est essentiel de maintenir une communication ouverte sur ces sujets au sein des familles et de s'investir activement dans l'accompagnement et la compréhension des pratiques numériques des plus jeunes. À l'heure du numérique, la parentalité implique de rechercher l'équilibre entre les avantages qu'offre la

technologie et la nécessité d'être attentif à son usage. En collaboration avec la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques 93 et l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique, la Ligue de l'enseignement a initié, en 2023, Webrunners, un jeu interactif et pédagogique dédié aux usages numériques avec un double objectif : encourager les jeunes à devenir des citoyen·nes numériques responsables, et fournir aux éducateur·rices et aux parents un support dynamique pour initier des dialogues constructifs autour de ces thématiques (par exemple : fausses informations, image de soi, temps passé devant les écrans, violence en ligne ou encore pornographie). Webrunners se joue grâce à un site internet dédié (<https://webrunners.org>) et à un plateau de jeu édité début 2024. Une trentaine de fédérations et d'unions régionales ont reçu un exemplaire afin de déployer le jeu au sein de leurs structures.

Par ailleurs, depuis 2024 et jusqu'à la fin de l'année 2025, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Webrunners fait l'objet d'une expérimentation. Déployée par huit fédérations (Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cher, Corrèze, Indre-et-Loire, Loire, Var, Seine-Saint-Denis), celle-ci est conduite dans des quartiers de la politique de la ville (QPV) aux côtés d'acteur·rices de la santé (médecins généralistes, infirmier·ères, organismes de mutuelle...). L'objectif consiste à sensibiliser les familles à certaines problématiques de santé induites par les usages numériques comme la sédentarité, les conséquences sur le sommeil, les violences en ligne et leurs effets psycho-traumatiques, l'addiction comportementale aux usages numériques, ou encore l'exposition aux contenus violents ou pornographiques et leurs impacts.

### Une première formation nationale à l'attention du réseau

Dans le cadre de l'offre de formation de la Ligue adressée à son réseau, le pôle Numérique a organisé, du 4 au 6 juin 2024 à Paris, une formation intitulée « Développer des actions d'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique ». Rassemblant 20 personnes, cette formation a accueilli Angélique Gozlan, psychologue clinicienne et autrice du *Petit guide « décomplexant » pour parents d'ados à l'ère du numérique*, et Jocelyn Lachance, sociologue et auteur de *La famille connectée - De la surveillance parentale à la déconnexion des enfants*. Angélique Gozlan a proposé un éclairage sur les impacts du numérique sur les enfants et les adolescents, sur les enjeux liés à leurs usages (intimité, prises de risque, violences en ligne...) ainsi que des approches pédagogiques adaptées à chaque tranche d'âge. Jocelyn Lachance, quant à lui, a dressé une analyse des outils numériques (réseaux sociaux notamment) en tant qu'espaces privilégiés d'expérimentation et de construction identitaire, de quête d'autonomie et d'émancipation pour les jeunes.

## POURSUITE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE

En 2024, le pôle Numérique s'est doté d'une nouvelle mission nationale déléguée consacrée aux stratégies d'inclusion numérique et confiée à la fédération de Savoie. Afin de dresser un état des lieux des attentes et besoins du réseau dans ce champ, la mission nationale déléguée a lancé une enquête en mai à laquelle une quarantaine de fédérations a répondu. Il en ressort notamment que la moitié d'entre elles se sont impliquées dans la stratégie « France numérique ensemble », principalement à travers la conduite d'ateliers et/ou de concertations territoriales avec les collectivités (élu·es, agent·es) ou encore dans le cadre de gouvernances locales pour neuf d'entre elles. Ces différentes pratiques ont été partagées à l'occasion d'une visioconférence organisée avec le réseau en septembre 2024.

Déployée depuis 2023, la stratégie du gouvernement « France numérique ensemble » associe État, collectivités, associations et entreprises autour des enjeux de l'inclusion numérique dans les territoires. Le réseau de la Ligue de l'enseignement s'est associé à la démarche dès son lancement, notamment à travers les coordinations départementales des conseiller·ères numériques.

Annoncé en octobre 2024, le projet de loi de finances pour 2025 prévoyait une réduction de plus de 50 % du budget consacré aux conseiller·ères numériques France services (CNFS). Une baisse drastique jugée par les acteur·rices concerné·es, dont la Ligue, comme risquant d'ébranler l'écosystème de l'inclusion numérique. Parmi les 32 fédérations impliquées dans le dispositif des CNFS, 19 ont été impactées à différents niveaux : fin de contrats, recherche de co-financements, évolution de postes dans un souci d'équilibrage budgétaire... Afin d'accompagner le réseau, le pôle Numérique a diffusé, dès le mois de novembre, un kit de communication créé par la Mednum (dont la Ligue de l'enseignement est sociétaire) afin de sensibiliser et mobiliser rapidement les parlementaires. Un temps d'information et d'échange avec les fédérations départementales a également été organisé en visioconférence le 9 décembre.

En 2023, pour mieux accompagner les acteur·rices de terrain, les 15 Hubs territoriaux pour l'inclusion numérique - dont font partie les Ligues de l'enseignement Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire - s'étaient constitués en réseau professionnel d'échanges. Cette dynamique s'est poursuivie et structurée en 2024 à travers notamment un travail de sensibilisation du sujet auprès des élu·es locaux·ales, la poursuite de filières de reconditionnement du matériel informatique ou encore la création de contenus sous forme de communs numériques (ressources numériques produites et entretenues collectivement par une communauté et gouvernées de façon collective et partagée).

## Numérique En Commun[s]

Initié par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Numérique en commun[s] (NEC) est une démarche visant à construire un numérique d'intérêt général : ouvert, inclusif, accessible, durable, souverain et éthique. Chaque année, un grand événement rassemble les acteur·rices impliqué·es dans la démarche. La 7<sup>e</sup> édition a eu lieu à Chambéry les 25 et 26 septembre 2024 et a rassemblé plus de 2 000 professionnel·les. La Ligue de l'enseignement y a contribué à deux niveaux : par sa représentation d'abord, grâce à une vingtaine de fédérations participantes, et à travers les contenus ensuite, en proposant différents formats et thèmes d'animation : « Toucher de nouveaux publics » par la fédération 53 ; « Mettre en œuvre la continuité édu-

cative » par la fédération 18 ; « Articuler la grande diversité des aidant·es numériques » par la mission nationale déléguée « société numérique » et le Hub Hinaura ou encore « L'intelligence artificielle » par le pôle Numérique du centre confédéral.

En contribuant à un événement tel que Numérique en commun[s], la Ligue de l'enseignement consolide sa position d'actrice œuvrant pour un numérique d'intérêt général. Des éditions locales de NEC ont également été organisées au cours de l'année en Haute-Marne, Vendée, Indre-et-Loire et Savoie et auxquelles d'autres fédérations de la Ligue ont participé.

## S'OUTILLER FACE À L'OMNIPRÉSENCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Face à l'engouement suscité par l'intelligence artificielle générative et par les outils qui se sont multipliés, le pôle Numérique a souhaité créer des ressources éclairantes pour mieux appréhender la complexité de ce sujet et permettre à chacun·e d'être acteur·rice de ses usages en encourageant une utilisation éclairée et responsable des intelligences artificielles. L'outil de décryptage des IA (<https://numeduc.org/ia>) vise ainsi à vulgariser et fournir des clés de compréhension de cette technologie en constante évolution.

Structuré en plusieurs rubriques, cet outil aborde différents aspects de l'IA : son évolution historique, ses concepts fondamentaux, ses applications concrètes et souvent invisibles dans la vie quotidienne et les différentes techniques utilisées pour son fonctionnement. Une dernière section « Limites, enjeux et défis » invite à réfléchir aux impacts éthiques, écologiques, éducatifs, juridiques et socio-économiques de ces technologies.

Cet outil de décryptage est complété par un déroulé pédagogique, qui sera finalisé en 2025. Chaque séquence de ce déroulé comprendra trois temps : un temps de questionnement en groupe pour favoriser les échanges et la réflexion collective, un temps d'information pour fournir des connaissances et des éclairages sur le sujet, et un temps d'expérimentation invitant à manipuler des outils d'IA pour mieux comprendre leur fonctionnement.

La Ligue de l'enseignement travaille aussi le sujet de l'IA aux côtés de partenaires. Dans le cadre des Rencontres nationales de l'éducation 2024, qui se sont tenues à Rennes en novembre, ses partenaires Vittascience et Class'code ont présenté leurs projets d'intelligences artificielles responsables développés dans le champ éducatif : « Interface IA » pour le premier, et « Open LLM-Lucie » pour le second.

# LAÏCITÉ

La laïcité, axe central du projet de la Ligue de l'enseignement, est restée en 2024 un champ d'action prioritaire, tant en interne à notre réseau que dans le cadre de dynamiques collectives.

## Le Comité national laïcité et diversité

Le CNLD s'est mobilisé pour continuer à outiller notre réseau sur les problématiques politiques et sociétales concernant la laïcité, et ainsi nourrir les réflexions de nos instances nationales et de notre réseau.

Le 15 février, le CNLD a accueilli Jacques Limouzin auteur de *La laïcité*, et le 4 décembre, Jean-Claude Boual, autour de son ouvrage *La laïcité en Europe*. Le CNLD a également participé, le 20 décembre, à une réunion avec le Comité national de lutte contre les idées d'extrême droite, dans la perspective d'une contribution commune autour de notre Question de congrès sur l'esprit critique.

Il s'est fixé pour perspectives de travail en 2025 les thématiques suivantes : laïcité et entreprise ; l'enseignement privé musulman, l'enseignement privé juif, la laïcité dans le sport, et la programmation des célébrations autour des 120 ans de la loi de 1905.

## Notre implication dans le plan « Valeurs de la République et laïcité » de l'ANCT

En 2024, la Ligue de l'enseignement a renouvelé son partenariat pluriannuel signé avec l'ANCT pour la période 2024-2026. Actrice importante du déploiement du plan « Valeurs de la République et laïcité » (VRL) depuis 2016, la Ligue a poursuivi la consolidation de sa capacité de réponse territoriale aux besoins de formation des acteur·rices institutionnelles et associatif·ves, salarié·es comme bénévoles.

Une nouvelle session nationale de formation de formateur·rices a ainsi permis, en 2024, de consolider notre réseau territorial de formateur·rices agréé·es de niveau 2, et de renforcer l'équipe de niveau 1 par la participation de membres de notre réseau à la formation annuelle organisée par l'ANCT.

La mise en place par l'ANCT mi-2024 d'un nouveau portail numérique de gestion des formations devrait nous permettre en 2025 de mieux identifier et valoriser les multiples offres de formation proposées par notre réseau sur tous les territoires.

La promotion du dispositif VRL s'est par ailleurs poursuivie dans le cadre du travail mené avec la Cnaf sur la laïcité dans l'animation de la vie sociale (voir ci-contre) afin de renforcer la sensibilisation des équipes et notre capacité de formation au local.

## Notre engagement au sein du Comité laïcité de la Cnaf

L'année 2024 a permis la finalisation du travail initié en 2023 par la Cnaf pour la rédaction d'un guide d'accompagnement pour l'application du principe laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale). La Ligue y a ainsi contribué aux côtés de la Fédération des centres sociaux, de MJC de France, de Familles Rurales, et du syndicat Elisfa.

Ce guide « Faire vivre la laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale » a ainsi été rendu public à l'automne 2024.

La Ligue a continué, par ailleurs, son implication au sein du comité laïcité restreint qui étudie régulièrement les signalements pour atteinte au principe de laïcité et de neutralité remontés par les CAF. Nous y défendons régulièrement les principes de liberté (notamment associative) et de proportionnalité, en cohérence avec la charte de la laïcité de la branche Famille.

## Colloque « Comment transmettre la laïcité ? »

Dans le cadre du Salon de l'éducation, la Ligue de l'enseignement et la MGEN ont organisé, le 15 novembre, une table ronde réunissant sur ce thème Gwénaële Calvès, Iannis Roder, Stéphane Arousseau, et Matthias Savignac. Cette table ronde, animée par Jean-Paul Delahaye, a permis de préciser les enjeux de la transmission de la laïcité et dessiner des pistes concrètes pour agir, notamment dans le cadre scolaire.

## La Semaine de la laïcité

Point d'orgue de notre mobilisation pour la laïcité, la semaine du 9 décembre a été l'occasion de multiples initiatives dans notre réseau, via les fédérations départementales et les comités directeurs de nos deux fédérations sportives. Pour la troisième année, ces initiatives ont été valorisées sur le site dédié [laicite.laligue.org](http://laicite.laligue.org), qui recense également nos prises de position et des outils pédagogiques.

### Édition « laïcité » du Club de Mediapart

La Ligue de l'enseignement valorise ses productions, initiatives et positions via un blog dédié. En 2024, une soixantaine d'articles ont ainsi abordé les liens entre enseignements public et privé, les identités culturelles, le conflit israélo-palestinien, la liberté d'expression, le droit des religions, les liens entre alimentation et religion, l'analyse critique des conséquences de la loi confortant le respect des principes de la République, le soutien au prix Samuel Paty, les droits culturels, l'esprit critique...

### Consolidation de la dynamique des Cercles Condorcet

Une quarantaine de Cercles sont actifs en France, dans le Brabant wallon et à Francfort. Plusieurs centaines de conférences et débats se sont déroulées en 2024. Elles sont détaillées sur le portail des Cercles et dans une édition hébergée par le Club de Mediapart. Le Comité national de liaison coordonne ainsi en continu leurs actions, notamment par le choix d'un thème de travail commun qui, en 2024, a porté sur l'Europe et l'Union européenne. Ces travaux communs sont valorisés sur un site dédié.

Le portail des Cercles : <https://cerclescondorcet.org/>

Le site dédié à l'Europe : <https://condorcet-europe.eu/>

# ARTS ET CULTURE

Pour la Ligue de l'enseignement, les arts et la culture constituent un moyen clé pour aborder les défis sociaux actuels, favoriser la prise de conscience et servir de cadre d'action, d'innovation et de changement. Avec l'appui de trois missions nationales déléguées (culture-justice, cinéma et éducation aux images, livre lecture écriture), le pôle développe ainsi des missions de soutien et d'accompagnement du réseau en particulier sur des projets liés à l'administration pénitentiaire, au cinéma et à l'éducation à l'image, au développement de la lecture et des initiatives autour du livre, au spectacle vivant, ainsi qu'à l'éducation artistique et culturelle. L'année 2024 a été marquée par la signature de la nouvelle charte d'engagements réciproques culture - éducation populaire avec le ministère de la Culture qui vise à davantage reconnaître les mouvements d'éducation populaire comme maillons incontournables de l'action culturelle dans les territoires.

## LE SPECTACLE VIVANT À TRAVERS SPECTACLES EN RECOMMANDÉ

Organisé chaque début d'année dans une ville différente, Spectacles en recommandé constitue LE rendez-vous professionnel dédié au spectacle vivant jeune public du réseau de la Ligue de l'enseignement. Accueillie par la fédération du Bas-Rhin, l'édition 2024 comptait 18 spectacles dont six de compagnies étrangères (Espagne, Portugal, Belgique), et deux de compagnies locales du Grand Est. 126 professionnel·les (Ligue et hors Ligue) et quelque 800 enfants et jeunes du territoire y ont participé.

Pour cette édition et les deux suivantes, le pôle Arts et culture a engagé un travail de refonte de l'identité graphique de l'événement (site internet, affiche, programme...) confié à l'Atelier les gros yeux. Une page Facebook dédiée (qui comptait près de 400 abonné·es début 2025) a également permis de communiquer en amont, notamment pour présenter les compagnies, et pendant l'événement.

Comme pour chaque édition, la programmation de Spectacles en recommandé a été construite de façon collégiale par le groupe national Spectacle vivant qui rassemble une dizaine de programmateur·rices du réseau de la Ligue. Les propositions artistiques et les retombées de diffusion générées par l'événement confortent la Ligue comme un réseau structuré et reconnu dans les territoires et à l'échelle nationale.

## ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En favorisant la rencontre entre les personnes, les œuvres et les artistes, en permettant à chacun·e de s'approprier des connaissances et de mobiliser ses propres ressources, les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) constituent un des leviers d'émancipation que la Ligue défend. Elle ambitionne ainsi de porter des projets qualitatifs s'inscrivant dans la durée et répondant aux trois piliers de l'EAC - rencontre des œuvres et des professionnel·les de la culture, pratique accompagnée d'un·e artiste et acquisition de connaissances -, et ce quel que soit le nombre de bénéficiaires concerné·es par chaque projet. Ces ambitions ne sont pas toujours réalisables au vu des financements peu élevés consacrés à l'EAC, cumulés aux attentes quantitatives des appels à projets. Le manque de formation de qualité en matière d'EAC auprès des enseignant·es et des animateur·ices constitue également un frein à la co-construction entre partenaires éducatif·ves. Ce volet est pourtant indispensable dans le montage de tels projets.

Afin de valoriser les projets d'EAC développés par les fédérations départementales, un groupe de travail national dédié verra le jour en 2025. Il sera également un lieu d'échanges et permettra de mieux accompagner et outiller le réseau quant à la mise en place de parcours EAC complets (partage de bonnes pratiques, aide à la recherche de financements...).

Dans le cadre de l'offre de formations adressée au réseau, et pour la deuxième année consécutive, le pôle Arts et culture a organisé la formation « Éducation artistique et culturelle : une entrée territoriale » en avril 2024 à Paris.

Celle-ci vise à comprendre le contexte politique et les dynamiques nationales et locales dans lesquels s'inscrivent les projets d'EAC, les méthodes de construction de tels projets, et la façon de les défendre auprès d'institutions ou de financeuses potentielles.

Depuis plusieurs années, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement soutient et accompagne la mise en œuvre du Pass culture auprès de son réseau. Le ministère de la Culture avait envisagé d'étendre la part collective aux structures de l'éducation populaire qui auraient pu bénéficier d'une enveloppe financière à hauteur du nombre de bénéficiaires potentielles. Cette piste n'a pas été concrétisée pour l'instant.

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE GRÂCE AUX ACTIONS DE MÉDIATION

### Dis-moi dix mots en ACM

Dans le cadre du projet « Dis-moi dix mots en ACM », réalisé en partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), la Ligue de l'enseignement a créé un comité de pilotage loisirs éducatifs/culturels chargé de produire une ressource afin d'accompagner la mise en œuvre d'ateliers ludiques et créatifs sur le thème du sport au sein des accueils collectifs de mineur-es (ACM). Ce livret pédagogique, mis à disposition du réseau, propose une course d'orientation ou encore la création de cartes postales pour mieux découvrir les mots et expressions comme « Aller aux oranges », « Échappée », « Faux départ »...

Ce projet est reconduit en 2025 sur le thème « Dis-moi dix mots pour la planète ».

### Lire en ACM

Lire en ACM est un projet de formation-action proposé en 2024 par les pôles Arts et culture et Éducation du centre confédéral à 10 ACM de 10 départements : Bouches-du-Rhône, Bas-Rhin, Orne, Calvados, Aveyron, Pyrénées-Orientales, Gard, Haute-Savoie, Meurthe-et-Moselle, Var.

Soutenue par le Centre national du livre (CNL), cette expérimentation répond à plusieurs enjeux et besoins :

- Le renforcement de l'accès au livre et à la lecture pour tous-tes les enfants, notamment ceux et celles en situation d'assignation sociale et territoriale, par le biais des structures ACM du réseau de la Ligue présentes sur ces territoires ;
- La montée en compétences des équipes dans ce champ d'action ;
- Une transformation durable des pratiques dans les ACM.

L'accompagnement de ce projet s'est déployé de mars à décembre 2024 par :

- Le développement du fonds de livres dans les structures avec deux dotations : une commune à chaque ACM d'environ 200 livres sélectionnés en partenariat avec Casterman, les Éditions du Pourquoi pas et Bibrionef, ainsi qu'une dotation libre pour chaque ACM grâce à une enveloppe de 700 € ;
- Le développement des compétences des équipes ACM grâce à 10 webinaires de 2h animés par des professionnelles dans une logique de parcours (panorama de la littérature jeunesse avec Sophie Van der Linden ; gérer et animer un coin lecture avec BSF ; découvrir les acteur-rices de la chaîne du livre sur mon territoire avec la FILL ; accueillir un-e auteur-riche avec la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse...). Ces webinaires ont été complétés par deux séminaires organisés à Paris mêlant formations (médiations ludiques avec l'École du livre jeunesse, lecture à voix haute avec le SLPJ...), échanges de pratiques, bilans entre les participant-es et découverte d'acteur-rices de la chaîne du livre, de partenaires et d'événements avec l'association nationale Lire et faire lire (opération « Sacs de page », Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil...).
- La mise en place, par les équipes des ACM, d'un projet de médiation autour du livre.

Ce parcours a permis aux animateur-rices participant d'accéder à des outils, de la méthodologie de projet, des notions de médiation et de collaboration avec les acteur-rices de la chaîne du livre (auteur-rices, illustrateur-rices, maisons d'édition, librairies, médiathèques...).

À l'issue du cycle de formation, qui s'est achevé fin novembre 2024, une phase d'expérimentation a été menée jusqu'en février 2025, notamment pour mettre en place une action de médiation autour du livre.

En outre, cette formation-action a révélé des besoins à approfondir dans les ACM :

- L'aménagement d'espaces dédiés à la lecture, pour entretenir l'attractivité de ce moment auprès des enfants ;
- La lecture à voix haute ;
- Le montage de projets et surtout la recherche de financements ;
- La pérennisation des équipes formées.

### « Microbiblis jeunes » avec Bibliothèques sans frontières

En 2024, dans le cadre de son appel à projets « Microbiblis jeunes », l'association Bibliothèque sans frontières s'est rapprochée des pôles Arts et culture et Engagement du centre confédéral de la Ligue afin d'envisager un partenariat. À la croisée de l'engagement des jeunes, du lien social et de la lecture, les Microbiblis jeunes permettent à des jeunes de moins de 25 ans, accompagnés ou en autonomie, de gérer des microbibliothèques. L'appel à projets a été adapté afin d'intégrer au dispositif quatre fédérations de la Ligue : la Vienne, le Calvados, l'Aisne

et les Bouches-du-Rhône. Chacune de ces fédérations mobilisera des volontaires en service civique dans la mise en place, le suivi et l'animation de Microbiblis.

### Résidences d'auteur·rices et d'illustrateur·rices à l'occasion de Partir en livre

En 2024 et pour la 5<sup>e</sup> année, la Ligue était partenaire des résidences d'auteur·rices et illustrateur·rices en centres de vacances et accueils de loisirs, proposées par le Centre national du livre (CNL) en partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs. Dans ce cadre, 20 résidences se sont tenues au sein du réseau durant l'été.

### Lire et faire lire

Déployé dans 103 départements, dont sept ultramarins, le programme Lire et faire lire est porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, grâce à 164 coordinateur·rices, dont 98 de la Ligue de l'enseignement.

En 2024, les séances proposées par Lire et faire lire ont concerné 642 000 enfants dans près de 12 000 structures (petite enfance, écoles, bibliothèques, accueils de loisirs, collèges et centres sociaux). Lire et faire lire intervient principalement dans les écoles (63,9 % de ses interventions) dont certaines intègrent des programmes spécifiques de réussite éducative, ou au sein de quartiers prioritaires (1 460 structures en 2024). La programmation des lectures dans le cadre d'un dispositif relevant de la politique de la ville s'est déployée dans 77 départements.

Lire et faire lire poursuit sa campagne de mobilisation pour recruter des bénévoles et solliciter de nouvelles structures d'accueil.

Pour accompagner le déploiement des lectures en accueil de loisirs, Lire et faire lire a programmé en 2024, comme l'année précédente, des temps de rencontres et de formations croisés entre bénévoles et personnels de ces structures. Par ailleurs, une convention pluriannuelle avec la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) va permettre de poursuivre le travail engagé autour de la lecture auprès des jeunes, des tout-petits jusqu'aux pré-adolescent·es. Enfin, l'année 2024 s'est révélée riche en événements : le bilan national, la remise des labels « Ma commune aime Lire et faire lire » et le colloque annuel sur la thématique de la lecture avec les tout-petits ont réuni à la Bibliothèque nationale de France 250 participant·es et 49 coordinations départementales. 2024 a également marqué le lancement des 25 ans de Lire et faire lire. Plusieurs temps forts rythmeront l'année 2025 : six rencontres régionales, des rendez-vous interdépartementaux, une lecture nationale organisée en octobre... et une nouvelle charte graphique dévoilée au printemps.

## CINÉMA ET ÉDUCTIONS AUX IMAGES

Le réseau « Cinéma » de la Ligue, présent sur l'ensemble du territoire et en particulier en milieu rural, est riche de sa diversité, porté par de nombreuses structures et associations affiliées : salles de cinéma fixes, circuits itinérants, coordination de dispositifs nationaux d'éducation aux images, festivals de cinéma, diffusion de séances dites « non commerciales » en milieu pénitentiaire ou au sein d'associations... Afin de répondre aux besoins d'accompagnement très divers de son réseau « Cinéma et éducation aux images » et en tenant compte de leurs spécificités, le centre confédéral anime deux groupes de suivi. Un premier, constitué des circuits itinérants et des salles de cinéma, est chargé d'accompagner les exploitant·es sur les questions d'animation et de développement. À ce titre, deux webinaires ont été organisés en 2024 sur les sources de financement en lien avec l'Association nationale des cinémas itinérants (ANCI). Le second groupe, quant à lui, vise à informer et fournir des outils et ressources aux fédérations départementales et aux associations affiliées. Il les accompagne également dans le développement de leurs actions autour des images et du cinéma et propose des temps de sensibilisation. En 2024, à l'occasion du webinaire « Associer le cinéma et les projets culturels de la Ligue », le réseau a pu partager les actions mises en œuvre mêlant cinéma/éducation à l'image et d'autres dispositifs comme l'opération « Jouons la carte de la fraternité », ou ceux menés en partenariat avec Lire et faire lire ou les secteurs sportifs Usep et Ufolep.

### Rencontres nationales des circuits itinérants

Les 13 et 14 juin 2024 à Metz, l'Association nationale des cinémas itinérants (ANCI) a organisé son assemblée générale en partenariat avec les circuits itinérants de la Ligue dans le cadre des 40 ans du circuit régional de la Ligue Grand Est Cinéligue Cravlor. L'événement, qui a rassemblé quelque 160 personnes et de nombreux·euses partenaires (Centre national du cinéma, Association française des cinémas d'art et essai, Agence nationale de la cohésion des territoires...), a consacré un temps sur la place du cinéma mobile dans l'histoire de la Ligue de l'enseignement, ainsi qu'un temps de réflexion afin d'envisager l'avenir des circuits itinérants de cinéma.

### Association nationale Cinémascop

Créée en 2011 par la Ligue de l'enseignement et le Groupe national des cinémas de recherche (GNCR), Cinémascop est une association d'établissements cinématographiques qui intervient dans les rapports entre exploitants et distributeurs et soutient et accompagne les salles dans le dispositif d'aide à la numérisation. En 2024, la Ligue s'est rapprochée de Cinémascop pour développer un fonds de soutien à destination des salles du réseau mettant en place des actions culturelles et éducatives.

## S'appuyer sur le réseau des festivals de cinéma

La Ligue de l'enseignement compte près de 90 festivals de cinéma ou rencontres cinématographiques portés par ses fédérations, ses circuits itinérants ou ses salles fixes. Ils mettent souvent à l'honneur des films engagés et des œuvres qui favorisent la réflexion. Ces festivals peuvent également inspirer l'ensemble du réseau de la Ligue dans la sélection des œuvres ou encore l'organisation de projets culturels.

En 2024, cinq structures porteuses de projets cinématographiques et de festivals (fédérations de la Ligue ou partenaires) ont proposé au réseau 12 films sélectionnés parmi leurs programmations valorisant les spécificités éditoriales de chacun des événements : Les yeux ouverts sur la diversité ; Vues du Québec ; Cinema for Change ; le Festival du film arabe de Fameck ; et Cinéтик.

Une brochure, produite début 2025, regroupe cette sélection de 12 films et offre toutes les informations (présentations, tarifs de location, contacts des distributeurs ou ayants droit...) aux porteur-euses de projets qui souhaiteraient organiser des séances dans leurs territoires. Plusieurs webinaires seront également programmés en 2025 autour des cinq festivals présentés dans la brochure.

## Accompagnement du film *Jouer et grandir*

La Ligue de l'enseignement a co-produit, en 2023, le film *Jouer et grandir* de Pierre Beccu. Pendant près d'un mois, dans le cadre d'une colonie de vacances animée par la Ligue de l'enseignement de Haute-Savoie, une soixantaine d'enfants a monté de toutes pièces un spectacle théâtral et musical pour le présenter ensuite dans plusieurs salles. À hauteur d'enfant, ce documentaire raconte l'histoire d'une expérience collective aux côtés des adultes et aborde, en creux, des thèmes comme le droit aux vacances pour toutes et tous ou encore la culture au service de la citoyenneté. Pour soutenir et accompagner la sortie du film fin 2024, le réalisateur et la Ligue ont produit un dossier pédagogique à l'attention des animateur-rices et enseignant-es et ont organisé un webinaire avec le réseau, le 14 octobre, pour envisager de possibles diffusions dans les territoires. Une projection-débat avec Pierre Beccu a également été organisée le 13 novembre, au Théâtre Douze du CISP Ravel à Paris, avant la sortie du film en salle le 20 novembre.

### Festival du film arabe de Fameck, événement d'utilité citoyenne

Co-organisé par la Cité sociale de Fameck et la Ligue de l'enseignement de Moselle, le Festival du film arabe de Fameck - Val de Fensch est l'un des rendez-vous majeurs de la rentrée culturelle en région Grand Est. Sa programmation regroupe plus de 110 œuvres venues du Maghreb et du Moyen-Orient.



[En savoir plus sur les Chroniques associatives](#)

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
de l'Ardèche

## ST B'ART, FESTIVAL INCLUSIF

Parmi toutes ses activités, la Ligue de l'enseignement de l'Ardèche compte un Institut médico-éducatif (IME)<sup>1</sup> et un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) qui accompagnent des jeunes en situation de handicap dans leur scolarité et leur formation professionnelle.

En 2021, ces jeunes ont été associés à un projet d'aménagement du parc du château où se situe l'IME, en partenariat avec l'association Bivouac, un collectif de paysagistes qui explore de nouvelles manières de concevoir les projets d'espaces publics. Les jeunes de l'IME et du Sessad ont ainsi contribué à la création d'un théâtre de verdure, à l'aménagement de la mare et à la mise en place d'une signalétique pour guider les visiteur-euses.

Progressivement, l'idée d'ouvrir le parc du château au grand public a germé. C'est dans cette perspective qu'un nouveau projet a vu le jour : celui de créer un festival culturel et inclusif impliquant les jeunes de l'IME et du Sessad dans son organisation et sa création artistique. Le « Festiv'à St B'arts » est donc né de cette volonté collective de faire rayonner ce lieu et son potentiel artistique. Le festival a été pensé comme un événement fédérateur, mettant en lumière la créativité des jeunes tout en leur permettant de découvrir les coulisses d'un festival, de son organisation à sa réa-

lisation. Le nom du festival a d'ailleurs été imaginé par les jeunes eux-mêmes lors d'ateliers créatifs (jeu de mots entre « art » et « Saint-Barthélemy », village où se situe l'IME).

Les jeunes ont été impliqués dans chaque étape de l'organisation, depuis la conception de l'affiche, réalisée en collaboration avec l'illustratrice Marianne Pasquet, jusqu'à l'aménagement des espaces et l'accueil. Ils et elles ont également contribué à enrichir la programmation qui comprenait des spectacles de théâtre, des expositions artistiques, des animations pour enfants, ainsi qu'un concert de jazz en soirée. Le « Festiv'à St B'arts » s'est ainsi tenu le 25 mai 2024 et a rassemblé quelque 600 personnes, des habitant-es du village mais aussi un public venu des villes alentour.

Fort de ce succès, la Ligue de l'enseignement de l'Ardèche prépare déjà l'édition 2025, le 24 mai, qui offrira quelques nouveautés dont un plateau radio pour accueillir les radios locales qui couvriront l'événement.

[www.folardeche.org/](http://www.folardeche.org/)



© Ligue de l'enseignement de l'Ardèche

1. L'IME accueille des jeunes de 6 à 20 ans qui y vivent en internat ou en demi-pension.

## FÉDÉRER LE RÉSEAU CULTURE- JUSTICE DE LA LIGUE

En 2024, le centre confédéral a mis en place un accompagnement individualisé des membres du réseau menant des projets culturels en établissement pénitentiaire et/ou en milieu ouvert, et a répondu à leur besoin de créer des ressources communes. Pour favoriser les échanges et le partage d'expériences, la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire, qui porte la mission nationale déléguée culture-justice, a ainsi organisé un rassemblement culture-justice à Nantes du 11 au 13 septembre. 23 participant-es (chargé-es de mission culture, coordinateur-rices culturelles, chargé-es de mission proposant des interventions ponctuelles en milieu pénitentiaire...) y ont pris part et ont pu présenter leurs actions et les éventuelles spécificités liées à leur territoire (modalité de mise en œuvre, de financement et de partenariats) afin d'établir une typologie des actions menées au sein

du réseau. Des référentes du ministère de la Culture et de la Direction de l'administration pénitentiaire sont également intervenues pour présenter un état des lieux, les protocoles ou encore les projets culture-justice menés par le ministère. À l'issue de ce rassemblement, le groupe culture-justice de la Ligue a débuté un travail de valorisation des actions culturelles menées par le réseau qui se traduira par la sortie d'une plaquette de présentation accompagnée de son argumentaire.

Plus largement, l'année 2024 a mis en avant la nécessité d'homogénéiser les pratiques culturelles en prison, de se questionner sur l'accompagnement des salarié-es de la Ligue qui y travaillent, mais aussi sur l'argumentation politique et la valorisation de ces actions au sein des projets fédéraux.

### Nouvelle édition européenne de « Jouons la carte de la fraternité »

Depuis de nombreuses années, le réseau de la Ligue porte « Jouons la carte de la fraternité », une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies menés auprès d'enfants, d'adolescent-es, de jeunes adultes et d'adultes. S'adressant à un large public, l'opération est menée dans des écoles, des associations, des universités ainsi que des accueils collectifs de mineur-es. Dans le cadre de ces ateliers, les jeunes sont invité-es à déconstruire leurs représentations sur différents sujets de société à travers l'analyse de photographies et la rédaction de textes. Ceux-ci sont ensuite rédigés sur des cartes postales et envoyés à des anonymes, comme une bouteille à la mer, à laquelle les destinataires peuvent répondre.

Cette opération manifeste l'engagement de la Ligue, et celui des éducateur-rices qui y participent, en faveur d'une éducation à l'égalité dans la diversité et à la lutte contre les discriminations.

Comme en 2022, l'édition 2024 a pris une envergure européenne, sous le titre Solidarity is

about youth – SAY, en étant déployée en France, mais également dans cinq autres pays grâce à des structures partenaires : Arci (Italie), CMS (Croatie), Cives (Espagne), Humanitas (Slovénie), School with class (Pologne). À la tête du consortium, la Ligue a produit, en plus des traditionnelles cartes postales, posters et affiche de communication, un dossier pédagogique qui vient compléter le site internet dédié à l'opération. En complément, une formation de deux jours, organisée fin novembre 2024, a permis de donner des clés aux participant-es dans la conduite d'ateliers à partir des contenus du dossier pédagogique.

Après plus de 20 ans d'existence, « Jouons la carte de la fraternité » reste un dispositif mobilisé par une grande partie du réseau de la Ligue de l'enseignement (plus de 40 % des fédérations le conduisent depuis plus de 4 ans). En 2024, 69 fédérations départementales et unions régionales l'ont animé dans leurs territoires auprès de 70 000 enfants et adolescent-es (âgé-es en majorité de 6 à 12 ans). Et 1 500 réponses aux cartes ont été renvoyées.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
du Morbihan

## PRISON : DES ATELIERS ARTISTIQUES QUI FONT ÉCHO AUX JO

Missionnée par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Morbihan, la Ligue de l'enseignement 56 coordonne de nombreux projets culturels dans le cadre du protocole culture-justice (ministère de la justice/ministère de la Culture) au sein des établissements pénitentiaires du département.

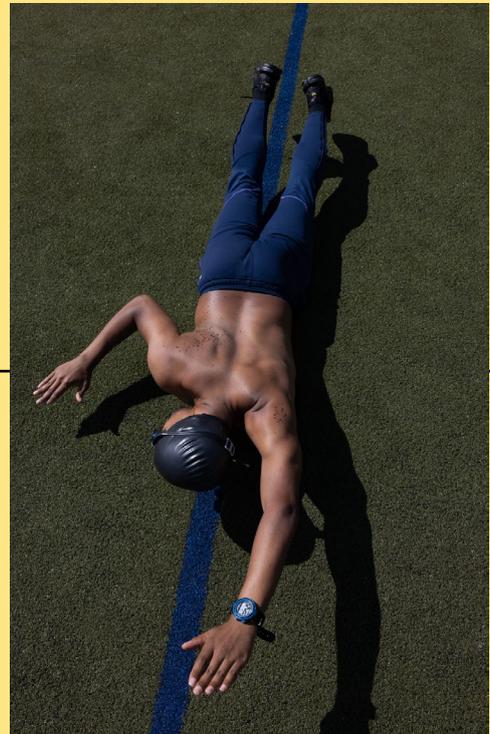
En 2024, à l'occasion des Jeux olympiques de Paris, la Ligue de l'enseignement 56 a imaginé deux projets dans les établissements du Morbihan<sup>1</sup>. Le premier a pris la forme d'un atelier de découverte du breakdance (nouvelle discipline inscrite aux JO 2024) et d'initiation à la langue des signes française. Organisé en collaboration avec la compagnie Eskemm, il a bénéficié à cinq détenus qui ont ainsi appris à se présenter et à exprimer leurs goûts en langue des signes, tout en travaillant une chorégraphie collective. L'atelier s'est déroulé sur une semaine (16 heures en tout) et a permis aux participants de développer des compétences d'écoute et de travail d'équipe.

Le second projet, toujours en résonance des JO et en partenariat avec la ville de Vannes, était un atelier autour de l'image dirigé par la photographe Gwenvaël Engel. Les détenus étaient invités à reproduire des postures emblématiques de différents sports, en utilisant du matériel spécifique, afin de réaliser des prises de vues mettant en scène ces disciplines. Par exemple, pour représenter la natation, les détenus ont posé allongés sur la pelouse du terrain de sport de la maison d'arrêt.

Organisés généralement sur une semaine, ces ateliers jouent un rôle essentiel dans la réinsertion des détenus car ils permettent non seulement d'acquérir des compétences variées – écoute, travail en équipe, confiance en soi... – mais aussi d'encourager l'ouverture aux autres à travers une pratique collective. Si la participation peut parfois être d'abord motivée par le désir de quitter sa cellule l'espace de quelques heures, les détenus éprouvent souvent une grande fierté à l'issue de ces ateliers, surpris par leurs capacités, qu'il s'agisse de créer, d'écrire ou de partager un moment collectif.

En 2025, la Ligue de l'enseignement du Morbihan poursuit ses missions culturelles auprès des établissements pénitentiaires. Elle envisage notamment (si les budgets le permettent) une collaboration avec le Théâtre de Lorient sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et sur les sociétés, et plus particulièrement les risques liés aux anciens sites industriels.

<https://laligue56.org/>



© Ligue de l'enseignement du Morbihan  
Gwenvaël Engel

1. Financés grâce à des appels à projets de la Direction de l'administration pénitentiaire.

# ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

## PARTICIPER À LA STRUCTURATION ET À LA VISIBILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

### Poursuite de l'essaimage de la mesure Guid'Asso

Dans le cadre de la politique gouvernementale en faveur des associations, le ministère chargé de la vie associative travaille depuis 2020 en concertation avec le Mouvement associatif et différentes institutions à la mise en œuvre de la mesure nationale « Guid'Asso ». Celle-ci vise à élaborer une « stratégie territoriale de structuration des acteur·rices de l'accompagnement de la vie associative, pensée dans une logique de parcours » pour rendre plus lisible et visible la chaîne d'accompagnement des associations locales.

Une première étape de préfiguration a été déployée en 2021 dans trois régions pilotes, déclinée dans sept autres en 2022, et enfin dans les régions restantes de 2023 à 2025. L'essaimage suit plusieurs étapes :

1. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) décliné par les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour identifier un·e partenaire associatif·ve local·e (seul·e ou en consortium) ;
2. Identification de la ou des structures associatives chargée·s de l'animation à l'échelle départementale ;
3. Diagnostic permettant de repérer les structures d'accompagnement de la vie associative à l'échelle départementale ;
4. Labellisation des structures identifiées lors du diagnostic en fonction de quatre labels : orientation ; information ; accompagnement généraliste ; accompagnement spécialiste ;
5. Ingénierie et formation des structures labellisées (en fonction des départements).

Cette structuration permettra, à terme, d'établir une cartographie nationale des acteur·rices de l'accompagnement en fonction de leur labellisation et spécialités.

La Ligue de l'enseignement est largement impliquée dans ce dispositif depuis son démarrage :

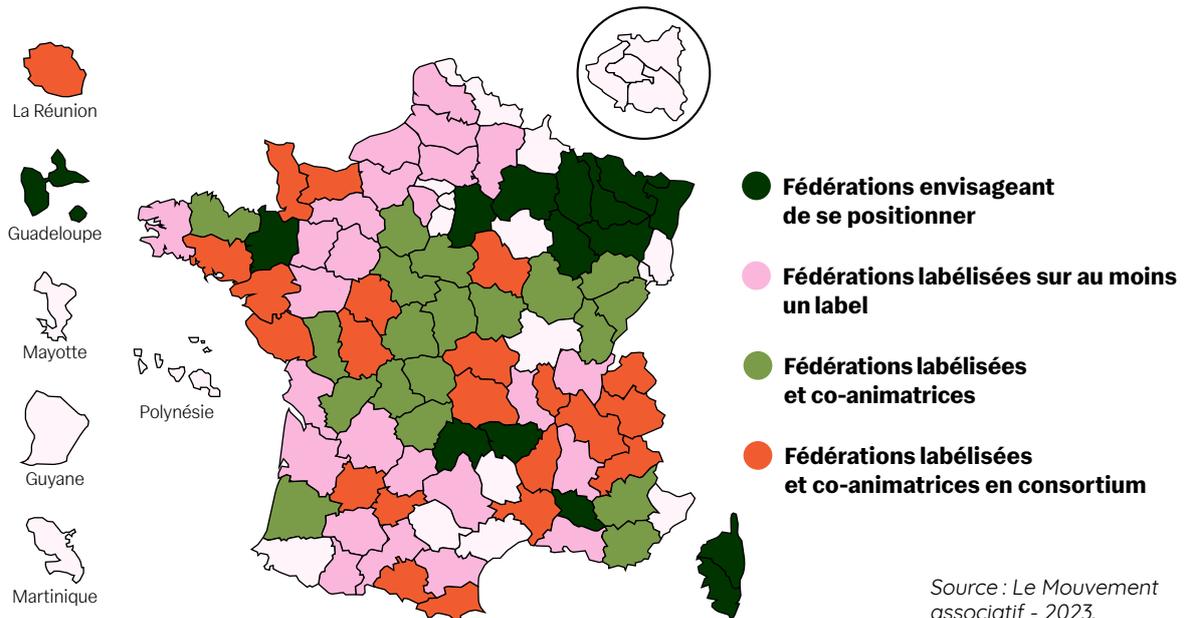
- Plus de la moitié des animations départementales sont assurées par ses fédérations départementales (seules ou en consortium) ;
- 80 % des fédérations départementales sont ou vont se positionner sur l'un des quatre labels afin d'être reconnues comme structure d'accompagnement locale ;
- Une dizaine de fédérations ont déjà été sollicitées pour assurer l'ingénierie et la formation des structures labellisées.

Tout au long de l'année 2024, le pôle Vie associative s'est mobilisé au travers d'accompagnements individuels et collectifs pour aider les fédérations départementales dans leur stratégie de positionnement et de déploiement, principalement sur les régions du Grand Est, de l'Île-de-France et des DOM-COM.

Ce réseau d'accompagnement des associations, porteur de la marque Guid'Asso, a été inscrit dans la loi du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative.

Dans un souci d'articulation des différents dispositifs d'accompagnement, un nouveau label a émergé pour renforcer la connaissance du Dispositif local d'accompagnement (DLA) et faciliter sa prescription. Cette labellisation systématique prendra en compte les particularités du dispositif (accompagnement visant l'ensemble des structures employeuses de l'ESS), son niveau d'expertise et de suivi et se traduira par la mise en place d'une marque Guid'Asso DLA dédiée qui pourra être accolée à d'autres marques Guid'Asso. Douze fédérations départementales de la Ligue sont concernées.

## GUID'ASSO AU SEIN DU RÉSEAU DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



## SOUTENIR LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNEL·LES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Des accompagnements sur mesure

En 2024, une quinzaine d'accompagnements individualisés ont été assurés pour répondre aux besoins des professionnel·les des fédérations et unions régionales. Parmi eux :

- Des accompagnements individualisés des nouveaux·elles salarié·es pour comprendre l'écosystème de la Ligue de l'enseignement et de la vie associative ;
- Sur demande de fédérations, un appui au diagnostic pour affiner des stratégies de développement au regard du projet fédéral, du territoire, du tissu associatif, de l'écosystème de l'accompagnement de la vie associative, de l'organisation des ressources humaines et des moyens matériels et financiers ;
- Des accompagnements thématiques et stratégiques (Guid'Asso, contrat d'engagement républicain, Impact Emploi...).

### Des formations en direction du réseau

En novembre 2024, deux formations ont été organisées dans le cadre de l'offre nationale dédiée aux salarié·es des fédérations et unions régionales : « Élaborer une stratégie d'accompagnement associatif au

service du développement fédératif, et réciproquement » en lien avec la mission transversale vie fédérative et « Développer et animer un centre de ressources de la vie associative » en collaboration avec la fédération du Loiret, rassemblant chacune une dizaine de personnes.

### Animation de réseau, veille et ressources

Pour répondre aux besoins exprimés par les fédérations en termes de partage, de mutualisation et de capitalisation des ressources et expériences, le pôle Vie associative, avec le soutien de la mission nationale déléguée à la fédération de Loire-Atlantique, anime l'espace privé « Accompagnement de la vie associative » sur Réseau Ligue qui réunit 230 professionnel·les du réseau.

Celui-ci permet de centraliser :

- Le centre de ressources de la vie associative (mise à disposition de ressources thématiques) ;
- La FAQ vie associative ;
- Un fil d'échange « Questions CRVA » permettant de répondre aux interrogations des professionnel·les relatives à l'accompagnement structurel des associations locales ;
- Des actualités nationales sur le champ de la vie associative qui ont été denses au regard du contexte économique et politique en 2024.

En complément, le centre confédéral a soutenu la mise à jour du Guide pratique de l'association réalisé par la fédération de Loire-Atlantique, référence en tant que ressource pour les acteur·rices de l'accompagnement.

Parallèlement, l'animation de l'espace « Adhésion, affiliation et vie fédérative » sur Réseau Ligue s'est poursuivie tout au long de l'année 2024, avec la publication de fiches pratiques sur l'animation de la vie fédérative. Disponibles en ligne depuis le site de la Ligue et l'espace dédié Réseau Ligue, ces fiches constituent une boîte à outils pour diagnostiquer, organiser et animer une dynamique fédérative au sein de sa fédération.

### Formations militantes

Chaque année, des formations militantes sont proposées aux bénévoles, élu·es et représentant·es des associations affiliées de la Ligue. En 2024, ces formations ont été repensées et proposées dans une logique de parcours comprenant chacune trois modules/ateliers

(on s'agit ; on s'inspire ; on fait quoi ?). Choisis pour répondre aux réalités du réseau de la Ligue ainsi qu'à l'actualité, les thèmes des parcours en 2024 ont porté par exemple sur la mobilisation locale face à l'extrême droite ou encore la place des personnes en situation de handicap au sein de la Ligue.

Un kit national « formations militantes » a également été produit en 2024. Les quatre modules qui le constituent – « Se repérer à la Ligue de l'enseignement », « Animer sa vie fédérative », « Représenter-promouvoir la fédération » et « Éducation populaire » –, peuvent être mobilisés à diverses occasions : assemblée générale, rassemblement associatif, séminaire d'équipe...

### « L'expression des responsables des associations affiliées »

En 2024, une enquête a été lancée auprès des dirigeant·es des associations affiliées, via les fédérations et comités départementaux, pour recenser leurs attentes et besoins. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de dialogue et d'accompagnement renforcé, tenant compte des évolutions du tissu associatif.

L'enquête visait notamment plusieurs objectifs :

- Comprendre les attentes des associations vis-à-vis de leur fédération départementale et de la confédération nationale ;

- Identifier les enjeux spécifiques des associations engagées dans des pratiques artistiques et culturelles ;
- Mettre en place un baromètre associatif en reprenant certaines questions posées en 2021, afin d'analyser l'évolution du sentiment d'appartenance et des besoins en accompagnement.

## GROUPE DE TRAVAIL DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le DLA, dispositif national décliné dans chaque département, a pour objet l'accompagnement à la création, la consolidation ou le développement de l'emploi des structures employeuses de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, entreprises agréées ESUS). Douze fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont porteuses du DLA, participant également à l'accompagnement de la vie associative dans les territoires.

Afin de partager, valoriser et mutualiser les initiatives menées par les fédérations, les pôles Vie associative et ESS du centre confédéral animent une dynamique de réseau pour ces fédérations.

### Accompagner les associations avec le DLA

À Manosque, la MJC a bénéficié d'un DLA porté par la Ligue de l'enseignement des Alpes-de-Haute-Provence afin de répondre à ses problématiques, repenser son modèle économique et réinventer son projet associatif.



**En savoir plus sur les Chroniques associatives**

## FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU TISSU ASSOCIATIF GRÂCE AU RÉFÉRENCIEMENT PANA

Initié en 2018 par le Mouvement associatif, Hello Asso et la Fonda, le programme PANA (Point d'appui au numérique associatif) a pour objectif d'aider les structures accompagnatrices des associations dans leur montée en compétences numériques et de leur fournir un maximum de ressources pédagogiques gratuites sur le sujet. Ce programme permet à chaque association de trouver, près de chez elle, un-e acteur-ric(e) en capacité de l'accompagner sur ce sujet.

Engagé dans cette initiative à travers sa participation au comité de pilotage national et aux groupes de travail, le pôle Vie associative a contribué au référencement de 48 fédérations départementales de son réseau. Un travail autour de l'articulation de Guid'Asso et du programme est à l'œuvre et se poursuivra en 2025.

## RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET DISPOSITIFS EN APPUI À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Institut français du monde associatif

L'Institut français du monde associatif a pour ambition de faire reconnaître, le plus largement possible, la contribution des associations à la société et à la démocratie. Il vise à la fois une montée en puissance des compétences associatives, ainsi qu'un renforcement du plaidoyer et du dialogue entre les associations et leurs parties prenantes. Il promeut ainsi le rapprochement entre acteur-ric(e)s et chercheur-euses, pour une meilleure appropriation de la recherche par le monde associatif, et pour une meilleure connexion du monde académique avec les associations.

Pour cela, il déploie trois métiers : détecter et qualifier les besoins de connaissance du monde associatif ; soutenir de nouvelles recherches utiles aux acteur-ric(e)s ; diffuser la connaissance.

L'activité de l'Institut s'articule autour de quatre grandes thématiques :

- Les modèles socio-économiques associatifs et la création de valeur ;
- La contribution des associations aux territoires ;
- L'apport associatif à la société et à la démocratie en Europe ;
- Les relations entre générosité privée et monde associatif.

En 2024, le pôle Vie associative a travaillé en partenariat avec l'Institut dans le cadre d'événements nationaux (voir ci-après) pour partager et capitaliser sur les productions de l'Institut, accompagner la montée en compétences des professionnelles et des bénévoles, mettre en perspective les enjeux et visions stratégiques, et renforcer le travail de plaidoyer. En outre, les travaux menés avec l'Institut en 2024 ont notamment porté sur la co-construction des politiques publiques dans les territoires, en lien avec le rapport du CESE sur le financement des associations.

### Participation au projet de recherche Escape

Depuis 2023 et aux côtés d'autres partenaires, la Ligue de l'enseignement contribue au projet de recherche participative Escape coordonné par Cause Commune. Soutenu par l'Agence nationale de la recherche, le projet Escape a pour objectif de réaliser un bilan approfondi des pratiques de co-construction en mobilisant des approches innovantes, mêlant savoirs académiques, professionnels et expérientiels.

En 2024, la Ligue a ainsi contribué à la capitalisation d'expérimentations locales, à l'évaluation des processus de co-construction aux côtés des collectivités, des associations et des chercheur-euses, et à la valorisation des résultats au sein de son réseau, pour, *in fine*, outiller l'ensemble des acteur-ric(e)s grâce à des grilles d'analyse, des monographies et des publications accessibles.

Ce projet reflète l'engagement de la Ligue à renouveler les modes de gouvernance, tout en valorisant l'éducation populaire comme levier de transformation sociale.

### Implication dans les collectifs nationaux

Dans le cadre de sa mission de veille, de représentation et de plaidoyer, le pôle Vie associative a également participé, en 2024, à plusieurs temps de travail et événements :

- Groupe de travail CRDLA numérique (LMA / Solidatech)
- Groupe pilote DLA (LMA)
- Collectif Accompagnateur-ric(e) de la vie associative locale (RNMA/LMA)
- Rencontres nationales Guid'Asso (DJEPVA/LMA)
- Rencontres nationales de la vie associative du CNFPT
- Salon des Maires (LMA)

Le pôle Vie associative a également contribué aux travaux sur l'évaluation menés par le Fonjep, et à ceux du Mouvement associatif dans la continuité du rapport du CESE sur le financement des associations, en articulation avec les représentations institutionnelles de la Ligue, ainsi qu'au déploiement de son plaidoyer dans ces instances.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
de Vendée -  
FOL 85

## UN NOUVEAU PROJET FÉDÉRAL TOURNÉ VERS L'EXTÉRIEUR

En 2024, la Ligue de l'enseignement de Vendée a engagé une réflexion afin de définir son nouveau projet fédéral pour quatre ans (2025-2028). Dans la continuité du précédent, ce nouveau projet conserve comme priorités l'émancipation par l'éducation et la formation, et le renforcement du lien social et du positionnement politique, avec en fil conducteur, cette fois, et largement lié au contexte politique, l'idée d'« aller vers » les publics : usager·ères, collectivités, partenaires, associations...

Pour élaborer ce nouveau projet fédéral, la fédération a associé élu·es et salarié·s à la réflexion générale sur « qui est la Ligue 85 ? », « qu'est-ce qu'elle veut être ? » et « comment elle existe et agit ? », en particulier dans les contextes local, régional, et national<sup>1</sup> peu favorables et qui, possiblement, le seront encore moins en 2025.

Pour façonner ce nouveau projet politique et ses actions, la fédération de Vendée a organisé trois temps de travail au cours de l'année 2024, avec pour chacun d'eux, une validation des axes et des enjeux identifiés en conseil d'administration. En octobre, en guise de prélude, il s'est agi de réfléchir au besoin et à l'intérêt, pour la fédération, de se munir d'un projet fédéral. Une réflexion essentielle comme point de démarrage, notamment avec les personnes récemment arrivées au sein de la fédération en tant qu'élu·es ou salarié·es. Le projet fédéral a ainsi été défini comme un objet de référence pensé en commun qui permet de donner un cap, de confirmer ses valeurs ou encore de déployer une philosophie en actes. Salarié·es et élu·es ont ensuite engagé un travail d'analyse des forces et faiblesses de la fédération en matière de vie associative, d'éducation et de formation pour, *in fine*, mettre en exergue trois grands défis :

- Face aux menaces et aux forces politiques conservatrices et rétrogrades, affirmer ses valeurs, s'afficher comme une alternative au populisme, créer les conditions d'une société plus juste, plus durable, plus émancipatrice ;
- Dans un contexte associatif sous pression, renforcer sa présence auprès de son réseau affilié dans le département. Créer toutes les conditions d'entraide et de solidarité ;

- Dans un contexte global hostile et insécurisant, sortir de l'entre-soi de la fédération, aller vers, assumer la politique des petits pas par des actions d'éducation populaire auprès des publics, dans leurs lieux de vie.

La deuxième séquence, en novembre 2024, a consisté, sur la base des trois défis, à identifier 15 engagements (cinq par défi) à prendre et traduisibles en actions concrètes. Dans une ambiance ludique et festive, la fédération a ensuite organisé un « championnat des souhaitables »<sup>2</sup> : en partant d'un engagement pris, il fallait imaginer des actions « idéales ». Parmi toutes celles proposées par les participant·es, beaucoup ont rejoint l'idée de l'« aller vers » avec comme exemple la création d'une caravane de l'éducation populaire ou d'un tiers-lieu...

La troisième et dernière séquence s'est tenue en décembre, en pleine actualité politique avec la baisse drastique du budget dédié à la culture par le conseil régional des Pays de la Loire. À la demande des élu·es, un débat mouvant a alors été organisé autour de la baisse des soutiens publics, ainsi qu'autour de trois grands engagements : former au politique, développer l'engagement des jeunes, et renforcer l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des projets éducatifs. Les échanges ont ensuite conduit à la rédaction de fiches projets pour chacun de ces engagements.

Un comité de rédaction, composé d'élu·es et de salarié·es volontaires, est chargé, en 2025, de rédiger et de finaliser le projet fédéral. Les grandes lignes de celui-ci seront présentées aux associations affiliées lors de l'assemblée générale de la fédération en juin, avant une diffusion officielle en septembre à travers une brochure et une version condensée.

[www.laligue85.org](http://www.laligue85.org)



© Ligue de l'enseignement de Vendée - FOL85

1. Outre l'actualité politique qui a agité la France en 2024, début 2025, la présidente de la Région Pays de la Loire, Christelle Morangis, a annoncé supprimer la quasi-totalité du budget alloué à la culture, dans la même lignée que son prédécesseur, Bruno Retailleau, qui avait déjà drastiquement réduit ce budget depuis 2017.

2. Atelier proposé par l'Institut des futurs souhaitables.

# ENGAGEMENT

Avec le monde associatif et aux côtés des services de l'État, la Ligue de l'enseignement contribue au déploiement du service civique qui constitue, pour les jeunes, une expérience d'engagement et un moyen de participer activement à la vie de la cité. En cette année 2024 marquée par les turbulences politiques, la Ligue de l'enseignement a continué à investir la question de l'engagement des jeunes, que ce soit à travers le service civique, les dispositifs d'engagement bénévole ou encore les formations BAFA/BAFD.

## Renforcer la qualité du service civique

En 2024, l'État a prolongé le financement accordé à Unis-Cité et à la Ligue de l'enseignement pour soutenir le développement du service civique auprès des services déconcentrés de l'État. 22 chargés de développement (appelés pôles d'appui) ont ainsi été recrutés avec pour objectif de présenter et promouvoir, dans les territoires, le dispositif du service civique auprès des structures et des jeunes. Cette démarche a permis de rencontrer près de 25 000 jeunes (en milieu scolaire, dans les missions locales...) en 2024 (55 000 depuis le début du projet en 2020), à l'occasion de plus de 1 500 interventions. En 2024, une dynamique autour des pôles d'appui a été mise en place particulièrement dans la région Île-de-France. Grâce à une coordination régionale assurée par la Ligue de l'enseignement IDF et des chargés de développement itinérants « Ligue » sur les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, et « Unis-Cité » sur les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, différents projets régionaux impactants ont été menés avec l'ensemble des chargés de développement.

En 2024, la Ligue de l'enseignement a développé le projet « Fais bouger le monde », permettant à des jeunes « éloignés » de s'engager en service civique à l'international : Bénin, Cameroun, Maroc. Elle a également déployé le programme « Le service civique c'est aussi pour moi » visant à rendre le service civique accessible aux plus éloignés du dispositif (jeunes habitant en QPV, en ZRR, ou en situation de handicap...) en allant à leur rencontre, en les accompagnant et en leur octroyant, si besoin, une aide financière pour faciliter leur mobilité. Des séminaires de deux jours sont également organisés pour aider les jeunes à développer l'expression orale et la confiance en soi, ou encore à défendre leurs idées. Pour faciliter leur insertion socio-professionnelle, le programme prévoit également la création de « badges RECTEC engagement » permettant d'identifier et de valoriser les compétences acquises durant leur mission et mobilisables dans des contextes professionnels. En 2024, plus de 700 jeunes ont bénéficié du programme.

## Prendre en compte la santé mentale des jeunes

En 2024, la Ligue de l'enseignement a poursuivi sa collaboration avec Moka.Care. Concrètement, ce partenariat permet aux jeunes engagés et aux référents service civique du réseau de bénéficier d'une application proposant différents contenus dits « self care » : podcasts, médiations, auto-formation. Des entretiens avec des professionnelles de santé (psychologues, sophrologues, coachs...), en présentiel ou à distance, sont également prévus, ainsi que des formations et groupes de parole adaptés aux spécificités de la Ligue de l'enseignement : prévention des risques psychosociaux, accompagnement des jeunes en rupture familiale... En moyenne, chaque année, 600 volontaires utilisent l'application de manière régulière (soit 10 % des effectifs). Mise en place en 2023, une « Care line » entièrement anonyme permet une prise en charge en moins de 30 secondes par un-e psychologue 24h/24 et 7 jours/7. Une cinquantaine de jeunes (qui appellent en moyenne 2 fois chacun-e pour une durée d'appel de 50 minutes) ont sollicité cette ligne d'écoute en 2024.

En complément, des conférences thématiques mensuelles (addictions, harcèlement, nutrition-alimentation, confiance en soi, syndrome de l'imposteur...) animées par un-e psychologue de Moka.Care sont proposées aux jeunes depuis 2024 (300 participant-es pour cette première année). Animées par un-e expert-e en santé mentale, des conférences ont également été organisées à destination des référents service civique, autour de trois thématiques : « Comment accompagner un-e jeune en souffrance ? » ; « Déterminer les limites du rôle de référent-e ou de tuteur-riche pour se préserver » ; « Volontariat et difficultés familiales ».

## Formation des organismes d'accueil

En groupement solidaire avec les associations Unis-Cité, Afev et UFCV, la Ligue de l'enseignement a obtenu le renouvellement du marché de formation des organismes d'accueil pour les quatre prochaines années. Dans ce cadre, un module consacré à la santé mentale des jeunes a vu le jour, pensé en partenariat avec le réseau Moka.Care qui accompagne les volontaires de la Ligue depuis 2 ans.

Ce nouveau module permettra aux tuteur-rices d'identifier les problématiques liées à la santé mentale, de connaître la posture à adopter et d'orienter au mieux les jeunes, en particulier les victimes de violences sexistes et sexuelles.

### Accompagner les parcours des jeunes qui s'engagent

Pour inciter les jeunes militant-es à poursuivre leur engagement au sein de son réseau et les accompagner dans de futures responsabilités associatives, la Ligue est, pour la 7<sup>e</sup> année, membre du programme Masterclass « Gouvernance et engagement » mené conjointement avec APF France handicap, la Croix-Rouge et Familles Rurales. D'une durée d'un an, ce parcours de formation s'adresse aux bénévoles âgé-es de moins de 31 ans et vise trois objectifs : la formation des jeunes, la construction d'une parole politique et la découverte des différentes associations. En 2024, 250 jeunes en ont bénéficié et ont ainsi participé à des séquences sur la connaissance du milieu associatif, la prise de parole en public, la construction d'un projet associatif, la gestion de budget, la recherche de financements ou encore l'éco-anxiété chez les jeunes... Les lauréats de la Masterclass ont travaillé autour de l'éco-anxiété en formulant des solutions concrètes permettant d'aborder les défis environnementaux de manière optimiste.

### Juniors Associations

Membre fondatrice et assurant la co-présidence du Réseau national des Juniors Associations (RNJA), la Ligue de l'enseignement et ses partenaires permettent à des jeunes mineur-es de vivre une expérience associative en toute autonomie à travers cette démarche unique que sont les Juniors Associations (JA). En 2024, plus de 7 000 jeunes se sont engagé-es dans la vie de leur commune (79 %), dans l'organisation de séjours et d'activités culturelles (43 %), ou encore en faveur de l'environnement et de la solidarité (34 %), au sein de 897 projets en Juniors Associations. Dans les départements, les JA sont accompagnées par un réseau de 111 relais départementaux, dont 80 % sont issus de la Ligue de l'enseignement.

En 2024, le conseil d'administration du RNJA s'est renouvelé en intégrant huit membres âgé-es de 15 à 18 ans au sein des collèges des Juniors Associations et des Parcoureur-ses de l'engagement. En 2024, cette nouvelle équipe, appuyée par cinq salarié-es, s'est attachée à poursuivre le travail d'ingénierie (animations pédagogiques, appui à l'organisation de rencontres de JA...) auprès des relais, et à produire des outils à destination des jeunes et des partenariats à l'échelle nationale. Enfin, un grand nombre de portraits vidéo de Juniors Associations ont été publiés tout au long de l'année dans le but de faire connaître et valoriser l'engagement des jeunes.

### BAFA/BAFD

Titulaire d'une habilitation nationale délivrée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Ligue de l'enseignement est l'un des quatre principaux organismes de formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et au BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). En 2024, plus de 15 000 jeunes ont ainsi obtenu leur BAFA ou leur BAFD avec la Ligue de l'enseignement.

En plus de dispenser les savoirs nécessaires à l'encadrement et à l'accompagnement des mineur-es, les sessions BAFA/BAFD promeuvent des pédagogies et des méthodes visant à impliquer les stagiaires. Mises en situation, expérimentations, analyses de situations sont autant d'éléments qui viennent nourrir cet espace d'apprentissage collectif. Le ou la stagiaire peut ainsi se projeter dans sa position de futur-e animateur-riche assumant pleinement sa fonction d'éducation.

Depuis plusieurs années, un groupe national « BAFA/BAFD » ainsi qu'une mission nationale déléguée (confiée à la fédération du Val-d'Oise) travaillent à l'essaimage des bonnes pratiques au sein du réseau et accompagnent les fédérations départementales dans le déploiement du BAFA/BAFD dans les territoires.

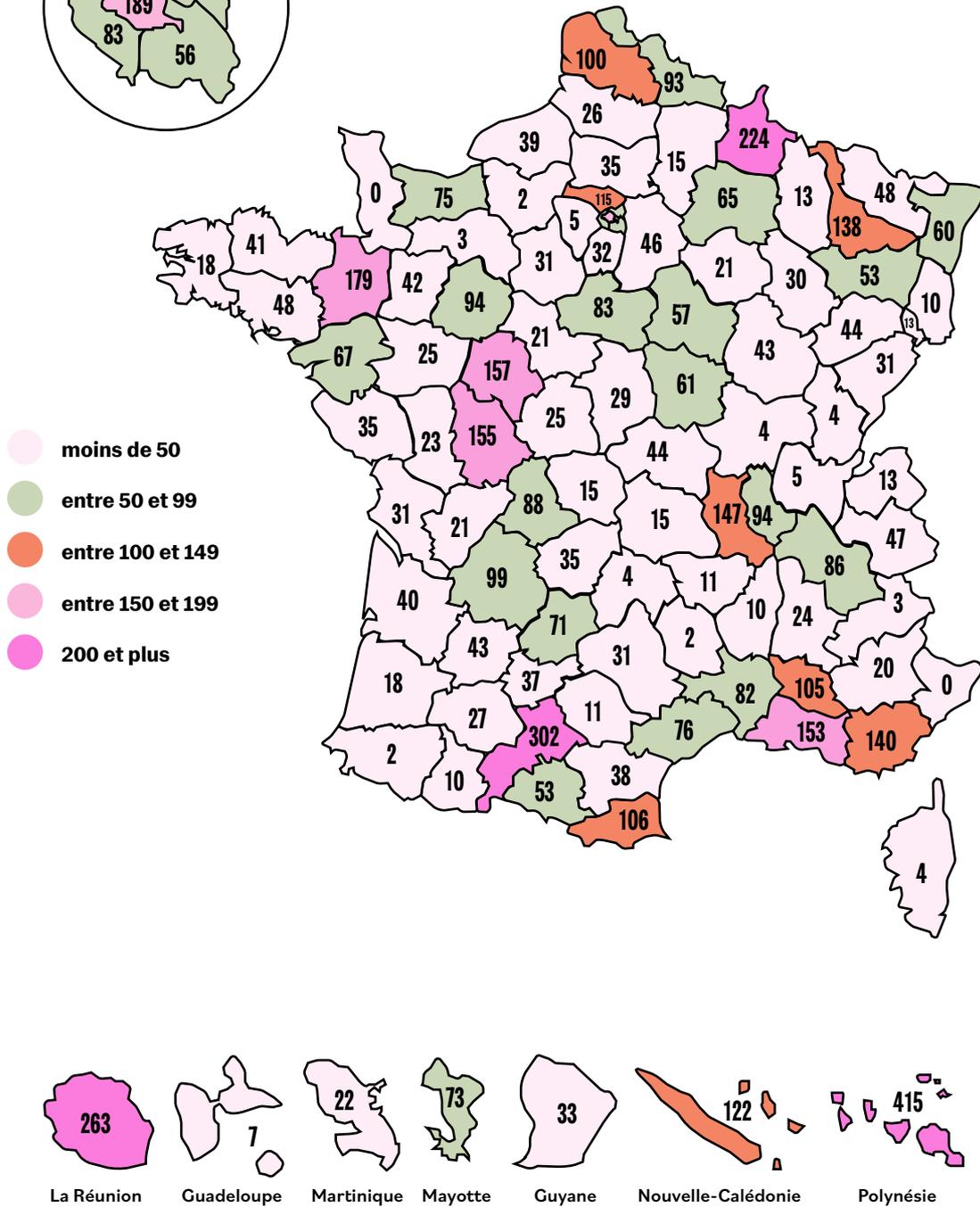
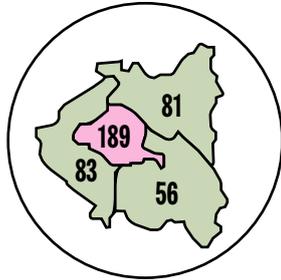
#### Pourquoi passer le BAFA? Six jeunes témoignent

Pourquoi passer ses vacances en formation théorique dans un centre de loisirs ? Six jeunes en formation expliquent pourquoi sauter le pas du BAFA.



[En savoir plus sur les Chroniques associatives](#)

## 6 085 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ACCUEILLI·ES EN 2024

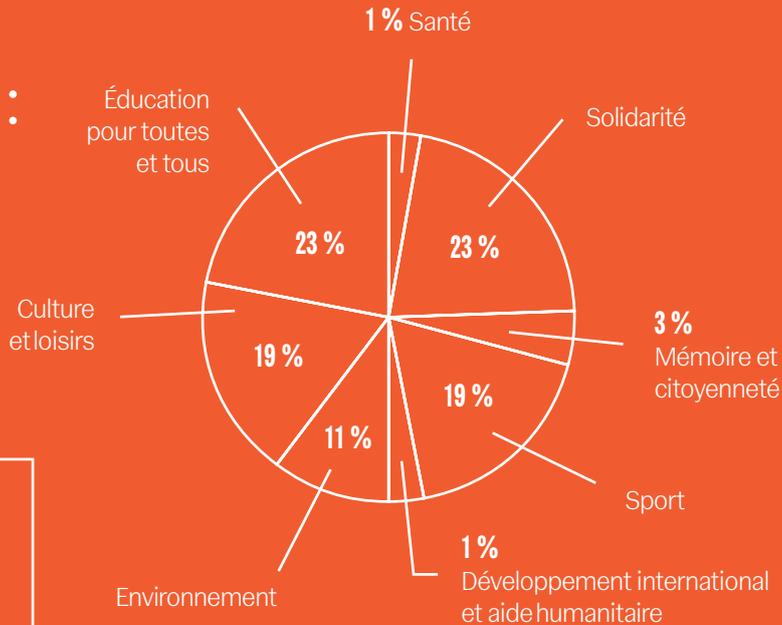


Source : pôle Engagement du centre confédéral - 2024.

60 % DE FEMMES

40 % D'HOMMES

THÉMATIQUES  
DES MISSIONS :



ÂGE MOYEN  
22 ANS

+ DE 2 200 ASSOCIATIONS  
OU COLLECTIVITÉS  
DE NOTRE RÉSEAU

6 085  
VOLONTAIRES EN 2024

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
de la Vienne

## DES ATELIERS COLLECTIFS POUR ACCOMPAGNER LES VOLONTAIRES

La Ligue de l'enseignement de la Vienne encourage les jeunes du territoire à s'engager à travers le service civique, notamment celles et ceux issu-es des quartiers prioritaires, des milieux ruraux ou encore en situation de décrochage scolaire.

Chaque mois, en collaboration avec les Afp<sup>1</sup> de Châtelleraut et de Chasseneuil-du-Poitou, elle organise des interventions auprès des jeunes âgés de 16 à 18 ans pour leur présenter le dispositif et ses opportunités. Pour rendre la présentation attractive, la Ligue 86 utilise des quiz interactifs (générés via l'application Kahoot) ou encore un jeu de cartes sur les principes fondamentaux du service civique.

Accueillant chaque année une centaine de volontaires (environ 90 en 2024), la Ligue de l'enseignement de la Vienne accorde une attention particulière à leur accompagnement et à leur formation tout au long du dispositif. En complément des trois bilans individuels dédiés au suivi de mission et à la construction du projet d'avenir, les jeunes participent à un cycle de sept ateliers collectifs axés sur l'identification et la valorisation de leurs compétences, le développement d'un sentiment d'appartenance au groupe et le partage d'expériences.

Ils apprennent à repérer leurs atouts et à les valoriser sur un CV, à analyser des offres d'emploi et à adapter leur candidature (CV et lettre de motivation) en fonction du poste visé. Les ateliers les amènent également à se mettre dans la peau d'un-e recruteur-euse, à se présenter à l'oral à l'aide d'un support visuel chronométré, et à s'exercer lors de simulations d'entretien face à un jury. Ces mises en situation leur permettent de travailler leur posture, leur expression orale et de mieux comprendre les attentes d'un-e employeur-euse. En plus de renforcer leurs compétences, ces temps collectifs favorisent les échanges autour des difficultés ou réussites rencontrées en mission et peuvent faire émerger des projets communs.

<http://laligue86.org/>

1. Associations pour la formation professionnelle des adultes.

# SPORT SCOLAIRE - USEP

En 2023-2024, l'opération « Les enfants font leurs Jeux » a rythmé l'année scolaire et entraîné les associations dans la dynamique impulsée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Le nombre d'associations a augmenté de 4,3 %, celui des licencié·es enfants de 5 % en élémentaire et de 16 % en maternelle, et celui des animateur·rices adultes de 9 %.

En 2024, l'Usep a réussi son rendez-vous avec les Jeux olympiques et paralympiques. L'objectif d'organiser, d'avril à juin, 2 024 rencontres sportives associatives en écho à Paris 2024 a été largement dépassé, avec 5 000 rencontres ayant réuni plus d'un million d'enfants. Ces rencontres possédaient généralement une dimension olympique marquée et un cérémonial soigné, avec un défilé d'ouverture, des flammes et des banderoles confectionnées en classe et des serments faisant référence aux valeurs de loyauté et de respect de l'autre. Les enseignant·es ont également travaillé sur l'histoire des Jeux et les disciplines figurant à leur programme : en témoigne le Guide olympique produit à partir de leurs réalisations.

De septembre à avril, quatre défis sportifs ont également mobilisé des centaines d'écoles : « 2024 passes », breaking, « 2024 mètres » et orientations. Ces défis étaient accompagnés d'autres initiatives, comme la récolte de messages aux sélectionné·es français·es. L'édition d'un Carnet de l'enfant (diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires) et d'un Guide de l'enseignant·e (en téléchargement) est venue soutenir cette mobilisation sur l'année.

Début avril, la Semaine olympique et paralympique a, par ailleurs, permis de décliner le partenariat avec le Clémi (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information). Lors de la grande rencontre qui a réuni 450 enfants du CP au CM2 à Châteauroux (Indre), une centaine d'entre eux·elles a joué les petit·es reporters auprès de leurs camarades avec le concours de France Télévisions et de France Bleu Berry.

« À l'Usep, l'athlète ça se VIE ! » a ensuite réuni 34 200 enfants d'école élémentaire lors des 256 rencontres organisées dans 30 départements.

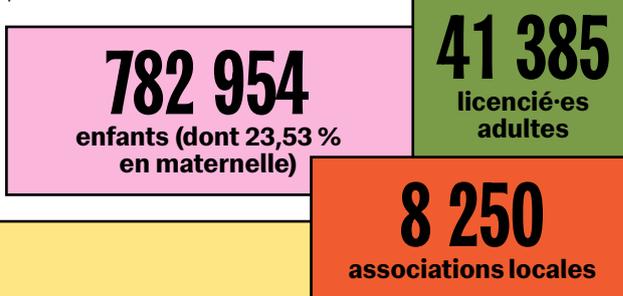
En mai-juin, le P'tit Tour s'est décliné en 497 étapes impliquant 52 264 enfants dans 53 départements, avec pour objectif la validation du Savoir Rouler à Vélo par les enfants de cycle 3. L'étape nationale s'est déroulée le 2 juillet à Laval, dans le département de la Mayenne, où la manifestation a pris une ampleur inédite avec 2 600 enfants de cours moyen pédalant sur les routes en l'espace d'un mois et demi.

En voile, 928 classes se sont engagées en novembre dans la course virtuelle Usep adossée au Vendée Globe, en partenariat avec Virtual Regatta et la Fédération française de voile. Une fois de plus, l'émulation sportive est allée de pair avec l'éducation numérique et les apprentissages en géographie, mathématiques ou français.

En novembre et décembre, l'opération laïcité a innové en proposant d'associer deux classes aux environnements géographiques et sociaux différents lors de rencontres aller-retour qui se sont échelonnées jusqu'à début 2025. Le thème de l'année était l'égalité, notamment entre filles et garçons.

## Nouveau comité directeur

Enfin, l'année 2024 a vu le renouvellement du comité directeur national, avec 9 nouvelles et nouveaux élu·es sur 24 membres, et la réélection comme présidente de Véronique Moreira pour un troisième et dernier mandat. Celle-ci a obtenu 98,78 % des voix lors d'un scrutin électronique ouvert pour la première fois aux associations, parallèlement au vote des comités.



## Opérations nationales

Les opérations nationales se sont déployées parallèlement à cette actualité olympique. « À l'Usep, la maternelle entre en jeu ! » s'est à nouveau déroulée en deux temps, avec les « jeux d'opposition » de janvier à mars (45 comités, 280 rencontres réunissant 25 771 enfants), puis avec les « jeux d'orientation » d'avril à juin (28 comités, 202 rencontres réunissant 19 213 enfants). De mars à mai,

### Le breakdance fait recette

L'un des apports de l'Usep à « l'héritage des Jeux » est la ressource Break's cool. Élaborée pour l'entrée du breaking au programme olympique, elle a suscité un fort engouement. Elle permet d'aborder un champ d'apprentissage parfois difficile à travailler en classe, entre danse contemporaine, acrosport et cirque.

Le breakdance plait à tous, y compris aux garçons, parfois rétifs aux autres modes d'expression corporelle. De leur côté, les enseignant·es apprécient de pouvoir engager les enfants dans une démarche de création tout en s'appuyant sur des figures imposées grâce aux cartes à danser qui détaillent les gestes à effectuer.

# FOCUS

Usep de Seine-Saint-Denis

## UNE ANNÉE 2024 RYTHMÉE PAR LES JO

L'Usep 93, qui compte 7 005 enfants licencié·es et 126 associations affiliées, organise plusieurs rencontres sportives au cours de l'année. En octobre, les activités sont généralement liées à la Journée nationale du sport scolaire : en 2023, elles ont été orientées sur la Coupe du monde de rugby, tandis qu'en 2024 elles ont porté sur les Jeux de Paris 2024, avec un temps fort du 2 au 6 avril, à l'occasion de la Semaine olympique et paralympique (SOP), qui a mobilisé plus de 4 300 Usepien·nes (212 classes).

Le 2 avril, jour de lancement de la SOP dans la région académique d'Île-de-France (Paris, Créteil et Versailles), plus de 1 300 élèves provenant d'écoles ou d'établissements labellisés Génération 2024 ont participé à une cinquantaine d'ateliers organisés dans l'enceinte de l'Adidas Arena à Paris.

Toujours dans la dynamique des JOP, du 12 au 29 novembre, l'Usep a organisé une course d'endurance et un parcours d'orientation dans plusieurs parcs départementaux sur le thème « Courir 2 024 mètres ». Une initiative qui a réuni plus de 2 000 élèves, de la grande section au CM2.

Autre programme national animé par l'Usep 93 : « La maternelle entre en jeu ». Lors de l'édition 2024, qui s'est tenue du 4 au 15 mars, 1 187 élèves de maternelle (56 classes de 17 écoles) du département

ont participé à des jeux d'orientation. L'objectif est de permettre aux enfants de vivre et d'expérimenter une rencontre sportive associative et de développer la pratique du sport à travers le jeu.

Autre ambiance et autre thématique en mars, autour de la Journée de lutte pour les droits des femmes avec des élèves de CM2 de l'école Firmin Gémier d'Aubervilliers, affiliée à l'Usep 93. Le 19 mars, à l'Assemblée nationale, ces élèves ont participé à une journée dédiée à la pratique sportive des filles, organisée par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes en partenariat avec l'association Égal Sport et l'Usep nationale. À cette occasion, les élèves ont abordé des thèmes tels que la mixité et l'égalité des genres dans le sport. Inspirés par des figures emblématiques comme Nicole Abar, ancienne footballeuse internationale, Marie-José Pérec ou encore Clarisse Agbegnenou, les élèves ont formulé des propositions concrètes pour favoriser la mixité dans le sport comme la mise en place de nouveaux jeux mixtes et la réalisation de campagnes de sensibilisation, notamment sous la forme de documentaires, afin de déconstruire les stéréotypes de genre.

<https://seinesaintdenis.comite.usep.org/>



© Usep de Seine-Saint-Denis

# SPORT POUR TOUTES ET TOUS – UFOLEP

À l'image de 2023, les effectifs de l'Ufolep ont continué de progresser significativement en 2024 avec plus de 330 000 adhérent-es, tous âges confondus (contre 307 000 l'année précédente) et près de 7 200 associations et structures à objet non sportif. Les différents dispositifs que l'Ufolep mobilise, ses opérations « découverte » et « marrainage », le déploiement de ses Ufo3S (Maisons Sport Santé Société à dimension sociale) et l'actualité sportive 2024 autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris expliquent cette tendance.

À l'interne, l'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la mandature du Comité directeur national et de son Projet sportif fédéral pour les quatre prochaines années (2024-2028). Une année 2024 ainsi placée sous le signe des bilans et des nouvelles perspectives qui ont fait l'objet de plusieurs séminaires, en juillet, pour analyser les activités de formation, de communication, de vie sportive et fédérative développées au cours des dernières années. En parallèle, les Commissions nationales sportives (CNS) et leurs groupes de travail ont été renouvelé-es et accompagné-es par un cycle de visioconférences abordant des thématiques spécifiques (laïcité, réseaux sociaux, violences à caractère sexuel...) permettant d'outiller les nouveaux-elles membres des CNS.

## Surfer sur la dynamique des JOP

Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, et en tant que partenaire de l'événement, l'Ufolep s'est employée à promouvoir et à mettre le sport citoyen sur le devant de la scène à travers diverses initiatives. En partenariat avec le Crédit mutuel, elle a notamment piloté « Le sport au cœur des villages » (auquel était également associée l'Usep) en organisant, de mai à octobre, plus de 350 événements promouvant la santé, la pratique sportive et la création de lien social dans des villages comptant moins de 3 500 habitant-es.

Pendant les JO, en partenariat avec l'Insep cette fois, l'Ufolep a organisé le Festival européen du sport (feSPORT) à Vincennes, dans la fan zone. Financé par l'Union européenne, feSPORT visait à promouvoir, auprès d'un large public, la culture, les valeurs et les avantages de l'Union européenne à travers le sport loisir comme le sport de haut niveau. Sur 10 jours, plus de 2 500 personnes ont pris part aux animations multisports proposées.

Les bénévoles et sportif-ves de l'Ufolep ont également contribué aux JOP en proposant des activités multisports et d'éveil sportif au sein du Club France installé à la Grande Halle de La Villette ou en participant au parcours de la Flamme olympique.

Soucieuse de rendre cet événement mondial accessible au plus grand nombre, l'Ufolep a rejoint le dispositif « Billetterie populaire JOP Paris 2024 » mis en place par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ainsi, ses comités et associations affiliées ont pu offrir des places pour les épreuves sportives à 1 500 personnes issues de territoires prioritaires urbains ou ruraux.

## Rendre le sport accessible à tous-tes

En 2024, l'Ufolep a continué d'animer ses thèmes porteurs développés depuis plusieurs années : l'éveil au mouvement dès le plus jeune âge et l'accessibilité du sport au plus grand nombre.

Ainsi, à l'appui de politiques publiques conçues autour des besoins de l'enfant et de ses parents (comme les « 1 000 premiers jours »<sup>1</sup> et sous l'égide de son dispositif « Ufo Baby », l'Ufolep a organisé, tout au long de l'année, ateliers, formations ainsi qu'une Quinzaine nationale, du 25 mai au 9 juin, dédiée à la nécessité de mettre en mouvement les plus jeunes. Cette Quinzaine a mobilisé une vingtaine de comités départementaux et a réuni quelque 750 participant-es autour des enjeux de santé et de bien-être chez les jeunes enfants de 0 à 6 ans.

L'Ufolep a également organisé, du 30 mai au 23 juin 2024 à Paris, la deuxième édition du Festival du sport autrement qui a profité à quelque 2 000 bénéficiaires des dispositifs « Toutes Sportives », « Primo sport » et « Engagé-es » dans les programmes volontaires Génération 2024 (deux fois plus qu'en 2023 pour la première édition du festival). S'inscrivant dans l'effervescence des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et de la Grande Cause nationale dédiée au sport, l'événement proposait des animations sportives et culturelles et des temps d'échange avec des athlètes et des représentant-es d'associations agissant en faveur de l'inclusion.

1. Pilotés par le ministère des Solidarités et de la Santé depuis 2021, les travaux de ce projet national ont permis d'identifier les facteurs favorables au développement de l'enfant et les leviers d'actions possibles afin d'investir davantage l'accompagnement des familles tout au long des 1 000 premiers jours.

# FOCUS

## LES BIENFAITS DU SPORT POUR LA SANTÉ ET LE LIEN SOCIAL

Ufolep du  
Calvados

Dans le Calvados, l'Ufolep – qui compte plus de 3 800 adhérent-es et près de 80 structures affiliées – encourage la pratique multisports en proposant des activités adaptées à ses différents publics : sports de combat, de nature, d'expression, de glisse, handisports<sup>1</sup>... et en organisant des événements multisports (Raid des Conquérants, UfoNature, Ufostreet et l'UfoPlaya) avec des versions pour tous les publics (jeunes, adultes loisirs et adultes compétiteurs, sport adapté).

Le volet Sport Santé Société constitue également un axe important des activités de l'Ufolep du Calvados. À Lisieux, elle anime une Maison sport-santé (Ufo3S) en collaboration avec le centre socioculturel de Hauteville et sous la supervision de l'Agence régionale de santé (ARS) et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes). Avec des professionnel·les de santé (médecins, infirmier·ères, kinésithérapeutes...), elle propose ainsi aux habitant·es des quartiers politiques de la ville (QPV) des activités physiques adaptées à leurs besoins et à leurs capacités après avoir réalisé un bilan « sport santé bien-être » et un bilan de motivation afin de configurer, ensemble, un accompagnement « santé » personnalisé.

Dans la même dynamique, elle anime également le dispositif national « À Mon Rythme » dans le département. Reposant sur des activités physiques et ludiques, celui-ci vise à permettre à toute personne, en quête de bonne santé et de bien-être, d'initier et de maintenir une activité physique régulière. Dans le Calvados, ce dispositif s'adresse principalement aux personnes en difficulté physique ou en situation de précarité ou d'isolement. Depuis 2021, le centre socio-culturel de

Hauteville, à Lisieux, applique ce programme qui n'exige aucun certificat médical afin de le rendre accessible. Renforcement musculaire le lundi, séances collectives de basket ou de badminton le jeudi et découverte de sports variés tout au long de l'année sont quelques-unes des activités proposées par l'Ufolep 14.

« À Mon Rythme » est déployé dans d'autres établissements du département : deux créneaux « AMR Seniors » sont programmés dans deux résidences pour personnes et un créneau est proposé, depuis un an, au centre pénitentiaire du Calvados.

En plus des bienfaits pour la santé, « À Mon Rythme » renforce le lien social entre les participant·es, ce qui permet aux animateur·rices de mettre en place des cercles de discussion (sur l'alimentation, le sommeil, la gestion du stress par exemple) en marge des activités et ainsi de créer une véritable dynamique de groupe. Une dynamique qui ne s'arrête pas là puisque certain·es bénéficiaires du dispositif mis en place à Lisieux, participent au « Séjour socio-sportif » organisé chaque année durant un week-end. Imaginé par les bénéficiaires eux-mêmes, le centre socioculturel et le comité Ufolep, le programme de ce séjour alterne activités sportives et visites culturelles. Une bouffée d'oxygène et une découverte de l'ailleurs qui permet de donner confiance en soi et de consolider les liens au sein du groupe. Après cette expérience, certaines personnes, qui n'avaient jamais voyagé seules, ont pris l'habitude de se déplacer en train ou de partir en vacances de manière plus autonome.

[www.ufolep14.org](http://www.ufolep14.org)



© Ufolep du Calvados

1. L'Ufolep 14 propose également des sports innovants (poull ball, tchoukball, quidditch...), des sports de précision (tir à l'arc, fléchettes...), des sports de raquette (tennis de table, badminton...), des sports de combat (chase tag, boxe...), des sports de nature (jeux et courses d'orientation), des sports de glisse et cyclistes (VTT, trottinette freestyle, longboard...), des handisports (cécifoot, volley-assis...) et des activités d'expression et d'entretien (cardio boxe, step...).

## Poursuivre le développement de l'axe sport santé

Sous l'impulsion de la labellisation des espaces Sport Santé Société et du ministère chargé des Sports, l'Ufolep a poursuivi le déploiement de ses structures « Ufo3S » dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et en zones de revitalisation rurale (ZRR). Ces 69 structures de proximité, en mobilisant professionnelles du sport, de la santé et partenaires (missions locales, Pôle emploi, PJJ, MGEN...), offrent des réponses adaptées et personnalisées aux besoins des usager·es (traitement des pathologies, prévention, remobilisation sociale et professionnelle...). Chacune de ces structures accompagne en moyenne 125 adhérent·es par an.

Pour l'Ufolep, il s'agit ainsi de structurer un programme d'éducation et d'émancipation pour et par la santé à l'attention des personnes les plus éloignées de la pratique physique ou en difficulté. Une dynamique qui répond également aux objectifs d'animation des territoires de la Grande Cause nationale du sport et du projet « Le sport au cœur des villages ».

## La formation, pilier de développement

L'Ufolep a fait de la formation un axe structurant de son organisation, qu'il s'agisse des professionnelles, des bénévoles ou des salarié·es de son réseau. Dans le cadre des activités sportives proposées (gymnastique, sports mécaniques...), la formation constitue un levier pour dynamiser la vie associative et ainsi renouveler les ressources et compétences des bénévoles mobilisé·es. En 2024, plus de 5 500 éducateur·rices sportif·ves, commissaires, arbitres, officielles... ont ainsi contribué aux manifestations et projets sportifs favorisant la reconnaissance de leurs compétences en matière d'encadrement des activités sportives et des compétitions. La formation des formateur·rices est aussi un élément essentiel : plus de 80 personnes ont ainsi pu se perfectionner aux techniques d'animation et enrichir leurs compétences pédagogiques en 2024.

Par ailleurs, disposant de l'habilitation Qualiopi, l'Ufolep forme aux métiers du sport et de l'animation (CQP ALS), ainsi qu'aux premiers secours (PSC1) et aux gestes qui sauvent (GQS) avec plus de 23 000 personnes formées sur l'année. Aussi, depuis 2023, l'Ufolep est également habilitée à animer des formations de « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) en entreprise. Les organismes de formation Ufolep (OF) possédant la certification Qualiopi peuvent, avec l'accord et sous l'habilitation de l'échelon national, proposer ces formations dans la sphère professionnelle. Enfin, toujours dans une logique d'accompagnement et de formation, l'Ufolep, dans le cadre d'une convention de partenariat conclue avec Hexopée, propose à ses structures associatives adhérentes et à ses comités des outils et conseils en matière juridique et de dialogue social pour leurs activités relevant du champ de l'économie sociale et solidaire.

## Collaborations et partenariats

Plusieurs partenariats structurants ont vu le jour ou ont été reconduits en 2024. L'assemblée générale de Lille, en avril, a été l'occasion pour l'Ufolep de renouveler sa convention triennale avec l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV) qui vise à réduire les inégalités d'accès aux vacances et à favoriser les séjours éducatifs des jeunes. Ce partenariat a notamment permis à plus de 10 000 personnes de bénéficier de séjours socio-sportifs en 2024. Initialement destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, ces séjours se sont étendus à d'autres publics, notamment ceux de l'Aide sociale à l'enfance ou encore de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Au-delà de ce partenariat structurant, l'Ufolep a entretenu d'autres collaborations avec ses partenaires de premier ordre comme l'Agence nationale du sport, le Mouvement du Nid, la PJJ, ou encore le CNOSF. Début 2025, c'est avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) que l'Ufolep a signé une convention de partenariat dans le cadre du dispositif « primo-sport ». À ce titre, elle contribuera à l'organisation de sessions dans le cadre de la formation civique du Contrat d'intégration républicaine ; des référent·es locaux·ales assurant la déclinaison du partenariat dans les territoires.

**56 % DE FEMMES**

**44 % D'HOMMES**

**7 195**  
STRUCTURES  
AFFILIÉES

**≈ 24 000**

PERSONNES FORMÉES  
AUX PSC1 ET GQS  
(GESTES QUI SAUVENT)

**2 700**

SÉANCES PROPOSÉES ET  
PLUS DE 1 200 BILANS RÉALISÉS  
GRÂCE AUX MAISONS SPORT  
SANTÉ SOCIÉTÉ (UFO3S)

**300 000**

ADHÉRENT·ES (TOUS DISPOSITIFS CONFONDUS)  
ET PLUS DE 300 000 LICENCIÉ·ES (189 285 ADULTES /  
41 002 JEUNES / 77 497 ENFANTS)

**CHIFFRES CLÉS UFOLEP**

# VACANCES, SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement défend le droit aux vacances et aux séjours éducatifs et constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs en France.

La Ligue de l'enseignement accompagne enfants, jeunes, familles et adultes sur l'ensemble du territoire national à travers ses programmes de vacances « Vacances pour tous » et « Vacances passion », propose aux enseignant·es des classes de découvertes et séjours scolaires « Ligue de l'enseignement » en France et à l'étranger, et organise ou gère localement toute forme d'accueil de loisirs de proximité.

Ainsi, le réseau et le centre confédéral organisent des colonies de vacances dans plus d'une centaine de sites, des classes de découvertes dans près de 120 destinations et assurent des centaines d'accueils de loisirs au quotidien.

En 2024, dans le cadre de sa plateforme mutualisée, la Ligue de l'enseignement a accueilli plus de 46 500 usager·ères (enfants, adolescent·es, adultes et familles) ; un effectif qui s'est traduit par une augmentation du chiffre d'affaires de 3 % par rapport à 2023, sans toutefois retrouver les niveaux de fréquentation ante-Covid de 2019 (-4 %).

Le centre confédéral gère un parc de 17 structures vacances, séjours et loisirs éducatifs (VSLE) pour 6 078 lits. 12 de ces établissements sont des villages vacances accueillant en majorité des adultes et des familles ainsi que des séjours scolaires ; deux sont des centres internationaux de séjours à Paris (CIS), et enfin trois accueillent plus majoritairement des enfants et des adolescent·es en colonies de vacances et séjours scolaires. Ce parc confédéral représente plus de la moitié des lits en villages de vacances du réseau de la Ligue. L'activité de ces structures, en 2024, s'est révélée hétérogène avec des niveaux de fréquentation disparates. Les modèles économiques qui procèdent à l'exploitation de ces structures sont fragilisés, à la fois par la baisse du pouvoir d'achat des usager·ères, en majorité des familles, et par le niveau d'inflation qui impacte lourdement les charges d'exploitation des villages vacances.

## Des tensions persistantes sur ce secteur d'activité

Si l'activité de la Ligue et la fréquentation de ses séjours ont continué de progresser en 2024, l'année est restée marquée pour les acteur·rices du tourisme social – la Ligue n'y dérogeant pas – par des difficultés persistantes autour des modèles économiques en tension : forte croissance des coûts de l'énergie, des matières premières et des transports mais également baisse du pouvoir d'achat des familles ou encore coûts d'entretien et mise aux normes,

notamment environnementales, des structures. Dans ce contexte, l'ensemble du réseau de la Ligue s'est particulièrement mobilisé auprès des pouvoirs publics afin de défendre l'enjeu social et économique du secteur, notamment dans le cadre du Comité de filière animation créé par le gouvernement. S'agissant des difficultés liées au recrutement, il semble que la tendance forte post-covid se soit légèrement atténuée. Des tensions persistent néanmoins sur les métiers de la restauration et, dans une moindre mesure, sur les équipes d'encadrement (animateur·rices, directeur·rices).

## Poursuivre la transition écologique du secteur VSLE

À l'appui de son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun » et avec le concours de partenaires comme l'Ademe, la mission « Tourisme durable – Écolabel » du centre confédéral accompagne 40 structures dans leur démarche de certification Écolabel européen, seul label de tourisme durable reconnu officiellement par l'État et décerné par Afnor Certification France.

Cet Écolabel vient « récompenser » les efforts et l'investissement de ces centres en faveur d'une gestion environnementale rigoureuse, incluant la formation du personnel, l'entretien, la réduction des consommations d'énergie et d'eau, ainsi que le tri des déchets et eaux usées. Sur les 40 structures, 31 ont obtenu leur certificat (dont 23 appartenant aux fédérations départementales), et 9 sont en cours de labellisation.

L'accompagnement du réseau s'est également traduit par différentes actions collectives : animation du centre de ressources numériques ; webinaires thématiques à l'attention du réseau (techniques de nettoyage durable des équipements, obligations réglementaires relatives au décret Éco énergie tertiaire...). Des formations (« Obtenir l'Écolabel européen », « Éduquer en anthropocène », « Accompagner le changement », « Restauration durable », « La rénovation écologique de son équipement touristique ») ont complété l'accompagnement proposé au réseau.

En 2024, la Ligue a également poursuivi le déploiement de sa stratégie nationale de restauration durable portée par la plateforme coopérative grâce à un groupe de travail dédié. Des webinaires d'information et d'échanges avec le réseau ont été proposés, ainsi que des temps de formation

à l'attention des équipes de restauration. Enfin, une charte et un guide méthodologique rédigés en 2024 servent désormais de supports à l'accompagnement individuel des structures.

Des « Rendez-vous du tourisme durable » en visioconférence ont également été proposés lors de séances du Comité national vacances, séjours et loisirs éducatifs et du Comité de contrôle et d'orientation stratégique à l'image de celui consacré à la présentation de l'étude prospective pour le tourisme, sortie en décembre 2024, et présentée par Hugo Alvarez de chez Atout France.

Enfin, le centre confédéral a organisé, les 6 et 7 novembre 2024 à Saint-Front en Haute-Loire, un séminaire « Écolabel et restauration durable ». Une soixantaine d'acteur·rices du réseau ont participé à différents ateliers : rénovation énergétique des équipements, loi Egalim, gaspillage alimentaire, ratios environnementaux, communication, biodéchets...

### Les Rencontres nationales, vacances, séjours et loisirs éducatifs comme temps fort

Événement fédérateur du secteur vacances, les Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs (RNVSLE) sont proposées, chaque année, par le comité national VSLE et ses différents groupes de travail qui élaborent sa programmation. Organisée au Pradet (83) en octobre, l'édition 2024, qui a réuni plus de 150 personnes, a été très largement consacrée à l'actualisation du projet éducatif VSLE qui s'articule autour de quatre axes : les violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, l'inclusion et le handicap et les inégalités sociales. À ce titre, le centre confédéral a confié à la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine une mission nationale déléguée chargée de conduire et de coordonner ce projet jusqu'à l'assemblée générale 2026.

Durant ces RNVSLE, sur la base de parcours « métiers », les différents groupes de travail nationaux (colonies de vacances, classes de découvertes, vacances adultes-familles et loisirs éducatifs) ont proposé des ateliers informatifs et/ou techniques aux participant·es. Une table ronde consacrée à la restauration durable (enjeux environnementaux, transformation de nos pratiques...) a également été proposée avec comme invité·es Nicolas Bricas, chercheur en socio-économie de l'alimentation, Émilie Le Fur de l'Ademe, et Diane Hardy membre du groupe de travail national « Restauration durable VSLE » et chargée de mission nationale déléguée « Restauration et pause méridienne ».

### Les classes de découvertes, pierre angulaire du projet éducatif

Le Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) de la plateforme coopérative a, cette année encore, validé la mise en œuvre d'un Plan de communication « séjours scolaires » pour l'année 2024-2025. Ce dispositif vise à soutenir l'activité au titre de l'ensemble de la confédération qui, chaque année, permet en moyenne le départ de plus de 200 000 élèves en séjours scolaires en France et à l'étranger. Ce plan de communication, qui s'adresse aussi bien aux

enseignant·es, aux équipes éducatives, qu'aux parents porte un message en phase avec le texte de référence en matière d'organisation des séjours scolaires sur l'importance pour un·e élève de participer à ce type de projets collectifs au moins une fois lors de sa scolarité. Ce texte, encadrant l'organisation des sorties et voyages dans les établissements scolaires, et rappelant que « les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde » a été modifié par décret en juin 2023. Dans ce cadre, la Ligue de l'enseignement continue d'accompagner les enseignant·es dans la construction de leur projet de classes de découvertes et diffuse ainsi son projet éducatif dans l'ensemble des départements.

### Le Comité VSLE et ses groupes de travail

En 2024, parmi les chantiers menés par le CNVSLE, le groupe de travail « Juniors », en lien étroit avec les services de la Plateforme coopérative, s'est consacré à la dématérialisation du dossier administratif de l'enfant partant en colonies de vacances et nécessaire aux équipes qui encadrent ces dernières. Le groupe de travail « Loisirs éducatifs » a, quant à lui, poursuivi le travail de cartographie des fédérations proposant une activité d'accueil de loisirs dans leur territoire. Il a également produit un plaidoyer défendant l'intérêt et l'importance des accueils collectifs de mineur·es (ACM) à destination des collectivités territoriales. Afin d'accompagner le réseau, le groupe a également produit et diffusé auprès des fédérations départementales un guide pour répondre à des appels à projet sur la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement. Le groupe de travail « Classes de découvertes », en collaboration avec le CCOS, s'est employé à optimiser, sur l'ensemble du territoire, la présence de la Ligue de l'enseignement en tant qu'association complémentaire de l'école, notamment en intégrant les séjours scolaires à la Plateforme coopérative. Enfin, le groupe « Adultes-familles » s'est engagé dans un travail de réécriture de la charte d'accueil des villages de vacances et a poursuivi les travaux de repositionnement de la marque Vacances passion qui regroupe l'ensemble de la production « vacances » destinée aux familles et aux adultes.

Par ailleurs, l'ensemble des groupes de travail nationaux (Juniors, Adultes-familles, Loisirs éducatifs et Classes de découvertes) sont engagés dans le travail de refonte du projet éducatif VSLE et apporteront leurs expertises respectives, tout comme la mission nationale déléguée « Inclusion et handicap », portée par la Ligue de l'enseignement de Haute-Garonne, et le pôle Tourisme durable du centre confédéral. Plus largement, le réseau sera également invité à contribuer à la réflexion et aux travaux à travers des rencontres qui seront organisées en 2025. Enfin, les partenaires extérieurs comme la Caisse d'allocations familiales, l'Ademe ou encore les acteur·rices de l'Aide sociale à l'enfance seront également sollicités.

Dans la perspective du prochain congrès de la Ligue de l'enseignement en juin 2025, le CNVSLE contribue également aux travaux de la Question de congrès consacrée à l'éducation à l'esprit critique ([lire page 26](#)).

## ÉCOLABEL EUROPÉEN : UNE QUARANTAINE DE STRUCTURES VACANCES DE LA LIGUE LABELISÉES OU EN COURS DE LABELLISATION



Source : pôle Tourisme durable du centre confédéral - 2024.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
Centre-Val  
de Loire

## UN NOUVEAU CENTRE POUR ÉTOFFER SON OFFRE « VACANCES »

En octobre 2024, à Chinon, au cœur de la Touraine, la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire (CVL) inaugurerait le village vacances Les Fontenils. Autrefois réservé aux familles d'électriciens et gaziers français, ce centre reste la propriété de la Caisse centrale des activités sociales (CCAS) EDF qui a confié sa gestion à la Ligue CVL, en 2023, suite à un appel d'offres.

Habitée à organiser des classes de découvertes et des colonies de vacances dans la région, il s'agit ici pour la Ligue CVL de proposer une offre vacances tournée vers le grand public, enfants comme adultes, autour de trois axes : la nature, le sport et le patrimoine. À cela s'ajoute une volonté de favoriser un tourisme social et accessible en ciblant trois types de public et en adoptant des tarifications adaptées : les vacancier·ères « classiques » pouvant réserver un chalet en toute autonomie ; les enfants et les jeunes à travers des séjours en colonies de vacances ; et enfin, avec le soutien de partenaires comme la CAF, les familles en situation de précarité, fréquentant les espaces de vie sociale ou les centres sociaux gérés par la Ligue CVL.

Implanté sur un site de plusieurs hectares entre la Vienne et la Loire, le village vacances Les Fontenils offre ainsi un accès privilégié à la nature et au patrimoine régional. Le lieu dispose d'une salle de concert, d'un restaurant, d'une piscine et de deux hectares

de bois. Plusieurs activités sont proposées : balades à vélo, canoë-kayak, séances d'éveil aquatique ainsi que des animations bien-être comme la marche nordique, l'aquagym ou le renforcement musculaire. Des activités pédagogiques centrées sur l'environnement, le sport et les pratiques manuelles sont également proposées aux plus jeunes.

En 2025, la Ligue Centre-Val de Loire ambitionne de renforcer son engagement écologique en inscrivant le centre dans une démarche de sobriété et de tourisme responsable à travers l'Écolabel européen (lire page 72). L'union régionale souhaite également ouvrir le village vacances aux habitantes des alentours en faisant vivre la salle de concert et le restaurant tout au long de l'année à travers une programmation culturelle.

Plus globalement, le choix de prendre en gestion ce village vacances s'inscrit dans une stratégie de régionalisation des vacances par la Ligue CVL. Une équipe régionale de salarié·es est dédiée à la diffusion de colonies de vacances et de classes de découvertes, notamment autour de la thématique patrimoine/châteaux de la Loire très demandée (6 000 enfants accueilli·es sur ce thème en 2024), mais également d'entretenir les relations avec les partenaires, comme la CCAS, et les collectivités. En plus des Fontenils, la Ligue CVL gère un centre à Azay-le-Ferron dans l'Indre et un autre à Montlouis-sur-Loire (château de Thuisseau) en Indre-et-Loire.

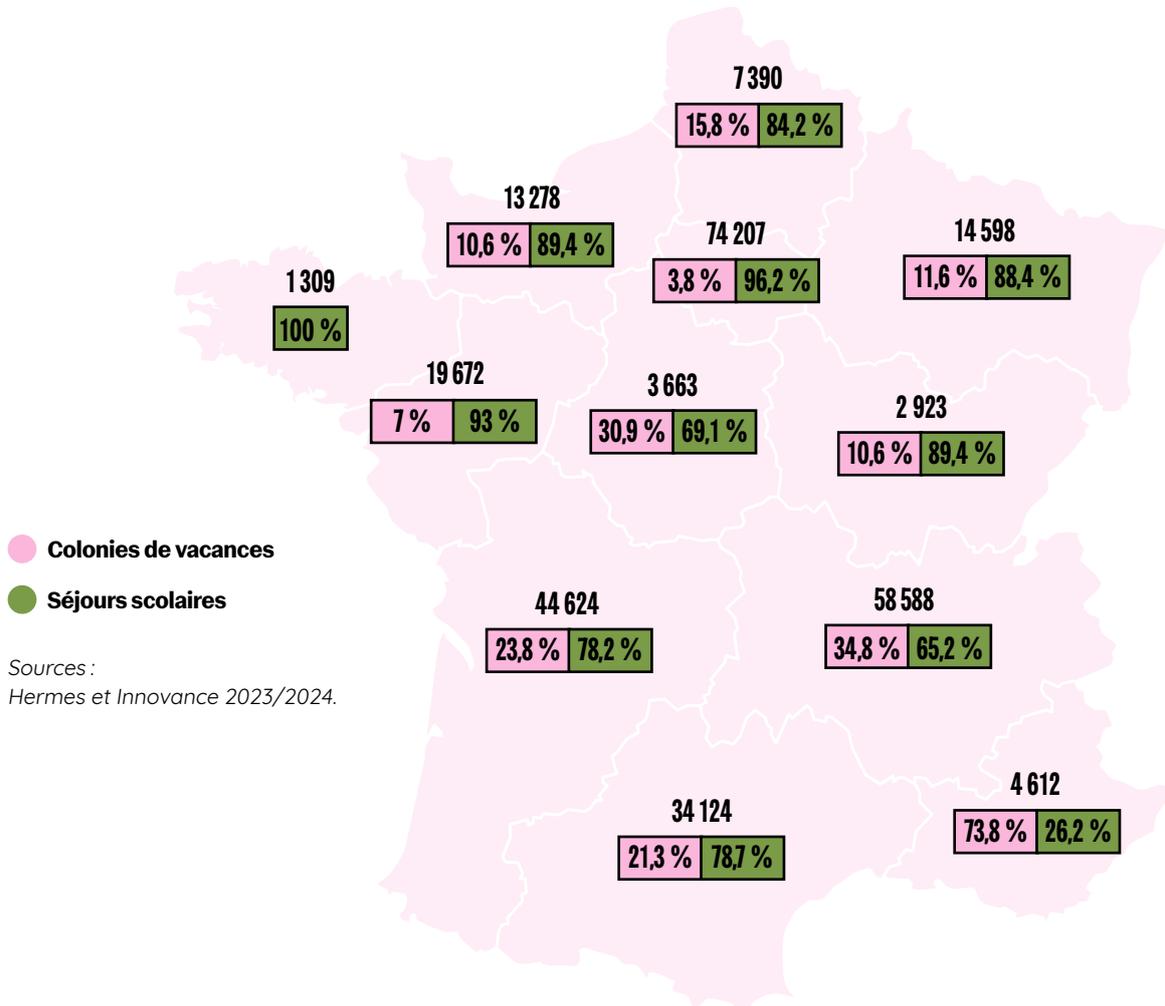
[www.laliguedelenseignement-centre.fr](http://www.laliguedelenseignement-centre.fr)



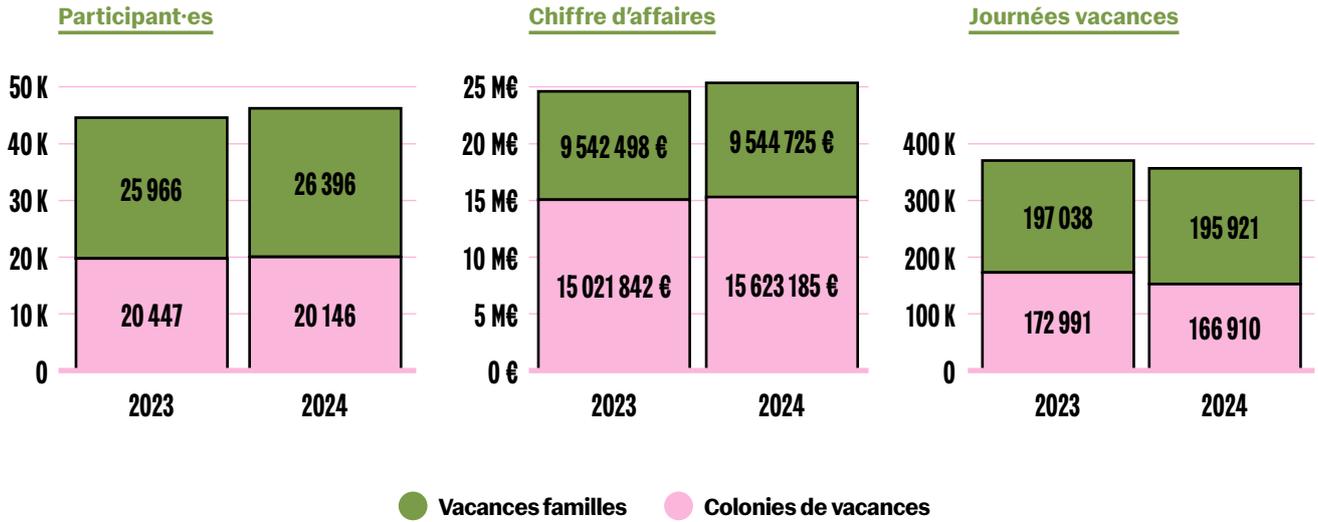
© Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LE PLUS GRAND RÉSEAU DE TOURISME SOCIAL POUR L'ACCUEIL DES JEUNES EN COLONIES DE VACANCES ET SÉJOURS SCOLAIRES

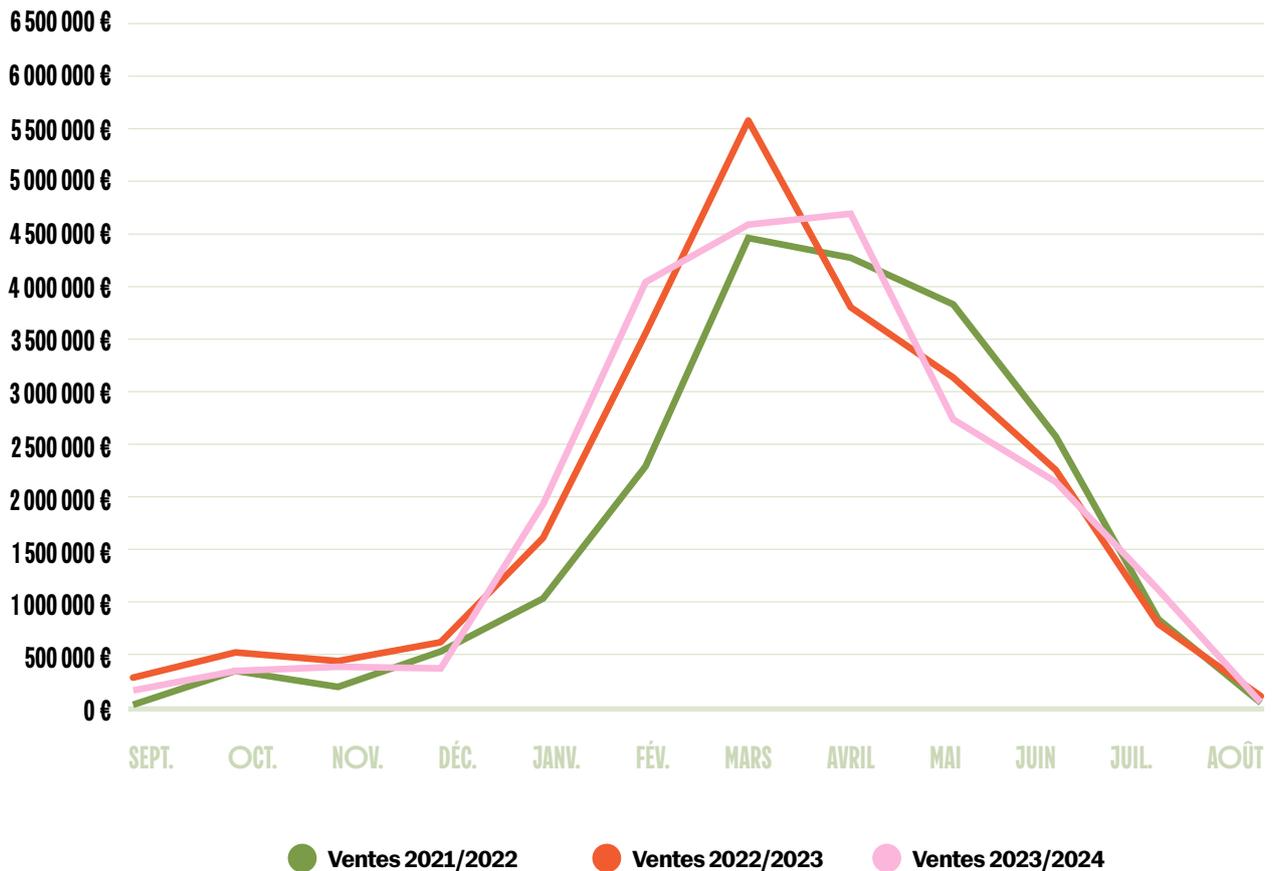
Près de 300000 départs organisés par les fédérations et unions régionales (productrices) de la Ligue de l'enseignement en France métropolitaine en 2024



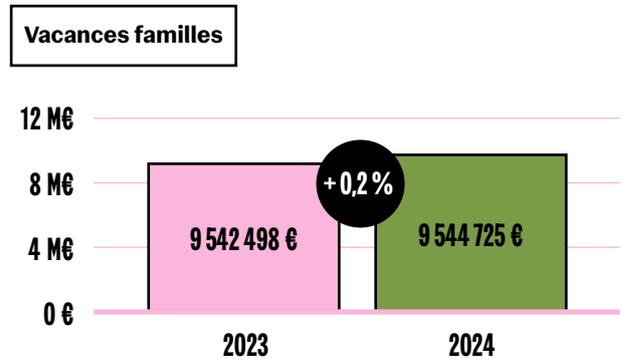
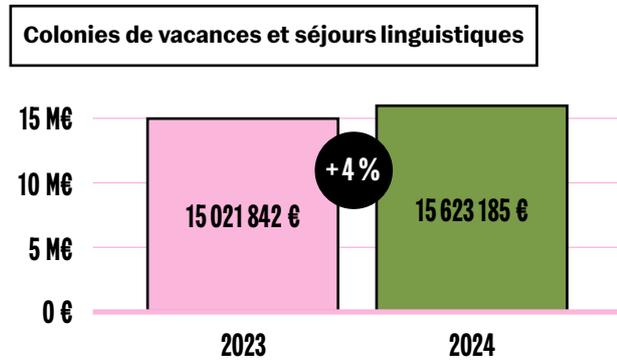
## MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ MALGRÉ LES TENSIONS ÉCONOMIQUES



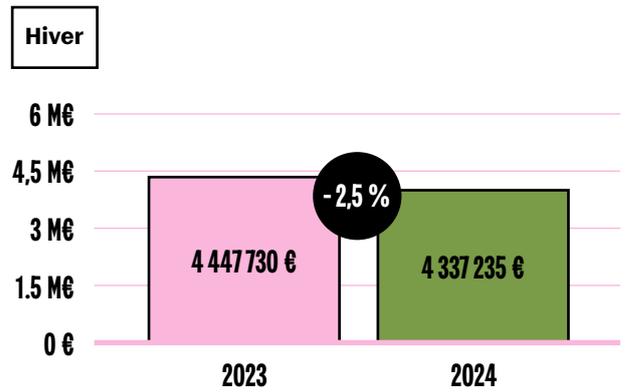
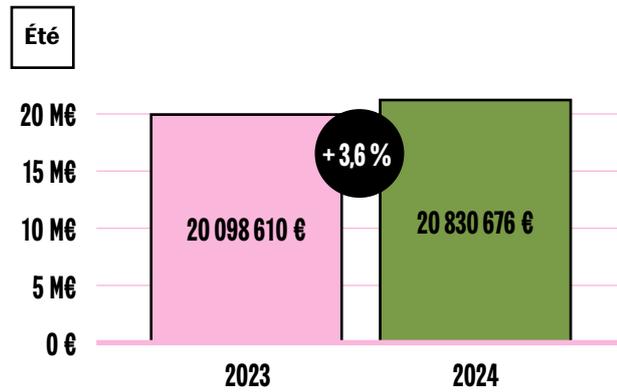
### Activité de la plateforme coopérative mesurée en chiffre d'affaires



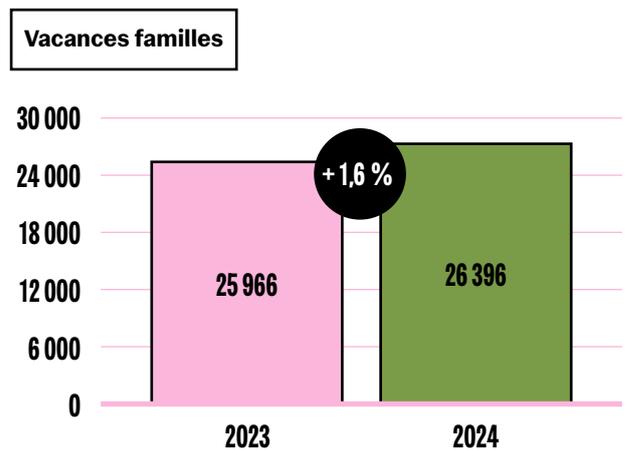
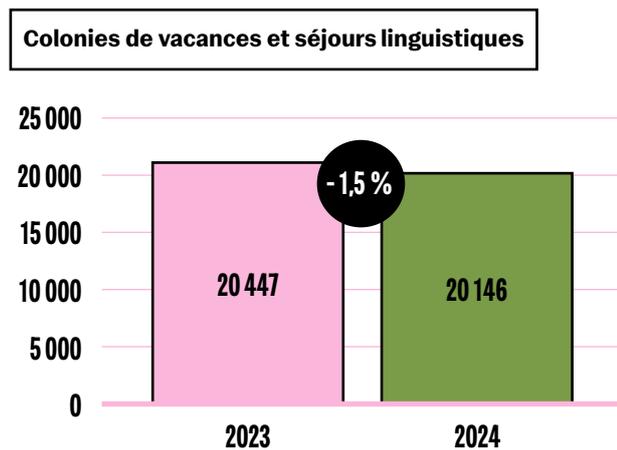
**Chiffre d'affaires par activités de la plateforme coopérative**



**Chiffre d'affaires par saison**



**Nombre de participant-es**

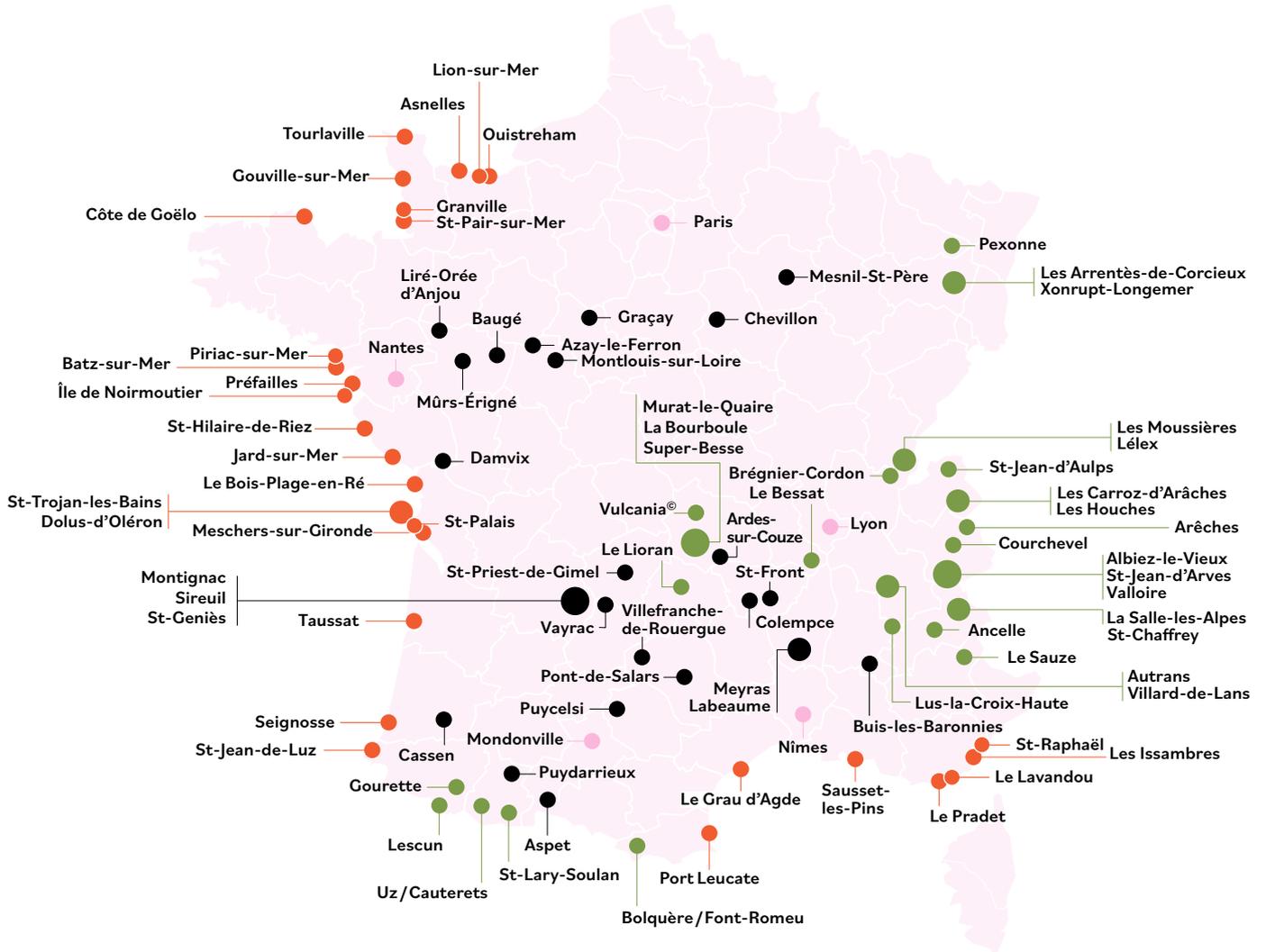


## LÉGÈRE EMBELLIE DES SÉJOURS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

		Nombre de participant-es 2023	Nombre de participant-es 2024	Nombre de journées 2023	Nombre de journées 2024
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	11 645	12 228	34 834	37 982
	Groupes enfants	488	599	3 416	3 549
	Éch. franco-américains	40	0	405	806
	Groupes adultes	510	500	3 367	3 513
	<b>TOTAL ÉTRANGER</b>	<b>12 683</b>	<b>13 327</b>	<b>42 022</b>	<b>45 850</b>
Séjours en France	Classes de découvertes en région	12 856	14 018	47 850	52 175
	Classes de découvertes à Paris	7 735	8 036	14 452	15 014
	Groupes enfants	1 128	2 245	4 928	9 808
	Groupes adultes	14 437	15 063	193 773	202 175
	<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>36 156</b>	<b>39 362</b>	<b>261 003</b>	<b>279 172</b>
<b>TOTAL</b>		<b>48 839</b>	<b>52 689</b>	<b>303 025</b>	<b>325 022</b>

		Chiffre d'affaires 2023	Chiffre d'affaires 2024
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	4 965 181 €	5 657 952 €
	Groupes enfants	824 935 €	1 324 477 €
	Éch. franco-américains	212 164 €	0 €
	Groupes adultes	544 986 €	517 670 €
	<b>TOTAL ÉTRANGER</b>	<b>6 547 266 €</b>	<b>7 500 099 €</b>
Séjours en France	Classes de découvertes en région	3 111 257 €	3 976 209 €
	Classes de découvertes à Paris	1 904 781 €	2 061 826 €
	Groupes enfants	451 346 €	484 012 €
	Groupes adultes	7 037 634 €	7 592 218 €
	<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>12 505 018 €</b>	<b>14 114 265 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>19 052 284 €</b>	<b>21 614 364 €</b>

**PRÈS DE 80 DESTINATIONS DE « CLASSES DE DÉCOUVERTES » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**



**Et à l'étranger**



Londres /Maidenhead  
Grittleton House



Munich



Barcelone



Ravenne  
Rome



Mer



Montagne



Campagne



Ville

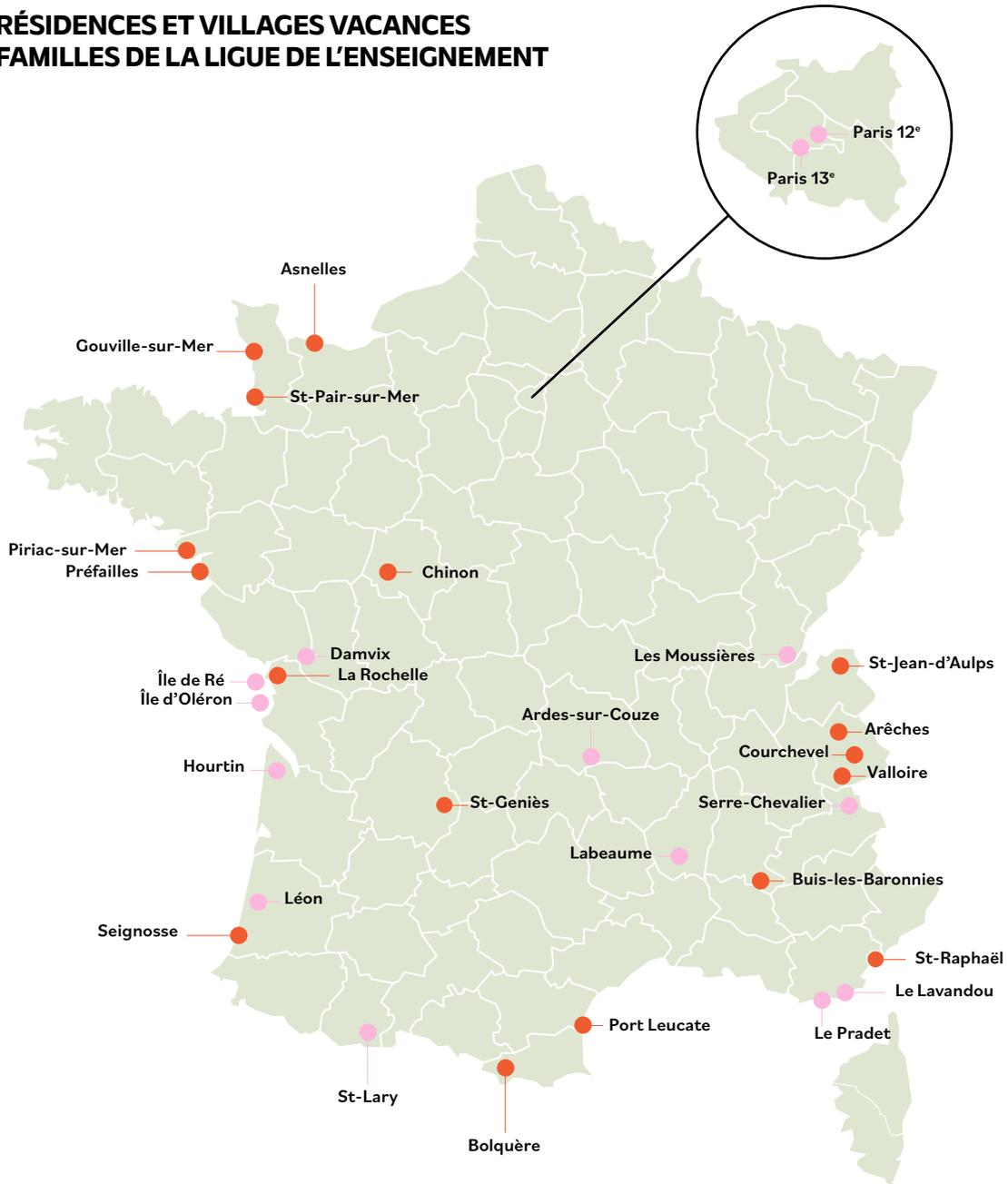
Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2024.

## PRÈS D'UNE CENTAINE DE DESTINATIONS DE COLONIES DE VACANCES AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE



Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2024.

## RÉSIDENCES ET VILLAGES VACANCES FAMILLES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



- Résidences et villages vacances du centre confédéral
- Résidences et villages vacances des fédérations départementales

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2024.

# ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Laboratoire d'innovation et de transformation sociale, l'ESS constitue un secteur de développement pour un certain nombre d'activités importantes dans le projet émancipateur de la Ligue de l'enseignement :

petite enfance, insertion, intégration, éducation spécialisée, dépendance... À la fois association d'éducation populaire et actrice de l'économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement s'est ainsi donné pour mission de développer la culture de l'ESS au sein de son réseau.

À l'appui d'une fiche mandat produite en 2024, la Ligue a entrepris la rédaction de diverses contributions affirmant son positionnement et ses orientations, a développé des temps d'échanges avec les fédérations départementales en valorisant leurs actions et initiatives à des fins d'essaimage, a animé un centre de ressources national (via Framaligue) ou encore a participé à plusieurs temps forts nationaux (congrès des 10 ans de la loi ESS, Mois de l'ESS, Journées de l'économie autrement, etc.). Un accompagnement individualisé a également été mis en place auprès des fédérations souhaitant développer des projets tels que des tiers-lieux, des coopératives jeunesse de service ou encore des actions d'éducation à l'ESS.

## VALORISER ET ESSAIMER GRÂCE AUX RENCONTRES « LIGU'ESS »

Lancées en octobre 2021, les « Rencontres Ligu'ESS » se sont poursuivies pour faciliter les échanges et l'interconnaissance entre le réseau (fédérations départementales, unions régionales et associations affiliées) et ses partenaires, et imaginer de nouvelles expérimentations dans les territoires. En 2024, deux rencontres ont été organisées portant sur « les conciergeries solidaires » et sur « les modes de gouvernances partagés au sein des tiers-lieux » avec, pour chacune d'elles, la valorisation du réseau à travers des témoignages.

## ÉDUCER LES PUBLICS À L'ESS

Grâce à des outils pédagogiques innovants, des formations, des animations et aux côtés de partenaires, la Ligue de l'enseignement sensibilise et éduque ses différents publics (jeunes, agent-es des collectivités, bénévoles, salarié-es) aux valeurs et aux pratiques de l'ESS. Cette sensibilisation peut intervenir, par exemple, dans le cadre des formations civiques et citoyennes des volontaires en mission de service civique, ou à travers des dispositifs tels que les coopératives jeunesse de services (CJS) et les coopératives de jeunes majeurs (CJM).

À ce titre, elle anime chaque année, avec ses fédérations départementales, cinq CJS en France. Elle développe aussi des ateliers participatifs, sur la base de jeux coopératifs, pour faire comprendre les enjeux de la coopération, de l'inclusion et de la durabilité.

Aux côtés de l'école et d'acteur-rices de l'ESS comme l'Esper, la Ligue milite pour que les programmes éducatifs intègrent l'ESS, notamment à travers des projets d'entreprises solidaires ou des rencontres. Ces actions s'inscrivent tout au long de l'année ainsi que lors de temps forts comme le Mois de l'ESS ou encore la Semaine de l'ESS à l'école, où débats, expositions et forums sont organisés à l'attention des élèves.

En 2024, pour répondre à un besoin d'outillage, la Ligue a imaginé un kit pédagogique d'éducation à l'ESS, intitulé « Expédition ESS », et a produit plusieurs prototypes qui ont fait l'objet d'une expérimentation début 2025. Envisagé comme un parcours pédagogique composé de six modules (ESSentiel, ESSences, infos ESStomaquantes, ESScalade, QuESStions et débats, ESStrade), « Expédition ESS » s'adresse aux animateur-rices évoluant auprès de publics âgés de 11 à 30 ans et s'adapte à différents contextes, ateliers en petits groupes comme conférences et forums.

## DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET SOLIDAIRES DANS LES TERRITOIRES

Petite enfance, formation professionnelle, insertion, inclusion, éducation spécialisée, numérique..., les actions menées par la Ligue et son réseau (associations, partenaires...) dans ces différents champs visent à renforcer la cohésion sociale et par là même à contribuer au dynamisme économique des territoires en plaçant les habitant-es au cœur de la démarche.

### Accompagner la dynamique des tiers-lieux

En 2024, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement ont animé une vingtaine de tiers-lieux en métropole et en outre-mer (tiers-lieux numériques ou d'éducation populaire, fablab, espaces de coworking...), auxquels s'ajoute une dizaine de diagnostics de territoire en cours. Le centre confédéral a également animé et enrichi un espace « Projets tiers-lieux » au sein du centre de ressources ESS sur Framaligüe et a accompagné ses fédérations dans l'animation et l'évolution de leurs activités.

### Favoriser l'émergence des ressourceries et des recycleries

Actrices du développement local, encouragées par les citoyen·nes et les collectivités de plus en plus sensibles à l'économie circulaire, les ressourceries et les recycleries (qui

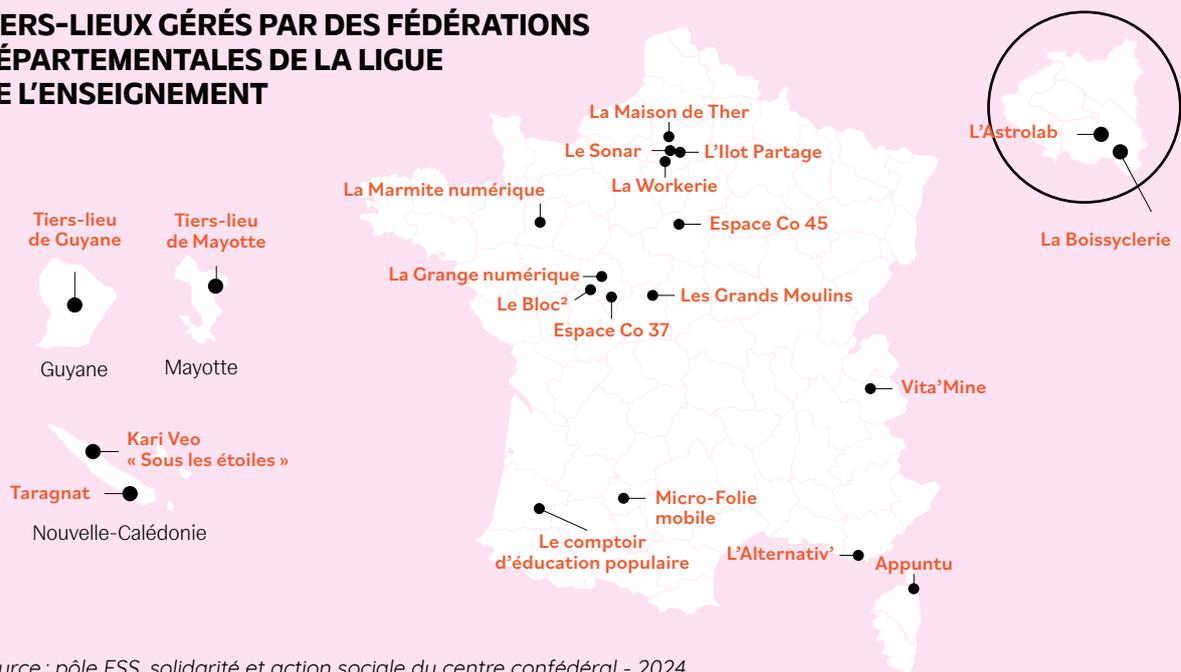
se distinguent des premières par le fait qu'elles peuvent être spécialisées dans la collecte d'un type de bien) fleurissent un peu partout dans les territoires. Collectes d'objets, préservation des ressources, revalorisation, réemploi, mais également sensibilisation auprès du public constituent les fondements de ces activités qui répondent à des enjeux économiques (création d'emplois, de services et de partenariats au local), sociaux (création de lien social), et de transition écologique. En 2024, la Ligue de l'enseignement a poursuivi la dynamique engagée sur cette thématique en organisant notamment une formation militante pour valoriser les initiatives existantes et accompagner son réseau. La Ligue s'est également rapprochée du Réseau national des ressourceries et recycleries, acteur incontournable militant pour le réemploi solidaire.

# C'EST LE CÔTÉ HUMAIN QUE JE RETIENS LE PLUS.



À Sète, la recyclerie « La Boutik » accueille une quinzaine de salarié·es en CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion). Tout au long de leur parcours, ils et elles sont accompagné·es par une conseillère d'insertion professionnelle afin de favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

## TIERS-LIEUX GÉRÉS PAR DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



Source : pôle ESS, solidarité et action sociale du centre confédéral - 2024.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
de Corse

## L'APPUNTU, ESPACE NUMÉRIQUE, CULTUREL ET SOCIAL

Dans le centre-ville de Bastia, le Puntettu est un quartier historique en pleine rénovation. Il fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation avec la construction de logements sociaux et la restauration d'immeubles anciens. Depuis deux ans dans ce quartier, le tiers-lieu L'Appuntu s'est imposé comme un espace numérique, culturel et social pour les habitant-es. Construit par la mairie et géré par la Ligue de l'enseignement de Corse (Falep) (après avoir remporté un appel à candidatures), celui-ci répond à un triple enjeu : réduire la fracture numérique, renforcer le lien social et permettre aux habitant-es d'accéder à la culture, notamment grâce aux expositions temporaires et aux différents spectacles qui y sont proposés. Un projet rendu possible grâce à la mobilisation des professionnelles, des associations locales et des partenaires<sup>1</sup> et grâce à l'implication des usager-ères.

L'Appuntu met ainsi à leur disposition des outils numériques en accès libre (imprimantes, ordinateurs...) afin de faciliter leurs démarches administratives, de s'initier à de nouveaux usages numériques ou encore de se former à l'informatique. Des animateur-rices accompagnent celles et ceux qui en expriment le besoin, notamment dans la création de CV ou l'utilisation des services en ligne.

Les habitant-es peuvent y venir librement, échanger autour d'un café ou participer à des ateliers. En plus des sessions dédiées à l'inclusion numérique, des activités culturelles variées sont proposées : initiation à la guitare, clown, ateliers d'écriture et de lecture, mais aussi des ateliers de bien-être, axés sur la nutrition, ainsi que des formations spécifiques pour lutter contre l'illettrisme. Une bibliothèque comprenant des livres adaptés aux personnes en difficulté avec la lecture - notamment des ouvrages faciles à lire - est également accessible. Chaque semaine, ces activités rassemblent quelque 50 personnes.

Trois événements majeurs rythment l'année. Mi-septembre, « La fête du Puntettu », pensée comme une fête de village, propose une kermesse, un apéritif participatif et un bal. Cette journée permet également d'accueillir de nouveaux-elles participant-es et de présenter les ateliers du tiers-lieu. En décembre, des spectacles et des animations sont mis-es en place à l'occasion de la fête de fin d'année. Et enfin, en juin, un événement propose une restitution des ateliers organisés tout au long de l'année à l'Appuntu.

<http://falep.corsica/>

1. L'espace bénéficie du soutien de la CAF qui le finance en tant qu'Espace public numérique (EPN), ainsi que de la Collectivité de Corse (CdC).

# ACTION SOCIALE

Engagée de longue date dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalité, dans les quartiers comme dans tous les territoires, la Ligue de l'enseignement défend et fait vivre une conception inclusive et bienveillante de la société. S'inscrire dans l'action sociale, c'est agir concrètement auprès des plus fragiles et vulnérables de façon pérenne, en particulier dans un contexte d'aggravation massive des inégalités.

Au quotidien, la Ligue de l'enseignement développe, dans les territoires, des projets innovants et singuliers en direction des populations en difficulté sociale, en mobilisant les principes émancipateurs de l'éducation populaire dans les champs de l'éducation, de l'accès aux droits, des arts et de la culture, des vacances, des loisirs et du sport pour toutes et tous.

Le centre confédéral souhaite ainsi valoriser les initiatives des fédérations départementales et des associations affiliées et favoriser les échanges de pratiques, les transferts d'expériences qu'il s'agisse d'interventions dans le secteur de l'animation de la vie sociale, dans l'inclusion du handicap, dans le médico-social ou bien encore dans le secteur de la petite enfance. En 2024, le centre confédéral s'est attaché à animer et accompagner son réseau d'acteur·rices.

## Renforcer l'accompagnement du réseau en matière d'animation de la vie sociale

En lien avec la mission nationale déléguée à l'animation de la vie sociale et aux apports du groupe de travail national rassemblant une quinzaine de fédérations départementales, la dynamique d'échanges et de développement de projets a pu se poursuivre en 2024. La formation « Créer, développer et gérer un équipement d'animation de la vie sociale » a réuni 16 personnes issues de fédérations ou associations affiliées, durant trois jours en mai 2024 au sein du centre social de Vierzon. Dans la perspective de montée en compétences du réseau, le cycle de rencontres professionnelles, initié en octobre 2022, s'est poursuivi en 2024 rassemblant au total plus de 40 participant·es. Ouvertes aux fédérations départementales ainsi qu'aux associations affiliées et organisées tous les deux mois, ces rencontres abordent des problématiques concrètes : développement du pouvoir d'agir des habitant·es, modèles socio-économiques, ou encore gouvernance associative au sein des équipements. En complément, un espace de ressources numériques sur Framaligue est nourri régulièrement et mis à disposition du réseau.

En 2024, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a accompagné deux fédérations souhaitant se positionner dans la gestion d'un équipement d'animation de la vie sociale dont celle de Savoie qui reprendra, en consortium avec d'autres acteur·rices du territoire, la gestion d'un centre social à Chambéry-le-Haut en 2025.

Par ailleurs, en 2024, la Ligue a initié un dialogue de partenariat avec le mouvement Familles Rurales, et a entre-tenu, tout au long de l'année, ceux engagés avec la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

## Poursuivre la dynamique engagée autour de l'inclusion et du handicap

Favoriser la mixité sociale dans le cadre des séjours et colonies de vacances en accueillant des enfants et jeunes porteur·euses de handicap ; proposer des pratiques sportives inclusives par l'Usep et l'Ufolep ; gérer des structures médico-éducatives ; accompagner les équipes d'animation et organisateur·rices d'accueils collectifs de mineur·es dans leurs pratiques d'inclusion ; être référencée « pôle ressources handicap » dans son département ; participer à des événements nationaux comme la Semaine du handicap ou des manifestations « maison » à l'image du festival d'art accessible « Hors Jeu/En jeu » organisé par la Ligue de l'enseignement de la Gironde..., depuis de nombreuses années, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont fortement investies dans le champ de l'inclusion et du handicap.

En lien avec la mission nationale déléguée « Inclusion et handicap » portée par la fédération de la Haute-Garonne et son service Handiligie et le groupe national « Inclusion et handicap », la Ligue a renforcé le développement de ce secteur au sein de son réseau de manière transversale pour l'ensemble de ses activités : séjours et vacances, loisirs éducatifs, sport, culture, engagement, formation professionnelle et volontaire, équipements spécialisés...

En 2024, le groupe national s'est concentré sur la mise en œuvre de travaux stratégiques (veille et décryptage d'appels à projets, développement de partenariats, mutualisation de ressources...) et la valorisation d'initiatives du réseau visant à renforcer l'accueil de jeunes en situation de handicap dans des missions de service civique, développer le sujet des séjours répit familles et aborder le rôle de référent·e handicap au sein d'une entreprise et/ou d'un organisme de formation. Pour soutenir cette dynamique et également consolider un ensemble de ressources et d'outils, un espace a été régulièrement alimenté sur la plateforme Framaligue.

Tout au long de l'année, plusieurs temps de formation ont été organisés à l'attention du réseau : une formation « Sensibilisation aux différents types de handicap » en mars ; un webinaire sur le Label tourisme et handicap, en juin, organisé avec le Conseil national des loisirs et du tourisme adapté (CNLTA), Hérault Tourisme et la fédération de Savoie ; un atelier « Éducation pour toutes et tous : des outils et des méthodes d'inclusion pour les personnes en situation de handicap » proposé avec le Pôle d'appui et de ressources pour l'inclusion handicap du Var (PARIH 83) à l'occasion de l'université de rentrée en septembre ; et deux ateliers organisés lors des Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, en octobre.

Autre temps fort de l'année 2024 : l'organisation en partenariat avec la MAIF, la MGEN et la fédération de Paris, dans le cadre du Salon de l'éducation en novembre, d'une table ronde dédiée à l'inclusion scolaire. Autour d'un grand témoin, Sofyane Mehiaoui, membre de l'équipe de France de basket fauteuil engagé pour la prise en compte du handicap, des associations Ikigai et Trisomie 21 France et de représentants de la MAIF et du rectorat de Paris, cette table ronde a proposé des apports utiles et des pratiques inspirantes pour favoriser l'égal accès de tous-tes à l'éducation.

### Animer les secteurs médico-social et petite enfance

L'action médico-sociale est très présente au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement et constitue, pour certaines fédérations, le socle de leur activité, qu'il s'agisse de gérer des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, ou encore au moyen de services d'éducation spécialisés et de soins à domicile. Afin de favoriser les échanges et l'interconnaissance sur ce champ au sein du réseau, le centre confédéral a lancé, en 2023, une dynamique regroupant six fédérations et une union régionale qui s'est traduite par la création d'un annuaire et la mise en place de deux réunions minimum par an. En 2024, le groupe a poursuivi la dynamique de mise en réseau, a procédé à une veille des appels à projets et a débuté un travail d'écriture afin de valoriser l'approche participative, inclusive et émancipatrice des acteur-rices de l'éducation populaire comme la Ligue dans la gestion d'équipements médico-sociaux. Ce document, dont la forme reste à définir, sera finalisé en 2025.

Concernant le secteur de la petite enfance, le centre confédéral a entrepris, depuis septembre 2024, une veille régulière sur cette thématique et un recensement des équipements gérés par les fédérations départementales. Un groupe de travail dédié sera créé en 2025.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
des Ardennes

## FAVORISER L'INCLUSION DES JEUNES PORTEURS DE HANDICAP

Dans les Ardennes, la Ligue de l'enseignement gère le Service d'accueil et d'accompagnement médico-éducatif (Saame) Thérèse et Charles Fortier qui s'étend sur deux structures, à Dricourt et à Haybes. Ces deux structures proposent chacune les mêmes services : un institut médico-éducatif (80 places), un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (20 places) et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (40 places). En 2024, plusieurs projets ont été mis en œuvre afin de favoriser la socialisation, l'accès aux activités sportives et la découverte du territoire par les bénéficiaires du Saame.

Pour allier pratique sportive et découverte du territoire, le Saame organise chaque année des randonnées en partenariat avec d'autres établissements spécialisés du département des Ardennes. Les randonnées sont préparées par chaque établissement pour répondre aux besoins et aux aspirations des personnes accompagnées. Ainsi, chaque année, une dizaine de randonnées sont proposées. Un séjour est programmé début juillet, sur 5 jours. En 2024, l'ensemble des participants se sont retrouvés dans les Ardennes Belges et ont pu découvrir d'autres parcours, et un nouveau site d'hébergement.

Depuis septembre 2023, la Ligue de l'enseignement des Ardennes et le Secours populaire français mènent un projet de bénévolat et de socialisation au bénéfice de cinq adolescent·es du Saame. Chaque jeudi après-midi, ces dernier·ères se rendent à

Givet pour participer à diverses actions solidaires : accueil et animation du café solidaire, activités ludiques pour les bénéficiaires (loto, jeux de société, ateliers créatifs), organisation logistique en aidant notamment à la mise en place des marchandises et à la préparation des colis alimentaires. Cette activité vise à renforcer l'autonomie et l'intégration sociale des adolescent·es.

L'année 2024 a également marqué l'inauguration d'une salle de cardio au Saame grâce au soutien financier du Rotary Club de la ville de Reithel. Équipée de matériel adapté (tapis de course, vélo elliptique, rameur), cette salle vise à favoriser, pour les jeunes, l'accès à une activité physique adaptée et encadrée par une éducatrice spécialisée. Elle est également mise à disposition des professionnel·les de l'établissement en dehors des heures de prise en charge, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Enfin, du 13 au 15 mars 2024 à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans le Loiret, trois jeunes du Saame ont participé au championnat de France UNSS d'éduc-escrime aux côtés d'Amélie leur accompagnatrice : Théo et Nathanaëlle en tant que compétiteur·rices et Amaury à l'arbitrage. L'équipe a terminé vice-championne de France alors que plus de 200 jeunes participaient à la compétition. Cette performance est le fruit d'un entraînement régulier mené chaque mardi au cercle d'escrime de Charleville-Mézières.



© Ligue de l'enseignement des Ardennes

# FOCUS

## FAIRE VIVRE LES QUARTIERS DE MARSEILLE

**Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône**

La Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône pilote 13 centres sociaux répartis dans plusieurs arrondissements de Marseille. Ces structures, dont deux tiers sont implantés dans des quartiers politiques de la ville (QPV), jouent un rôle clé en tant qu'équipements de proximité à vocation sociale. Elles ont pour mission de répondre aux besoins des habitant-es en favorisant leur implication dans la vie locale. Des initiatives sont mises en place pour les accompagner dans leurs démarches administratives (retraite, allocations logement, etc.), facilitant ainsi leur quotidien.

En l'espace de cinq ans, le nombre de centres sociaux confiés à la fédération 13 est passé de 5 à 14, témoignant d'une volonté d'élargir leur impact et de mieux couvrir les attentes des populations. Si chaque centre élabore un projet spécifique en fonction du diagnostic de son territoire, un socle commun les unit, à savoir la participation des habitant-es à la vie du centre. Tous proposent des actions éducatives en direction des enfants, comme des accueils collectifs de mineur-es, des séjours de vacances, et des activités périscolaires et extrascolaires.

Dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de la ville, un des plus précaires de France accueillant une forte population étrangère, le centre social Kléber propose des cours de Français Langue Étrangère (FLE) aux habitant-es pour faciliter leur intégration. Pour s'assurer que chacun-e puisse en bénéficier, le centre a développé un espace d'accueil enfants-parents qui permet à ces derniers de participer aux cours de FLE en toute tranquillité pendant que leurs enfants sont pris en charge par des professionnel-les de la petite enfance.

Le centre social de Saint-Joseph, quant à lui, situé dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de la ville, accueille des groupes d'enfants dans le cadre de son accueil collectif de mineur-es (ACM). Avec une capacité de 30 places pour les 3-5 ans et 50 pour les 6-11 ans, il joue un rôle important dans l'accompagnement éducatif de la jeunesse locale en proposant diverses activités comme des ateliers jardins ou encore des soirées dansantes. Afin d'enrichir son projet, l'équipe a lancé en 2024 la création d'un jardin partagé qui bénéficie à la crèche intégrée au centre ainsi qu'à l'école située à proximité. Des petites tables de pique-nique installées près du jardin font de cet endroit un espace ouvert à la convivialité et au partage intergénérationnel.

Par ailleurs, afin d'encourager les habitant-es à faire vivre leur quartier, des outils de financement participatif ont été mis en place par la ville, à l'image du dispositif « micro-projet » développé avec la Fondation pour le logement des défavorisés, et permettent de concrétiser des projets à l'échelle locale. En 2024, la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône a rejoint ce dispositif afin d'accompagner les citoyen-nes et les associations dans leurs démarches. La fédération 13 simplifie notamment les demandes pour les personnes ne maîtrisant pas le français et assure la distribution des fonds aux porteur-es de projets. Ces financements, allant de 1 000 à 3 000 euros, soutiennent des initiatives variées, du nettoyage d'espaces à l'organisation de fêtes de quartiers.

<https://laligue13.fr/>

# FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION

Forte de plus d'une centaine de sites de formation, la Ligue de l'enseignement a poursuivi, en 2024, le développement de la formation professionnelle au sein de son réseau, en mobilisant en particulier les leviers de l'apprentissage, de l'accompagnement socio-professionnel et de la numérisation des contenus pédagogiques.

## Un réseau multi-positionné dans le champ de la formation

En cohérence avec le projet d'émancipation et de formation pour tous-ttes et à tous les âges de la vie de la Ligue de l'enseignement et en complément de l'action de l'Infrep, près d'un tiers des fédérations, parfois au travers de leur comité Ufolep, propose une offre de formation professionnelle, particulièrement dans le champ de l'animation mais aussi à l'appui d'autres secteurs d'activité comme le tourisme, la culture ou encore le médico-social.

La Ligue de l'enseignement est présente, au titre d'Hexopée, au sein de la Commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle (CPNEF) et de l'organisme de certification Éclat tant sur le CQP animateur périscolaire, que sur le renforcement des diplômés jeunesse et sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS).

Fortement impliquée dans le Comité de filière animation depuis septembre 2022, la Ligue de l'enseignement défend la professionnalisation des animateur-rices dans le champ périscolaire pour une meilleure reconnaissance et valorisation des métiers. Dans le même temps, elle milite et défend la fonction d'animateur-riche volontaire, en particulier dans le champ des vacances et de l'extrascolaire.

En 2024, la Ligue de l'enseignement a contribué à la refonte et à la réingénierie entourant les diplômés Jeunesse, Éducation populaire et Sport et s'est préparée à les mettre en œuvre dans les territoires.

## Un CFA de l'éducation populaire au service du réseau

Créé par la Ligue de l'enseignement, l'Infrep, l'Ufolep et l'Apac, le CFA de l'éducation populaire accueille environ 500 apprenti-es par an. Pour moitié, ces apprenti-es ont été formé-es au CPJEPS, BPJEPS et DEJEPS par 13 fédérations départementales habilitées Unité de Formation par Apprentissage (UFA). Pour poursuivre ce développement, le CFA initie des formations à d'autres métiers sur lesquels les fédérations départementales sont amenées à recruter. À ce titre, la Ligue a lancé en 2024 une 2<sup>e</sup> promotion du

Titre professionnel de Responsable d'espace de médiation numérique (TP REMN) et une première promotion du Titre professionnel Formateur professionnel pour adulte (TP FPA) en lien avec l'agence Infrep de Saint-Quentin. La Ligue envisage de mettre en place d'autres formations afin de former pour recruter et réciproquement.

## Les défis de l'insertion et de l'accompagnement socioprofessionnel

Le projet Parcours Open badge Professionnalisant (POP), lauréat de l'appel à projets « Prépa apprentissage », s'est terminé fin 2024 après avoir accompagné 400 jeunes apprenant-es (invisibles, NEET, décrocheur-euses...) vers l'apprentissage.

Ce projet s'appuie sur le développement de l'estime de soi et les Openbadges pour engager ces apprenti-es vers la réussite. La quasi-totalité des apprenant-es n'ont pas le niveau BAC et sont issu-es de quartiers politique de la ville (QPV) ou de zones de revitalisation rurale (ZRR). À l'issue de leur parcours, 30 % ont décroché un apprentissage (souvent dans les métiers de l'animation) et 40 % ont trouvé une formation ou un emploi.

Après trois années de fonctionnement, les acteur-rices partagent le même constat que d'autres professionnelles de la Ligue en charge de dispositifs approchants (E2C, CEJ rupture, service civique CEJ, etc.) : les conditions/parcours de vie sont de plus en plus complexes et les addictions se cumulent. Les méthodes de l'éducation populaire pour remobiliser ces jeunes semblent éprouvées et la Ligue de l'enseignement bien identifiée par les prescripteur-rices pour orienter les jeunes vers elle. Cependant, l'enjeu pour la Ligue est de monter en compétences pour accompagner de manière adaptée toutes les problématiques psycho-sociales. C'est dans cette optique qu'elle a noué des partenariats avec Addiction France et Moka.Care ([lire page 61](#)) pour former ses accompagnateur-rices et mieux orienter les jeunes vers les professionnelles de la santé mentale notamment. Ce champ d'action se structure et se professionnalise au sein du réseau de la Ligue. À ce titre, cinq

fédérations départementales participent ou pilotent, dans leur territoire, l'appel à manifestation d'intérêt - Offre de repérage et de remobilisation (AMI O2R) visant à accompagner les publics éloignés de l'emploi.

Dans la même dynamique, l'essaiage de l'application mobile « Unique » pour reconnaître les compétences transversales et/ou psychosociales sous forme d'Open badges se poursuit au sein du réseau de la Ligue dans différents contextes : dans le cadre de formations en apprentissage pour « badger » les expériences en entreprise ; à l'occasion d'accompagnements spécifiques pour les bénéficiaires du RSA, d'ateliers conduits par l'Infrep pour les demandeur-euses d'emploi ou d'ateliers organisés par des fablab...

### La formation continue des collectivités territoriales

Reconnues pour leur expertise dans les champs de la restauration scolaire et de la pause méridienne, la Ligue de l'enseignement et ses fédérations départementales sont régulièrement sollicitées par les collectivités locales et les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) pour former leurs élu-es et agent-es aux spécificités de ces temps éducatifs, qui font naître, par ricochet, d'autres besoins d'accompagnement auxquels la Ligue répond également : connaissances des publics, politiques jeunesse, valeurs de la République, gestion des conflits...

### Une banque de ressources pédagogiques multimédia pour hybrider les formations

Depuis janvier 2023, la Ligue de l'enseignement bénéficie d'un financement de la Caisse des dépôts dans le cadre de l'appel à projets Deffinum (Dispositifs France Formation Innovante NUMérique) pour produire des ressources pédagogiques multimédias. Pour ce faire, un comité pédagogique a été créé rassemblant une dizaine de fédérations départementales et trois partenaires techniques : Métier 360 qui produit des contenus en réalité virtuelle, in:Expeditions qui crée des contenus audiovisuels à partir des pratiques des fédérations et de leurs partenaires et enfin Ume Agency productrice de contenus sur la plateforme de streaming Twitch. La plateforme « Les Chroniques pédagogiques », qui rassemble l'ensemble des contenus pédagogiques créés a été mise en ligne en 2024

En parallèle, le centre confédéral et plusieurs fédérations départementales travaillent depuis 3 ans au lancement d'un BPJEPS hybride (proposé en distanciel et en présentiel).

# FOCUS

## UN PARCOURS « AU POP » POUR LES JEUNES

Ligue de  
l'enseignement  
du Gers

Expérimenté par plusieurs fédérations départementales - dont celle du Gers -, le parcours POP (Parcours Open badges Professionnalisant) s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans cherchant leur voie et désirant s'orienter vers les métiers de l'animation, de la petite enfance ou encore du sport. D'une durée de 4 à 6 mois, le parcours prépare à une formation en apprentissage et prévoit plusieurs modules : des activités professionnelles et d'engagement (techniques de recherche d'emploi, formations Bafa et PSC1...), des activités d'orientation (stages, rencontres avec des professionnelles...), un suivi personnalisé pendant l'apprentissage ainsi que des activités à vivre avec les autres stagiaires. POP prévoit également de formaliser les compétences développées par les jeunes durant le parcours à travers des badges numériques (Open badges).

Entre 2022 et 2024, la Ligue de l'enseignement du Gers a accompagné 56 jeunes, ayant connu, pour la plupart, des parcours de vie complexe : familles monoparentales en difficulté, famille d'accueil, isolement géographique, échec scolaire...

L'accompagnement proposé par la Ligue 32 repose sur un accueil bienveillant et une écoute attentive afin de créer un espace sécurisé où chacun-e peut avancer à son rythme. Entre individualisation des

parcours et dynamique de groupe, la Ligue permet ainsi à chaque jeune de retrouver confiance et motivation.

Au cours de ces trois années, les stagiaires ont été impliqués dans de nombreuses actions en concevant, par exemple, des activités pour les enfants des centres de loisirs d'Auch, ou encore en organisant des sessions de sensibilisation sur le handicap, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles ou la transition écologique. Un séjour socio-sportif a également permis de renouer avec l'activité physique et d'expérimenter le travail en équipe. Des actions solidaires ont également été mises en place : collectes de dons, bénévolat, participation aux festivals Jazz in Marciac et Circa (festival des arts du cirque) avec des stands de prévention sur les addictions et les discriminations.

Le projet POP se poursuit en 2025 grâce à l'appel à manifestation d'intérêt - Repérage et Remobilisation remporté par la Ligue de l'enseignement du Gers. Celui-ci garantit un accompagnement de trois ans pour 87 jeunes supplémentaires. Cette nouvelle phase permettra de renforcer les actions engagées et d'explorer de nouvelles formes d'accompagnement afin d'offrir à chaque jeune un cadre propice à la construction d'un avenir plus serein.

[www.ligue32.org](http://www.ligue32.org)



© Ligue de l'enseignement du Gers

# COOPÉRATION EUROPÉENNE

La Ligue de l'enseignement est une actrice engagée dans le domaine de la coopération européenne afin de contribuer à la diffusion de valeurs positives, l'échange de bonnes pratiques, l'interculturalité et l'ouverture sur le monde. Elle est active au sein de divers réseaux européens afin de faire entendre la voix de la société civile en Europe, dans un contexte de bouleversements économiques, sociaux, démocratiques, géopolitiques et environnementaux.

## La Ligue de l'enseignement, actrice de la coopération européenne

En 2024, la Ligue de l'enseignement a poursuivi sa collaboration avec une cinquantaine de partenaires (associations, universités, écoles...) issus-es de 16 pays européens dans le cadre de projets de coopération soutenus notamment par les programmes de l'Union européenne Erasmus+ et CERV (Citoyens, égalité, droits et valeurs).

En 2024, le centre confédéral a coordonné ou participé à sept projets européens portant sur différentes thématiques comme le renforcement de la prise en compte des droits culturels des migrant-es dans la mise en place de projets artistiques et culturels (MigrArts), la lutte contre les discriminations à travers des ateliers d'écriture et d'analyse de photos menés auprès de jeunes (SAY), la participation des citoyen-nes à la vie démocratique européenne (Words of Europe), l'outillage des acteur-rices accompagnant les jeunes autour des questions d'éco-anxiété (EcoReactEU), et la mise en œuvre d'une transition écologique juste à l'échelle européenne (Just4All). Ces projets ont permis à la Ligue de développer des outils pédagogiques innovants et de s'ouvrir à de nouvelles approches pédagogiques grâce à des échanges de pratiques avec des organisations issues d'autres pays européens.

Les fédérations départementales et unions régionales de la Ligue sont également de plus en plus nombreuses à s'engager dans des projets de coopération européenne. La Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Aquitaine a initié, en octobre 2024, le projet Erasmus+ « Youth seeds for a just transition » qui vise à créer de nouveaux outils et de nouvelles opportunités pour encourager la participation des jeunes à la vie publique, notamment via la problématique du lien entre inégalités et environnement. Le projet est réalisé en collaboration avec un consortium qui réunit AncilLab et Project School, deux organisations de développement social italiennes ainsi que la municipalité de Lecce en Lombardie, le FNAJ, Mouvement national de jeunesse du Portugal, l'Agence gouvernementale géorgienne pour la jeunesse, Learning Seed, une association d'éducation non formelle grecque et, CHANCE, une organisation polonaise pour la jeunesse.

Après deux premières expériences européennes réussies (projets Erasmus+ « Fleuves Grandeur Nature » et « Conscience numérique durable »), la Ligue de l'ensei-

gnement de la Loire a mené à son terme le projet Erasmus+ intitulé PACTE (Partager Apprendre Comprendre pour la Transition Écologique). Animé en lien avec la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente de Belgique et la coopérative sociale italienne Le Mille e una Notte, ce projet a permis la conception d'une mallette pédagogique sur les thématiques du climat, de la biodiversité, de l'eau, de la santé et de l'environnement, de la consommation responsable et de l'écocitoyenneté.

## Sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté européenne à l'occasion des élections européennes

Dans la perspective des élections européennes de 2024, le pôle Europe a réalisé, en partenariat avec le pôle Dynamiques fédératives, un kit pédagogique à destination des fédérations départementales et des associations locales. Ce dernier contient une vingtaine d'activités mobilisant des méthodes d'éducation populaire et pouvant être proposées à divers publics afin de créer des espaces de dialogue et d'engagement autour des questions européennes. Un texte plaidoyer « Pour une Europe des libertés, des solidarités, de la démocratie et de la transformation écologique », qui rejoint les textes de référence de la Ligue de l'enseignement, a été diffusé pour accompagner la sortie du kit pédagogique.

En octobre 2024, le projet « Words of Europe », dont la Ligue était partenaire, s'est clôturé après avoir permis le déploiement, depuis 2022, d'une trentaine d'événements à travers l'Europe afin de réduire l'écart entre l'Union et les citoyen-nes. Après la fédération du Bas-Rhin en 2023, c'est la Ligue de l'enseignement du Jura qui a organisé, dans ce cadre, deux événements autour des élections européennes de juin 2024 durant lesquels les citoyen-nes ont pu exprimer leurs attentes vis-à-vis de leurs futur-es représentant-es.

Dans la continuité de « Words of Europe », un nouveau projet « Ways of Europe », coordonné par ARCI Solidarietà a été lancé fin 2024. Cette nouvelle initiative poursuit l'ambition d'engager les citoyen-nes dans des réflexions autour du futur de l'Europe en s'appuyant sur la méthode d'éducation populaire innovante dite des « dialogues futurs ». Cette dernière consiste à placer les participant-es dans le contexte d'un futur hypothétique où les problèmes sociaux qui les préoccupent ont été résolus, et de les inviter, dans un

second temps, à « reconstituer » les étapes et les moyens les ayant conduites jusque-là. Ces activités prendront la forme d'événements locaux et transnationaux à travers sept pays (France, Italie, Hongrie, Pays-Bas, Espagne, Croatie et Belgique). « Ways of Europe » impliquera ainsi directement 1 700 personnes relais pour aller à la rencontre des publics, en particulier les jeunes et les personnes migrantes, plus éloignées des questions européennes. Les résultats attendus comprennent des créations culturelles, des manifestes décrivant des visions partagées ainsi qu'un jeu interactif connectant les matériaux du projet pour une utilisation future.

### Les jeunes et l'Europe à l'heure du vote

Quel rapport entretiennent les 18-25 ans avec l'Europe ? La citoyenneté européenne a-t-elle un sens pour eux-elles ? Se sentent-ils et elles concernés par les élections ? Une dizaine de jeunes du réseau de la Ligue s'exprime.



**En savoir plus**  
**sur les Chroniques associatives**

### Les opportunités offertes par les mobilités européennes

Des financements Erasmus+ gérés par le centre confédéral permettent, chaque année, à des bénévoles et professionnelles du réseau de faire l'expérience d'une mobilité au sein de différentes organisations en Europe pour s'inspirer d'autres méthodes tout en se constituant un réseau de partenaires. Ainsi, en 2023 et 2024, plus de 80 personnes ont bénéficié d'une mobilité en Italie, en Macédoine, en Belgique et en Allemagne au sein d'organisations telles que Solidar, ARCI ou le Centre français de Berlin. Ces mobilités se poursuivront en 2025 autour de thématiques comme les dimensions démocratiques, les droits civiques ou encore la justice sociale.

### Mobilisation des financements européens par le réseau

En 2024, le pôle Europe a accompagné une trentaine de fédérations départementales et unions régionales sur la mobilisation de financements européens (Fonds social européen, Fonds européen de développement régional, Fonds asile migration intégration, Europe créative, Erasmus+...) et sur les différentes étapes liées à la gestion de ces financements. Permettant de diversifier les ressources financières, les financements européens donnent souvent aussi une nouvelle dimension à des projets d'envergure locale en ouvrant sur des coopérations européennes. Les fédérations départementales ont mobilisé des financements européens

principalement pour cofinancer des actions de lutte contre le décrochage scolaire, d'inclusion sociale, de préservation de l'environnement et de création d'outils pédagogiques.

### Partenariat solide avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse

La Ligue de l'enseignement a fait partie des organisations françaises pionnières dans la reprise des échanges de jeunes avec l'Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment au sein du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle qui a contribué à la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) en 1963. L'objectif était de créer des liens entre les jeunes et la société civile des deux pays afin que la guerre n'oppose plus jamais les deux peuples et, au-delà, promouvoir la paix entre tous les peuples.

En 2024, la Ligue de l'enseignement a bénéficié d'une nouvelle dotation annuelle marquant ainsi la poursuite d'un partenariat solide, irriguant l'ensemble du réseau de la Ligue. Au total, 379 personnes ont participé à une vingtaine d'échanges interculturels dans les champs du sport, de la jeunesse, de la formation des animateur-rices et de la formation professionnelle, organisés par les fédérations départementales, l'Ufolep et des associations affiliées autour de thématiques telles que la préservation de l'environnement, l'éducation à la citoyenneté ou l'insertion professionnelle.

Un tiers des projets ont été menés avec le concours d'un troisième pays comme l'Espagne, la Grèce, la Roumanie ou encore la Hongrie, permettant aux jeunes de vivre une expérience interculturelle tout en bâtissant des ponts entre les sociétés des pays concernés. La Ligue a également poursuivi son implication dans le domaine du volontariat franco-allemand (VFA) social, aux côtés de son partenaire l'AWO Landesverband Berlin e.V.

### Porter les valeurs de la Ligue à l'échelle européenne

La Ligue de l'enseignement œuvre à une Europe plus sociale et solidaire à travers sa mobilisation au sein de plateformes européennes telles que Solidar ou le Forum civique européen. Ce qui permet aussi à la Ligue d'accroître son réseau de partenaires européens au bénéfice des fédérations et de l'ensemble du réseau.

Au sein de Solidar et du Forum civique européen, la Ligue participe à plusieurs groupes de travail (migrations, droits sociaux, éducation, transition juste) visant à porter un plaidoyer thématique auprès des instances européennes. Les travaux en lien avec Solidar donnent notamment lieu, chaque année, à la publication du Social Rights Monitor consultable en ligne, pour lequel la Ligue analyse l'évolution de l'état des droits sociaux en France.

Enfin, la Ligue de l'enseignement nourrit et s'appuie sur les réflexions portées au niveau européen afin de promouvoir les libertés civiles et de lutter contre la montée de l'extrême droite. À ce titre, et grâce au soutien de l'Union européenne et du Forum civique européen, la Ligue a invité des organisations de Pologne, d'Italie et d'Espagne à témoigner lors d'une table ronde à l'occasion de son université de rentrée 2024.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
du Jura

## SENSIBILISER À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Depuis plusieurs années, la Ligue de l'enseignement du Jura s'engage sur les questions de citoyenneté et d'engagement. En lien avec le centre confédéral de la Ligue, elle anime notamment le programme « Words of Europe »<sup>1</sup> qui vise à encourager l'expression des habitant-es sur l'Union européenne et son fonctionnement.

Le 16 mai 2024, à l'occasion du Joli mois de l'Europe et dans la perspective des élections européennes de juin, la fédération 39 a organisé une journée dédiée à l'Europe à Lons-le-Saunier. Intitulé « 450 millions d'Européen-nes et moi », cet événement visait à sensibiliser le public sur le rôle et l'impact des politiques européennes dans la vie quotidienne, mais aussi à favoriser le débat démocratique. Pour ce faire, des urnes avaient été installées dans plusieurs lieux fréquentés du centre-ville (mairie, centre social, librairie) pour recueillir les réflexions des habitant-es avant la tenue de l'événement. Le jour J, le public était également invité à s'exprimer en rédigeant des messages à l'attention des député-es européen-nes. Activités pédagogiques, jeux et expositions étaient ainsi au programme de cette journée qui s'est clôturée par une représentation de la compagnie de théâtre Les Couleurs de chap' imaginée à partir des travaux menés par la Ligue 39 dans le cadre du projet « Words of Europe ».

En juillet, à l'occasion d'un second événement « 450 millions d'Européen-nes et moi », la même compagnie a proposé une nouvelle pièce de théâtre créée, cette fois, à partir des expressions des habitant-es recueillies en mai ; ou comment exprimer, de façon artistique, les questionnements et préoccupations autour de l'Europe.

Dans la continuité de ces projets, la Ligue de l'enseignement du Jura souhaite désormais renforcer son engagement auprès des jeunes en intervenant directement dans les lycées avec l'objectif de sensibiliser les élèves aux enjeux de la citoyenneté européenne et de la participation démocratique, en leur offrant des espaces d'expression et de débat.

[www.laliguebfc.org](http://www.laliguebfc.org)

1. « Words of Europe » est un projet européen coordonné par Arci Solidarità auquel la Ligue de l'enseignement et huit autres partenaires participent grâce au soutien du programme européen CERV (Citoyens, égalité, droits et valeurs). Il s'inscrit dans une démarche participative qui s'appuie sur des pratiques artistiques et culturelles pour impliquer des citoyen-nes de différents milieux socio-économiques et de tous âges dans la vie civique locale, nationale et européenne.

# URGENCES ET TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

Afin de poursuivre la mise en actes du texte de référence de la Ligue « Urgences et transitions écologiques: habiter ensemble un monde commun », le centre confédéral s'est engagé dans la transformation progressive et transversale de ses pratiques quotidiennes afin de réduire son impact environnemental. La Ligue a également poursuivi le développement de ses activités de sensibilisation et de formation aux enjeux écologiques à destination de tous les publics en valorisant la capacité d'agir tant au niveau individuel que collectif.

## Poursuivre la montée en compétences du réseau

En 2024, le centre confédéral a poursuivi la formation des équipes salariées et élues des sièges confédéraux et du réseau sur les enjeux de la transition écologique. Ouverte aux salarié-es du réseau, la formation « Éducation à l'environnement et à la transition écologique, quels défis pour demain ? » vise un changement d'échelle et d'approche sur la transition écologique. Tels que posés et documentés par la communauté scientifique, les constats environnementaux imposent de prendre en compte l'urgence et de mobiliser de nouvelles approches pour repenser notre modèle d'éducation à l'environnement.

Les outils « La fresque du climat » et « 2Tonnes » ont à nouveau été déployés pour former à la compréhension du phénomène de dérèglement climatique. Des fresques du climat ont notamment été animées auprès de l'ensemble des salarié-es du CISP Ravel (que la Ligue gère dans le cadre d'une délégation de service public), des personnes gérant l'accueil du CISP jusqu'au personnel de cuisine. Les salarié-es et élu-es des fédérations de Mayotte et de la Nièvre (58), qui ont choisi d'intégrer les enjeux climatiques à leurs feuilles de route, ont également bénéficié d'ateliers « La fresque du climat » et « 2Tonnes ».

En complément, des modules dédiés à la transition écologique ont également été organisés dans le cadre des événements statutaires de la Ligue : une session de deux jours sur la transition écologique a été proposée aux fédérations des DROM-COM lors des Journées d'études des responsables fédéraux (Jerf) en février, et le guide opérationnel sur les pratiques numériques écoresponsables, produit par le centre confédéral, a été présenté au réseau lors de l'université de rentrée en septembre.

Enfin, le centre confédéral a initié, en 2024, un cycle de webinaires « Les Moissons de la transition » qui vise à faciliter les échanges d'expériences et d'outils entre les fédérations. Le premier webinaire, qui s'est tenu le 6 juin, s'est concentré sur les activités de transition écologique à destination de la jeunesse avec notamment une présentation des programmes développés par l'union régionale Centre-Val de Loire et la fédération des Bouches-du-Rhône.

## Réflexions politiques et stratégiques du Cnute

En 2024, les travaux du Comité national urgence et transition écologiques (Cnute) se sont centrés sur la mise en œuvre de la transition écologique au sein du réseau de la Ligue en identifiant les freins et les leviers individuels et collectifs à mobiliser. Ces derniers ont été compilés sur une affiche pédagogique présentée au réseau lors de l'assemblée générale de juin 2024.

## Accompagner la transition des pratiques professionnelles

Pour encourager les pratiques écoresponsables, et à l'appui d'expériences et d'outils du réseau, le centre confédéral a rédigé un guide opérationnel consacré aux pratiques numériques écoresponsables. Celui-ci a pour vocation d'accompagner les unions régionales, les fédérations départementales et les associations affiliées à mettre en place des actions pour améliorer l'impact environnemental de leurs pratiques numériques, de l'achat du matériel jusqu'à son réemploi.

Concernant ses sièges parisiens, le centre confédéral a fait appel à l'entreprise adaptée Le Petit Plus pour installer des îlots de tri pour les déchets papiers, plastiques et ménagers à chaque étage des sièges de Récamier et de Saint-Fargeau. Une formation pour accompagner la démarche sera proposée aux salarié-es en 2025.

Le groupe de travail « Gestion environnementale », qui regroupe une quinzaine de salarié-es du centre confédéral, a, quant à lui, poursuivi ses travaux afin de répondre aux obligations environnementales en vigueur. En 2024, le groupe a plus particulièrement travaillé sur les mobilités des salarié-es, identifiées comme source principale d'émissions de CO<sub>2</sub> : trajets domicile-travail, rassemblements statutaires, mobilités liées aux événements culturels ou à l'accompagnement du réseau... Une charte des mobilités écoresponsables à la Ligue a ainsi été produite afin de poser les grandes lignes d'une politique commune à l'échelle du centre confédéral. Elle sera présentée et soumise à la validation du Comité social et économique en 2025.

Plus globalement, le centre confédéral a renforcé l'écoresponsabilité de ses événements à travers plusieurs leviers : introduction au minimum d'un repas végétarien par événement, révision de ses politiques de remboursement en cas d'utilisation de moyens de transport moins émetteurs, actions de sensibilisation à la biodiversité présentes sur les lieux de l'événement...

La Ligue a également poursuivi, dans ses centres de vacances, le déploiement de sa stratégie nationale de restauration durable, à la fois engagée et « goûteuse » et répondant aux défis environnementaux et sociaux. Un groupe de travail national composé notamment de professionnelles de l'alimentation et de salarié-es de la Ligue a produit une charte de la restauration durable pour les centres. La démarche de transition écologique opérée à travers l'écolabellisation des centres de vacances se poursuit également dans le cadre d'un partenariat national avec l'Agence de la transition écologique (Ademe). Fin 2024, 31 centres de vacances avaient obtenu l'Écolabel européen et 9 sont candidats pour l'obtenir ([lire page 72](#)).

### Appropriation de la transition écologique par le réseau

En 2024, plusieurs fédérations ont créé des espaces de travail internes dédiés à la transition écologique à l'image de la fédération de la Nièvre qui s'est attachée à mettre en place le tri des déchets ménagers, recyclables et des biodéchets dans ses différents établissements en sensibilisant et en formant ses salarié-es. La fédération d'Indre-et-Loire, de son côté, s'est penchée sur les postures à adopter en tant que professionnelles en matière de transition écologique et les activités et outils à proposer aux publics. Enfin, la Ligue de l'Aude a créé un espace de travail consacré aux enjeux globaux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Parallèlement, en 2024, la Ligue de la Loire a finalisé, dans le cadre du projet européen « Transformer », une boîte à outils pour accompagner toutes structures (associations, collectivités, entreprises...) dans le développement d'une dynamique collective de transition écologique au sein des équipes sur la base d'une culture commune et d'actions concrètes. Cette boîte à outils sera présentée et partagée à l'ensemble du réseau en 2025. L'union régionale Centre-Val de Loire, quant à elle, a poursuivi son engagement au sein de la coalition « Sobriété et Climat » regroupant neuf

associations régionales. Cette coalition vise à instaurer une culture commune, durable et valorisante de la sobriété dans le secteur associatif et à créer des actions de sensibilisation auprès du grand public. À ce titre, un plan de formation et d'outillage à destination des animateur-ices socioculturelles a été mis en place. Plus globalement, pour mener à bien ces objectifs, un poste au sein de l'union régionale CVL a été créé en consortium avec l'association Virage Energie Centre-Val de Loire.

### EcoReactEU : accompagner la jeunesse face à l'éco-anxiété

Depuis 2023, le centre confédéral coordonne le projet européen « EcoReactEU ». Soutenu par le programme Erasmus+, il est porté par un consortium composé de la Ligue de l'enseignement, de l'association Arci (Italie), de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) et de l'association EKO Greece (Grèce). EcoReactEU vise à outiller et former les travailleur-euses jeunesse afin qu'ils et elles puissent identifier et accompagner l'éco-anxiété des jeunes à travers leurs actions éducatives. En 2024, la Ligue et ses partenaires ont produit deux livrables : le premier, coordonné par l'Université d'Utrecht, est un rapport d'état de la recherche scientifique sur l'éco-anxiété des jeunes âgé-es de 16 à 25 ans traduit en cinq langues (anglais, français, grec, italien, néerlandais). Il vise à évaluer les effets des dérèglements environnementaux (changement climatique, perte de biodiversité, pollutions...) sur la santé mentale des jeunes, et à identifier les besoins des jeunes et des travailleur-euses jeunesse pour mieux comprendre et accompagner l'éco-anxiété. Le second livrable, coordonné par la Ligue de l'enseignement, est une plateforme en ligne traduite dans les cinq langues qui recense une trentaine de ressources pédagogiques (activités, articles, vidéos) destinées à la communauté éducative européenne et au grand public. En 2024 toujours, les partenaires ont initié un troisième livrable, à savoir un MOOC sur l'éco-anxiété des jeunes à destination des travailleur-euses jeunesse. Ce MOOC fera l'objet en 2025 d'une expérimentation par des travailleur-euses jeunesse d'Italie, de France et de Grèce afin de vérifier la qualité et la pertinence de ses contenus. Une fois finalisé, il sera partagé et publié sur la plateforme [ecoreact.eu](https://ecoreact.eu) et sur les sites internet des organisations du consortium.

# FOCUS

Ligue de  
l'enseignement  
de Mayotte

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR TOUS LES PUBLICS

À travers ses activités, la Ligue de l'enseignement de Mayotte sensibilise différents publics aux enjeux de la transition écologique. Son pôle Vie associative et vie sociale, par exemple, accompagne les associations environnementales affiliées dans la mise en œuvre de leurs actions de prévention (actions de ramassage des déchets, sensibilisation aux risques de maladies...). Certaines de ces actions sont mises en place au sein des établissements scolaires, quand d'autres sont organisées dans les quartiers pour favoriser la participation citoyenne des habitant-es.

Sensibilisation aux gestes écoresponsables dans le cadre d'activités éducatives ; promotion des espaces d'écocitoyenneté (tri, découverte du patrimoine naturel, consommation de produits alimentaires locaux et naturels) à l'occasion de séjours de vacances ; sensibilisation quant à l'impact du numérique sur l'environnement et conseils sur le recyclage du matériel informatique lors d'activités numériques... sont autant d'activités proposées aux publics par la Ligue de l'enseignement de Mayotte.

Les volontaires en service civique bénéficient également de temps de formation sur cette problématique à travers les formations civiques et citoyennes. Deux formations ont bénéficié à une trentaine de volontaires en 2024 et visaient trois objectifs : sensibiliser les jeunes afin qu'ils et elles comprennent les enjeux environnementaux actuels (changement climatique, biodiversité, gestion des ressources naturelles, pollution...) ; les encourager à développer des comportements responsables et res-

pectueux de l'environnement dans leur vie quotidienne ; et enfin favoriser une prise de conscience citoyenne afin qu'ils et elles deviennent acteur-rices du changement.

Si la fédération de Mayotte s'attache à sensibiliser ses différents publics, elle a également décidé de former ses équipes de salarié-es. Les 4 et 8 avril 2024, elle a ainsi organisé, en visioconférence, un atelier « La fresque du climat » et un atelier « 2Tonnes ». Le premier reposait sur une approche ludique et collaborative pour comprendre les phénomènes climatiques et les enjeux liés à l'environnement et imaginer des solutions individuelles et collectives permettant de réduire son impact environnemental. Cet atelier a également été l'occasion d'aborder les stratégies à adopter pour faire face au changement climatique, en particulier dans un territoire comme Mayotte directement exposé aux risques de montée des eaux et aux épisodes de fortes chaleurs.

Le second atelier, « 2Tonnes », invitait les participant-es à se projeter dans le futur et à prendre des décisions individuelles (réduire sa consommation de viande, ne plus voyager en avion, consommer des produits locaux...) et collectives (politiques à l'échelle locale et nationale) pour réduire l'empreinte carbone de chacun-e à 2 tonnes d'ici 2050.

Ainsi, la Ligue de l'enseignement de Mayotte intègre la transition écologique comme une dimension incontournable dans ses activités, sur une île où la biodiversité se confronte à des défis environnementaux croissants.



© Ligue de l'enseignement de Mayotte

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À l'échelle internationale, l'année 2024 a été marquée par plusieurs événements majeurs : l'aggravation des crises migratoires, les conséquences dévastatrices des incendies et des inondations dues au changement climatique et l'escalade des tensions au Moyen-Orient. Dans ce contexte, la Ligue de l'enseignement a poursuivi ses actions en matière de solidarité internationale afin de promouvoir une citoyenneté mondiale active et de contribuer à un monde plus juste, durable et solidaire.

## **ECSI : une année riche pour les « Jeunes solidaires sans frontières »**

L'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) est une démarche politique et pédagogique qui offre des clés de lecture afin de mieux comprendre les enjeux internationaux et les interdépendances mondiales et agir à travers la recherche d'alternatives. Ainsi, l'ECSI permet d'œuvrer à la construction d'un monde plus juste, durable et solidaire depuis son territoire et au sein de celui-ci. À travers son programme « Jeunes solidaires sans frontières », la Ligue de l'enseignement propose des activités permettant aux jeunes de 15 à 30 ans de comprendre le monde et d'agir pour sa transformation à travers des projets concrets en réponse aux grands défis actuels.

En 2024, plus de 500 jeunes ont participé à des activités menées dans le cadre de ce programme, soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et coordonné par la Ligue de l'enseignement – en partenariat avec Solidarité Laïque, le Réseau national des Juniors Associations (RNJA), Engagé-e-s & Déterminé-e-s et France Volontaires. Véritables temps forts du programme, deux rencontres nationales et quatre rencontres locales ont été proposées à des jeunes venant de toute la France afin d'échanger sur leur parcours d'engagement respectif, de se former sur des sujets tels que les migrations, l'interculturalité, la justice sociale ou la transition écologique, et d'élaborer des projets collectifs.

En parallèle de ces rassemblements, des sessions de formation en ligne sur le montage de projets durables et solidaires et sur les techniques d'animation de l'ECSI ont été proposées aux jeunes, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences mobilisables dans leur parcours d'engagement comme dans leur parcours professionnel.

En 2024, le programme a également été un véritable incubateur de projets locaux ou d'envergure nationale. Par exemple, des jeunes de Toulouse ont lancé l'initiative « Le monde vu différemment » consistant à animer des ateliers pour déconstruire les stéréotypes liés aux migrations. À Bordeaux, Lyon et Saint-Brieuc, des membres du réseau JSSF ont organisé des animations autour de la carte de Peters afin de réinterroger la vision traditionnelle du monde selon les axes Nord/Sud. Aussi, un jeune de Mulhouse a animé le jeu Cultionary dans son collège pour sensibiliser ses camarades aux discriminations fondées sur les stéréotypes. Certains de ces projets ont bénéficié d'un soutien financier proposé dans le cadre du programme.

Enfin, la campagne « 10 défis d'ECSI » du réseau JSSF a été lancée en novembre 2024 afin d'encourager des jeunes à relever des défis s'inscrivant dans une démarche d'ECSI, comme l'organisation d'événements de sensibilisation, la création d'outils pédagogiques, l'animation d'ateliers, la réalisation de créations artistiques... Une remise des prix est prévue lors de la prochaine rencontre nationale des JSSF les 5 et 6 juillet 2025.

## Près de 200 jeunes accompagné·es dans le cadre de projets de mobilité internationale

En 2024, le centre confédéral a lancé le projet « Fais bouger le monde » qui vise à améliorer l'accessibilité des missions de service civique à l'international. En décembre, sept jeunes ont été accueilli·es au sein des fédérations départementales des Alpes-de-Haute-Provence, des Côtes d'Armor, de Meurthe-et-Moselle et de Vendée pour préparer leurs missions programmées en 2025 au Maroc, au Bénin et au Cameroun autour d'actions socioculturelles, de protection de la biodiversité, d'accès au numérique, de citoyenneté...

Chaque année, la Ligue de l'enseignement accompagne l'engagement des jeunes dans le cadre de projets de solidarité internationale à travers les dispositifs « Jeunesse, solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances, solidarité internationale » (VVVSI) gérés par le Fonjep. S'inscrivant dans une démarche d'interculturalité, ces projets permettent à des jeunes d'agir à l'international à travers des actions solidaires de lutte contre les discriminations, de rénovation d'espaces culturels et éducatifs, de sensibilisation aux défis environnementaux... En 2024, plus de 160 jeunes ont ainsi participé à des chantiers accompagnés par la Ligue de l'enseignement et déployés au Sénégal, au Maroc, en Tunisie, au Kenya, au Cameroun, au Togo, en Arménie, en Afrique du Sud, à Madagascar... En 2024 toujours, certains projets ont entamé leur deuxième phase consistant à organiser des actions en France en accueillant les jeunes issu·es des pays partenaires.

## La Ligue engagée dans le programme « Jeunes des 2 Rives »

« Jeunes des 2 Rives (J2R) » est un programme d'ECSI coordonné par Solidarité Laïque. Soutenu par l'Agence française de développement (AFD), l'Agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT) et la Fondation de France, il vise à soutenir les jeunes des pays du bassin méditerranéen (France, Tunisie, Maroc, Liban et Albanie) dans leur parcours d'engagement et le développement de leur pouvoir d'agir, particulièrement celles qui subissent le plus les inégalités sociales et territoriales. Le centre confédéral et trois fédérations départementales (Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle et Oise) sont actuellement engagé·es dans la mise en œuvre de ce programme à travers l'accompagnement de jeunes de France issu·es de quartiers prioritaires.

## Accompagner la montée en compétences du réseau dans les projets de solidarité internationale

En 2024, un cycle de webinaires intitulé « Accompagner les projets de solidarité internationale jeunesse à travers le JSI-VVV/SI » a été organisé pour aider les fédérations départementales et leurs associations affiliées à s'approprier ces dispositifs, rédiger les dossiers de financement et préparer les jeunes au passage en jury. Par ailleurs, un espace dédié à la solidarité internationale et à l'ECSI a été créé sur Réseau Ligue, réseau social du réseau, afin de partager informations et ressources.

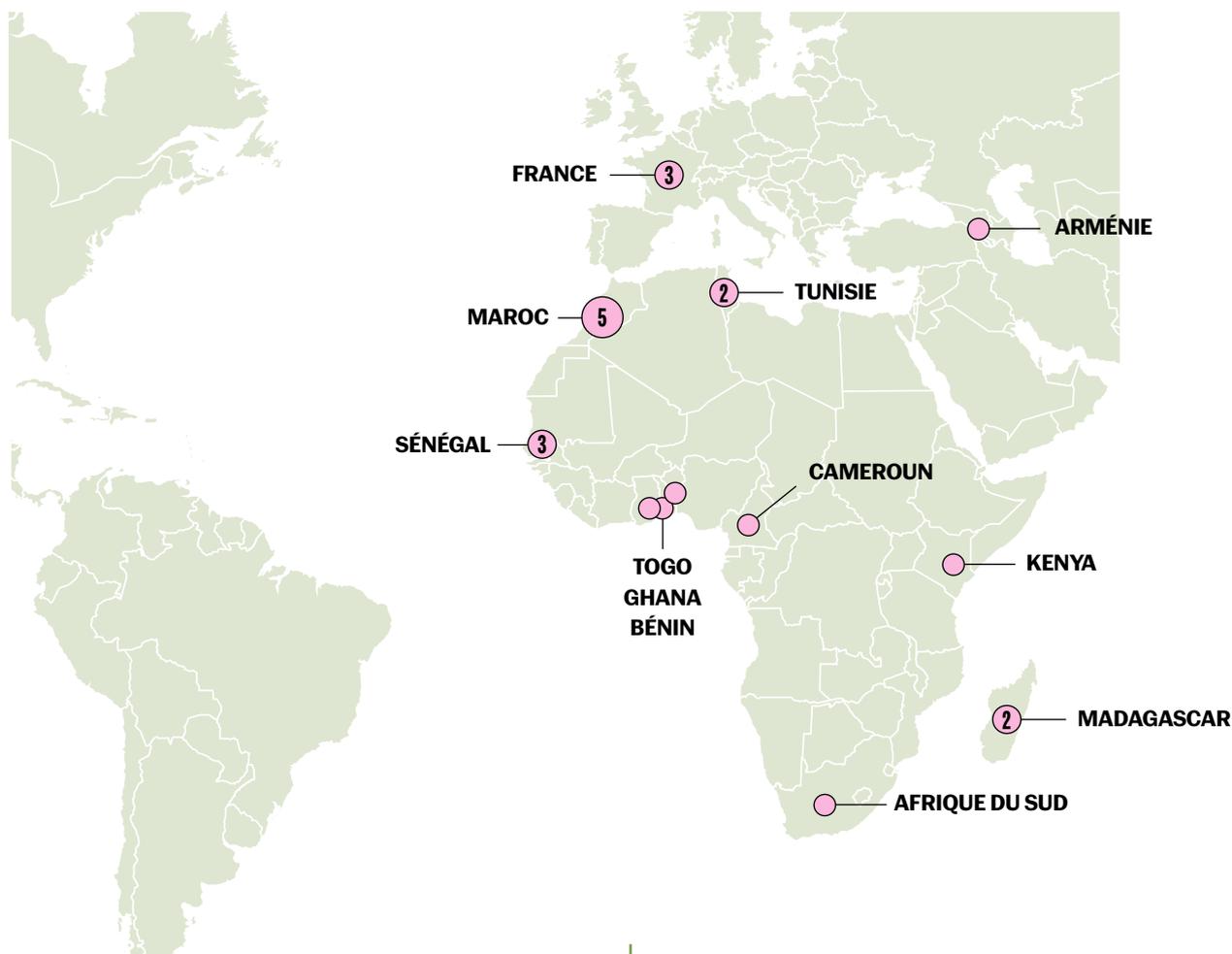
### S'engager aujourd'hui pour demain avec Africa France

Témoignage de Mathis, élève du lycée professionnel Beau de Rochas (Digne les Bains) avant son départ pour le Cameroun où il participera, avec sa classe, à un chantier de reconstruction d'un bâtiment de pisciculture aux côtés de l'ONG Africa France.



**En savoir plus**  
**sur les Chroniques associatives**

## 22 PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PARRAINÉS EN 2024 (JSI-VVVS)



### Afrique du Sud :

- Au-delà des frontières :  
« d'Auber à Johannesburg » - Johannesburg.

### Arménie :

- Échange sportif et culturel entre jeunes français et arméniens autour de la pétanque - Erevan.

### Bénin :

- Résonance paysanne - Kakanitchoé.

### Cameroun :

- Sensibilisation à la pollution des océans et valorisation des plastiques collectés - Ebodjé.

### France :

- Accueil en France : échanges interculturels autour du livre et de la lecture - Phase II - Marseille.
- Les mains solidaires/Le retour - Marseille.
- Jeunes des 2 Rives - Jeunesses solidaires pour des territoires durables et plus équitables - Pont-à-Mousson.

### Ghana :

- Réalisation d'un jardin potager pour les enfants de l'école OFF The Street - Accra.

### Kenya :

- From Kiberian Eyes - Nairobi.

### Maroc :

- Tous unis - Taroudant.
- Sport et solidarité internationale France - Khémisset.
- Maison des femmes de Tinfat - Tinfat.
- Projet de solidarité internationale au Maroc - Aguerd.
- Jeunes, citoyens et solidaire 2024 - Akka.

### Madagascar :

- Cultivons deux mains des racines de solidarité - Antsirabe.
- Mission Zazakely - Antsirabe.

### Sénégal :

- Séjour de remobilisation au Sénégal - Djilakh.
- Jeunesse solidaire pour une éducation de qualité - Pambal.
- Réhabilitation des salles et équipement en matériel de l'école primaire - Dakar.

### Togo :

- Projet de construction d'un bâtiment scolaire à trois classes, un bureau, un magasin équipé de mobiliers, un forage et des latrines. Phase II - Lomé.

### Tunisie :

- Une bouteille à la mer entre Sfax et Marseille - Kerkennah.
- Technologie au service de l'environnement ou comment des jeunes de Kasserine et de Septèmes-les-Vallons coopèrent - Tunis.

# FOCUS

## SENSIBILISER AUX MIGRATIONS

Ligue de l'enseignement du Nord et Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais

Depuis plusieurs années, les Ligues de l'enseignement du Nord et du Pas-de-Calais mènent des actions de sensibilisation aux enjeux migratoires et sociétaux, notamment à travers le projet « ODDyssée, les migrations font bouger le monde ». Initié par le Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR) en partenariat avec les Ligues 59 et 62, Désinfox-Migrations, et l'Institut Convergences Migrations, ODDyssée vise à déconstruire les stéréotypes liés aux migrations et à favoriser une meilleure compréhension des liens entre migrations et développement durable.

De 2020 à 2023, la troisième phase d'ODDyssée a consisté à produire une mallette de ressources pédagogiques pour « bousculer les idées reçues » sur l'immigration et aider, de façon ludique, à lancer des discussions sur des thèmes liés aux migrations et aux 17 Objectifs de développement durable (ODD). Composée d'une partie « animation » (ateliers et jeux) et d'une partie « ressources » (vidéos, livres, guides...), elle peut être mobilisée auprès de différents publics – jeunes comme adultes – et dans différents cadres : établissements scolaires, centres sociaux, activités associatives...

Depuis juillet 2024 et pour une durée de trois ans, « ODDyssée 2 la suite » a entamé sa seconde phase de développement en consolidant les outils existants tout en développant de nouvelles approches et de nouvelles ressources (jeux, ateliers, documentaires...). Le projet a ainsi été déployé dans plusieurs régions : les Hauts-de-France, l'Île-de-France et le Centre-Val de Loire, avec une attention particulière portée aux territoires les plus concernés par les enjeux migratoires, notamment le Calais. Dans ces régions, des formations et des ateliers seront proposés, à partir de septembre 2025, aux acteur·rices éducatif·ves et sociaux·ales afin de renforcer leurs compétences et de leur fournir des outils pédagogiques pour sensibiliser leurs publics.

ODDyssée a également été mobilisé par des enseignant·es et intervenant·es d'établissements scolaires ; des classes UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) ont d'ailleurs contribué à l'amélioration des modules pédagogiques grâce aux retours des élèves et des enseignant·es.

Outre le cadre scolaire, ODDyssée s'adresse également aux acteur·rices des centres sociaux et plus largement des associations intervenant auprès des jeunes. À un niveau institutionnel, le projet accompagne également les élu·es locaux·ales et les agent·es territoriaux·ales pour les aider à mieux appréhender les enjeux liés aux migrations et au développement durable, en facilitant la mise en place d'initiatives de solidarité locales et internationales.

Chaque année, les formations sont actualisées afin d'intégrer les évolutions législatives et les nouvelles dynamiques migratoires. En 2025, un nouveau module permettra d'explorer les liens entre migrations et changement climatique. Inspiré de la Fresque du climat, il abordera la notion de « migrant climatique » et analysera l'impact des dérèglements environnementaux sur les déplacements de populations. Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement du Nord a collaboré avec un groupe d'étudiant·es de Sciences Po (en sciences politiques – parcours action humanitaire), dans le cadre d'un projet tutoré, pour développer un jeu de cartes retraçant l'histoire des migrations en Europe. Ce jeu repose sur l'association de dates, d'événements et d'images illustrant quatre types de migrations, dont l'asile et la migration familiale.

En 2025, dans un souci d'essaimage du projet, des rencontres sont également prévues pour présenter les opportunités de formation et de sensibilisation aux acteur·rices des territoires. Une digitalisation des formations est également prévue pour élargir leur accessibilité. Une première version de cette formation en ligne a été testée en interne par la Ligue de l'enseignement du Nord en mars 2025, avant d'être déployée auprès d'un large public.

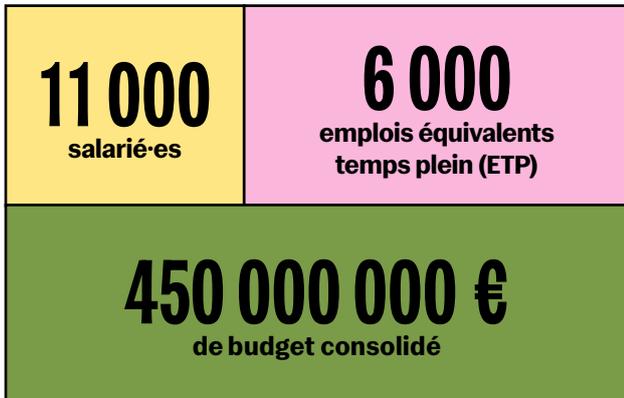
<https://ligue59.org/>

<https://www.ligue62.org/>

# SALARIÉ·ES ET EMPLOIS

05

# À L'ÉCHELLE DU RÉSEAU



Cumulant près de 11 000 salarié·es et une masse financière de plus de 450 millions d'euros annuels (hors activités du centre confédéral), le réseau de la Ligue de l'enseignement constitue un acteur socio-économique majeur dans le périmètre de l'éducation populaire et de l'ESS.

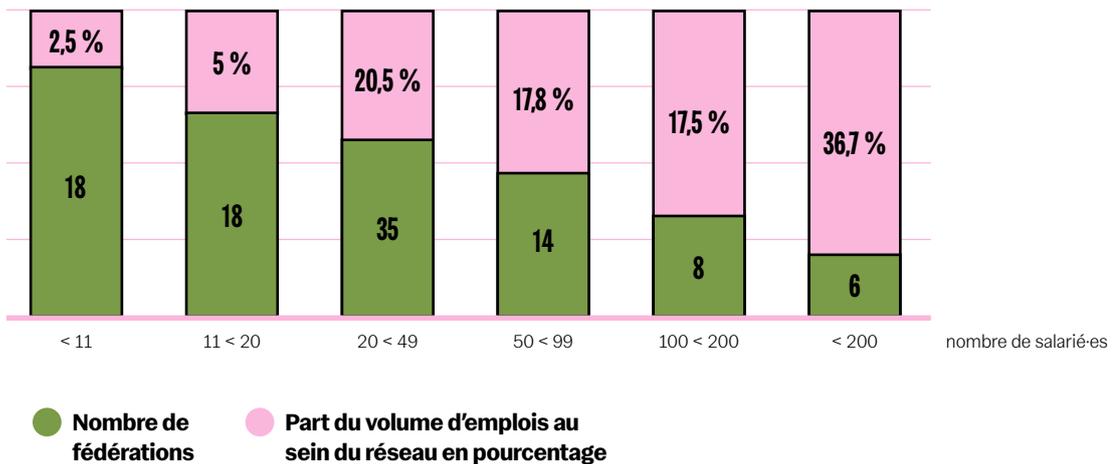
Pour autant, ces chiffres masquent des réalités et des configurations très diverses, tant dans les activités déployées au sein du réseau que dans leurs ressources

propres. Ainsi, la majeure partie des fédérations et unions régionales reste de taille moyenne, gérant entre 11 et 50 ETP pour plus de la moitié d'entre elles, et 18 % restent sous le seuil des très petites associations (TPA).

Ainsi, les fédérations comptant plus de 100 ETP concentrent la plupart des effectifs salariés, quand la majorité des fédérations (moins de 50 ETP) rassemblent 28 % des effectifs salariés. On retrouve cette même distribution pour les unions régionales, selon qu'elles portent ou non des activités en propre, ou des formes de mutualisations de l'emploi (fonctions supports notamment).

La distribution économique du réseau est dans les mêmes proportions, avec une majorité de fédérations de taille moyenne, de l'ordre de 0 à 2,5 millions d'euros de budget, et une dizaine de fédérations portant des budgets supérieurs à 10 millions d'euros.

## PART DE L'EMPLOI PAR CATÉGORIE DE FÉDÉRATION



**Lecture :** 18 fédérations comptent moins de 11 salarié·es et représentent 2,5 % du volume d'emplois du réseau.

Source :  
pôle Accompagnement structurel du centre confédéral - 2024.

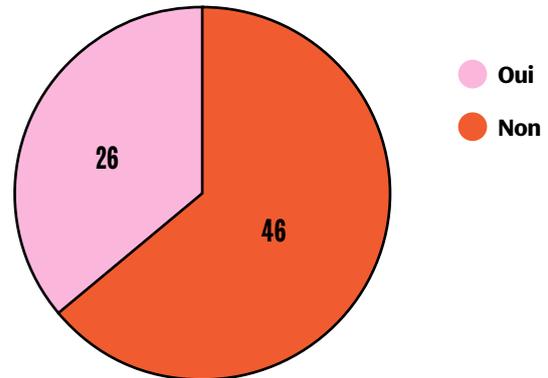
## SITUATIONS ET ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES EN 2024

L'enquête engagée en novembre 2024 sur la situation socio-économique du réseau fait apparaître plusieurs tendances. Une partie du réseau fait face à une dégradation de sa situation financière, qui se traduit notamment par une dégradation de sa trésorerie. Sur les 72 fédérations ayant répondu à l'enquête, un tiers d'entre elles (26) signale des difficultés de trésorerie, dont 11 sur plus d'un semestre.

Phénomène lié à la dégradation économique générale, la question des tensions de trésorerie risque de se reproduire en 2025, puisque 37 fédérations anticipent d'ores et déjà des tensions de trésorerie (contre 8 en 2022).

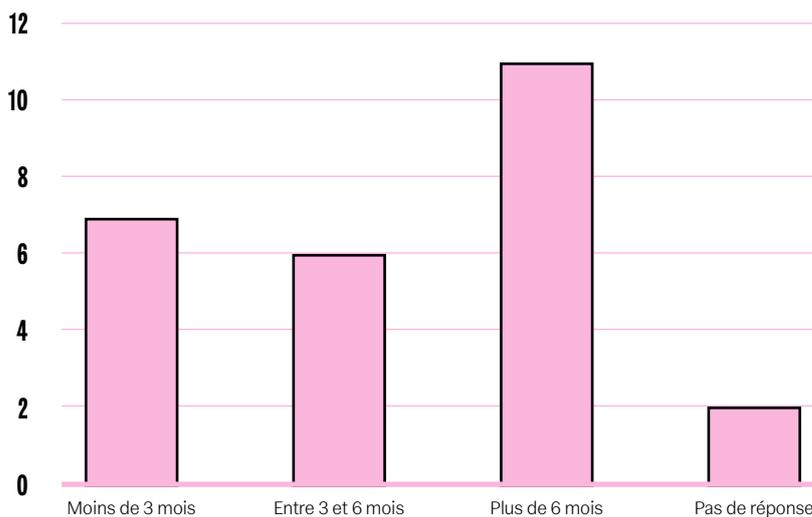
À noter que 25 fédérations sont concernées par ces problèmes qui se poursuivent en 2024 et 2025. Moins impactées, les unions régionales ne manifestent pas de tensions de trésorerie, à l'exception d'une d'entre elles.

### FÉDÉRATIONS RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE EN 2024



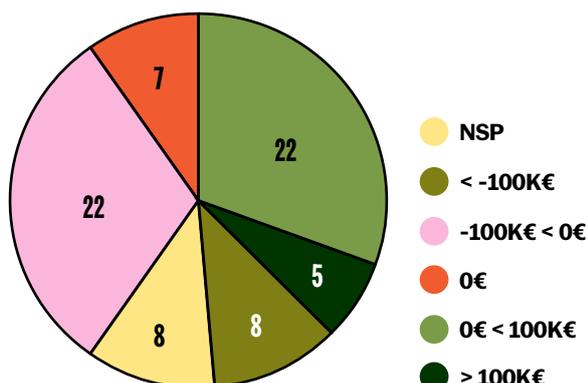
### DURÉE DES TENSIONS DE TRÉSORERIE

nombre de fédérations



Source :  
pôle Accompagnement  
structurel du centre  
confédéral - 2024.

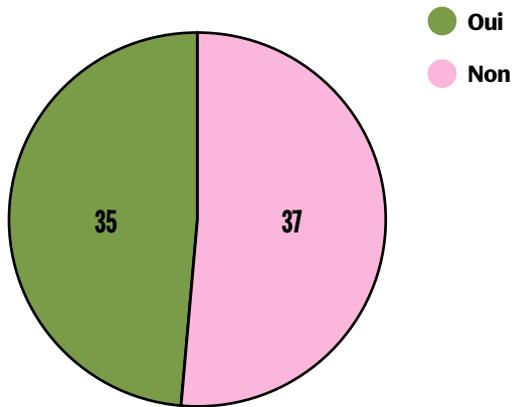
### RÉPARTITION DES FÉDÉRATIONS EN FONCTION DE LEUR RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2024



Ces chiffres apparaissent en phase avec les études sectorielles. En effet, selon le baromètre Hexopée sur la situation des associations d'éducation populaire réalisé fin 2024, plus d'un tiers des associations subissent des tensions de trésorerie liées aux baisses des financements notamment.

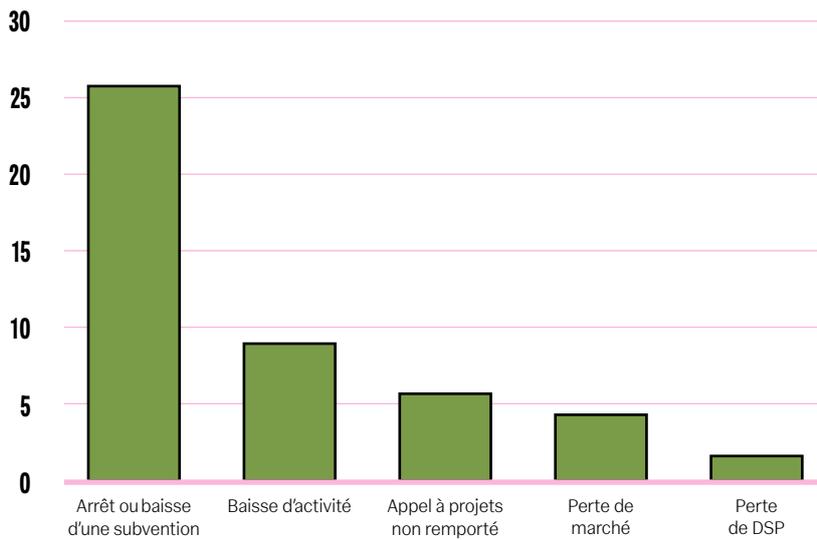
Près d'un tiers du réseau présente une dégradation de son résultat prévisionnel, avec des prévisions de déficit pour 30 fédérations en 2024, voire une activité très déficitaire pour huit d'entre elles. En regard, 34 présentent une activité à l'équilibre ou excédentaire en 2024. Cette situation impacte indifféremment petites et grandes fédérations, et n'apparaît pas liée à la taille de la structure.

### NOMBRE DE FÉDÉRATIONS AYANT ACCUSÉ UNE BAISSÉ DE FINANCEMENT EN 2024



Si la moitié des répondant·es (35 fédérations et 4 unions régionales) déclare avoir fait face en 2024 à une baisse de ses financements, 20 structures (16 fédérations, 4 unions régionales) le compensent au moins partiellement par de nouvelles sources de financement, et 38 d'entre elles (32 fédérations et 6 unions régionales) déclarent des hausses de financement sur leurs activités.

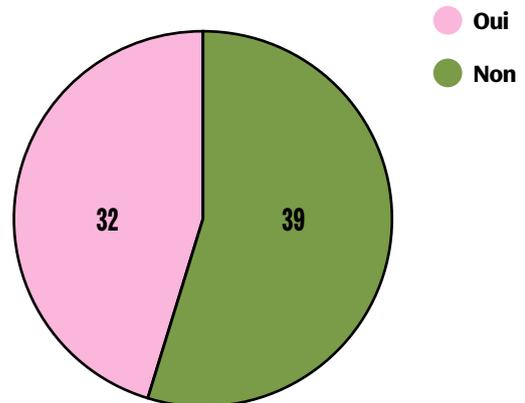
### PRINCIPAUX MOTIFS DE BAISSÉ DE FINANCEMENT



Source :  
pôle Accompagnement  
structurel du centre confédéral  
- 2024.

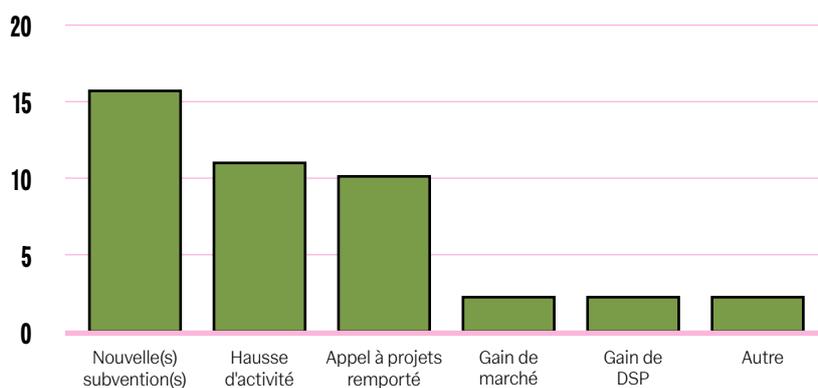
Avec plus du tiers des fédérations concernées, les baisses de subventions constituent, en 2024, le premier levier de baisses de financement, devant les baisses d'activités et les appels à projets, les pertes de marché public et les délégations de service public intervenant à la marge.

### NOMBRE DE FÉDÉRATIONS AYANT OBSERVÉ UNE HAUSSE DE FINANCEMENT EN 2024



La subvention reste cependant le premier levier de hausse de financement pour 15 fédérations, devant les hausses d'activités et les appels à projets.

### PRINCIPAUX MOTIFS DE HAUSSE DE FINANCEMENT



Source :  
pôle Accompagnement  
structurel du centre  
confédéral - 2024.

## ÉVOLUTIONS DES RESSOURCES HUMAINES

La dégradation des situations économiques des fédérations n'est pas sans impact sur leurs ressources humaines. Parmi les 35 fédérations ayant déclaré des baisses de financement, 14 ont procédé à des départs négociés, 6 à des non-remplacements de personnels ; les départs liés à des pertes de marché intervenant à la marge (3 structures concernées).

En regard, les fédérations voyant leur activité évoluer positivement ont recours à des embauches avec des perspectives de développement à moyen terme (21 structures),

et 10 d'entre elles déclarent des recrutements liés à de nouveaux marchés ou des reprises de personnels (appels à projets, marchés publics ou délégations de marché public).

Plus de la moitié des structures répondantes ont ainsi déclaré, en 2024, avoir eu recours à des recrutements dans leurs services. Parmi elles, les personnels d'activité constituent les premiers foyers de recrutement, avec 44 fédérations et 5 unions régionales concernées.

## STRUCTURES AYANT ENGAGÉ UN OU DES RECRUTEMENTS SUR L'UNE DES FONCTIONS SUIVANTES EN 2024

	Personnels d'activités (animation, etc.)	Chargé-es de mission/développement	Responsables d'activités, encadrement	Fonctions supports	Personnels administratifs	Direction générale/sectorielle
Fédérations	44	33	22	21	19	11
Unions régionales	5	4	3	3	3	2

Un tiers d'entre elles déclare par ailleurs avoir eu des difficultés de recrutement en 2024 (28 fédérations et 2 unions régionales).

Les financements Fonjep contribuent au maintien de postes dans la quasi-totalité des structures répondantes en 2024.

Le recours aux contrats d'alternance et aux stages reste majoritaire en 2024, avec plus de 50 fédérations et unions régionales concernées.

Malgré des problèmes de trésorerie pour une partie du réseau, les fédérations concernées en 2025 par des départs de salarié-es hors départs à la retraite (licenciements économiques, perte de marché) sont minoritaires dans le réseau. Sept fédérations envisagent ainsi de recourir à une procédure de restructuration collective au premier semestre 2025 :

### LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

6 FÉDÉRATIONS

#### QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

Difficultés/risques de rupture de trésorerie

Restructuration liée à un endettement (PGE, emprunts bancaires)

Perte de marché/DSP

Difficultés structurelles/baisse de l'activité

### RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE

1 FÉDÉRATION

#### QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

Difficultés d'exploitation

Difficultés structurelles/baisse de l'activité

### PLAN DE DÉPART VOLONTAIRE

1 FÉDÉRATION

#### QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

Difficultés/risques de rupture de trésorerie

Restructuration liée à un endettement (PGE, emprunts bancaires)

Perte de marché/DSP

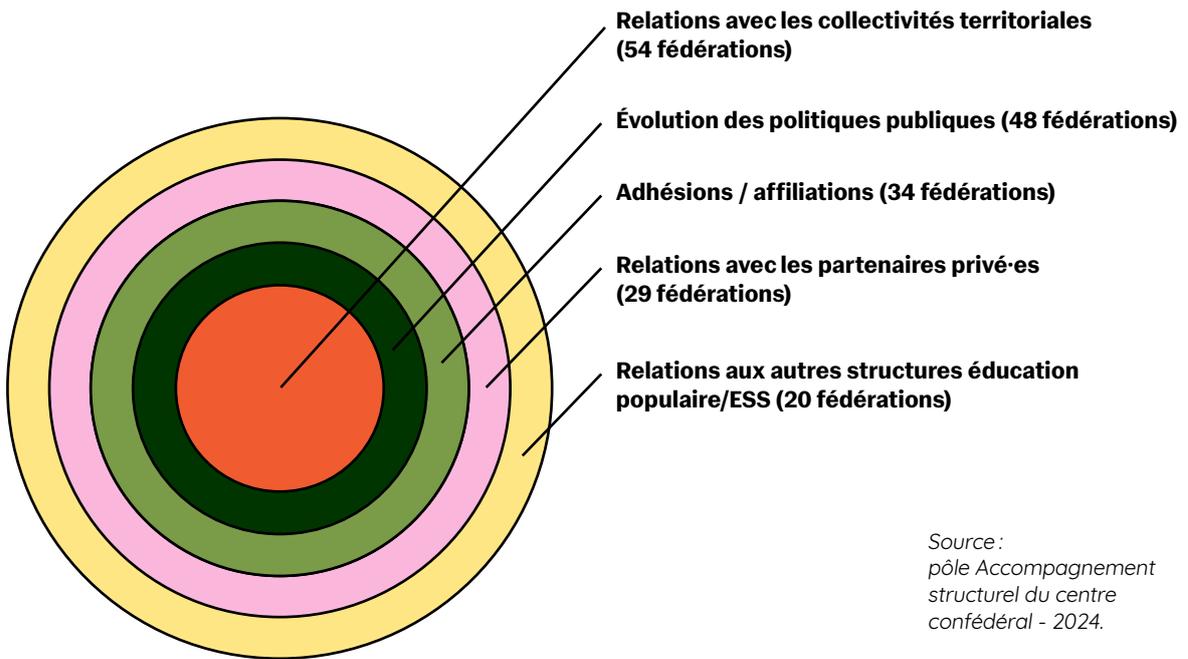
## LES ENJEUX POUR 2025

Les perspectives et enjeux des fédérations sont centrés en 2025 sur la stabilisation de la situation économique des structures (51 réponses), leur positionnement (45 réponses) et leur organisation (34 réponses).

Les enjeux externes exprimés concernent prioritairement les relations avec les collectivités (54 réponses)

et l'évolution des politiques publiques (48 réponses), devant la question du développement associatif par l'affiliation (34 réponses) et des relations avec les partenaires privés et ESS, moins présents dans les préoccupations des fédérations.

### ENJEUX EXTERNES IDENTIFIÉS PAR LES FÉDÉRATIONS



# À L'ÉCHELLE DU CENTRE CONFÉDÉRAL

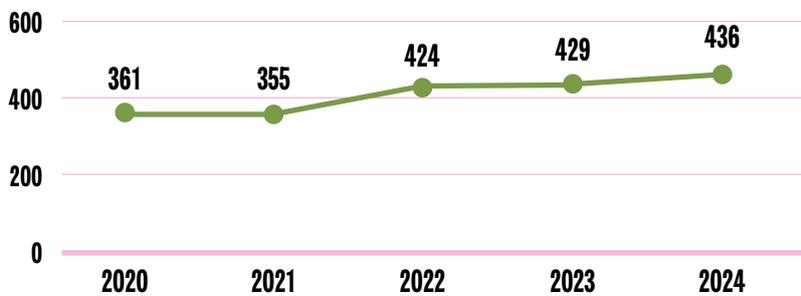
## EFFECTIFS

En 2024, le centre confédéral a enregistré un effectif moyen mensuel de 436 salarié·es, incluant 3 salarié·es détaché·es et 6 mis·es à disposition, principalement dans les secteurs de l'Usep et de l'Ufolep. L'effectif moyen a ainsi

légèrement progressé de 1,63 % témoignant d'une évolution stable par rapport à 2023.

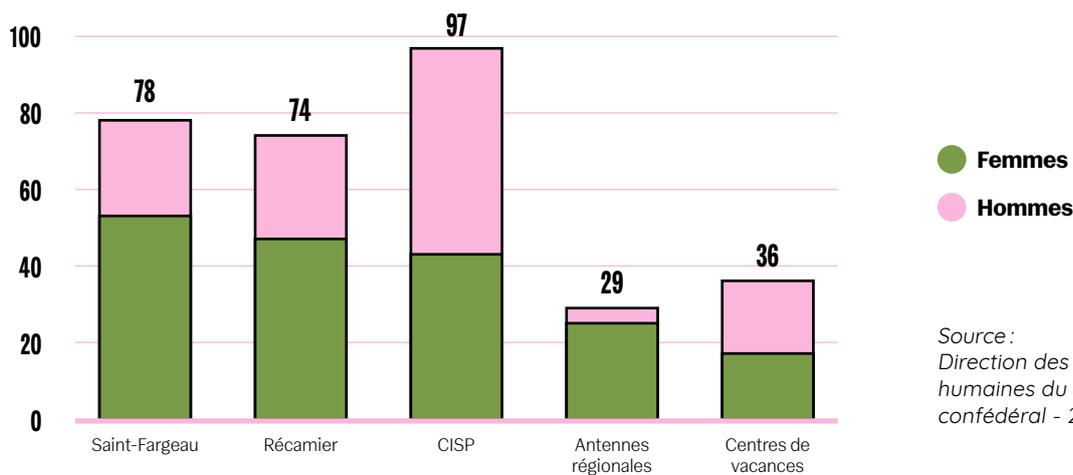
Au 31 décembre 2024, l'effectif était de 342 salarié·es soit 18 de plus qu'en 2023.

### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF MOYEN DE 2020 À 2024



Source : Direction des ressources humaines du centre confédéral - 2024.

### RÉPARTITION DES SALARIÉ·ES AU 31/12/2024 PAR STRUCTURE



Source :  
Direction des ressources  
humaines du centre  
confédéral - 2024.

La différence entre l'effectif moyen mensuel et l'effectif au 31 décembre s'explique par la saisonnalité de l'activité du secteur vacances.

En 2024, le centre confédéral a accueilli 12 contrats en alternance et 7 stagiaires (les stagiaires ne sont pas comptabilisé·es dans l'effectif).

## DIALOGUE SOCIAL

### Le Comité social économique (CSE) et ses commissions

Les dernières élections professionnelles ont eu lieu en mars 2022. Le Comité social et économique (CSE), élu pour une durée de trois ans, était alors composé de 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes. Après plusieurs mouvements de personnel, le CSE comptait au 31 décembre 2024 12 titulaires et 7 suppléant·es.

Trois délégué·es syndicaux·ales (issu·es des syndicats CGT, CFDT et CFE-CGC) ont également été désigné·es à la suite des élections de 2022. Au 31 décembre 2024, ils et elles n'étaient plus que deux à la suite d'une évolution interne au sein de la CGT.

Les prochaines élections sont prévues au premier semestre 2025.

Le CSE dispose de plusieurs commissions spécifiques. Elles sont en charge notamment de préparer les délibérations du CSE prévues dans le cadre des consultations dans leurs domaines respectifs :

- La commission Santé Sécurité et Conditions de travail ;
- La commission Formation ;
- La commission Logement ;
- La commission Égalité professionnelle ;
- La commission Télétravail.

Suite à l'audit mené en 2023 par le cabinet Tédéa Conseil sur la prévention des risques psychosociaux, un comité de suivi – composé d'élu·es du CSE, de salarié·es et de membres de la DRH – a été chargé de réfléchir à la mise en œuvre d'un plan d'action basé sur les préconisations du cabinet de conseil. Ce plan a été présenté à la direction en mai 2024.

### Les négociations avec la délégation syndicale

Au cours de l'année 2024, les délégations employeur et syndicale se sont rencontrées dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Celles-ci ont abouti à la signature de huit accords.

#### Prime Vacances

L'avenant n° 18 à l'accord d'entreprise en date du 28 février 1990 instaurant une prime Vacances vise à assouplir les conditions d'octroi de cette prime en :

- supprimant la condition d'ancienneté d'un an pour les salarié·es en CDI avec une acquisition au prorata de leur temps de présence sur la période de calcul d'acquisition ;
- maintenant le versement de la prime pour les salarié·es en affectation de longue durée ayant une ancienneté de 5 ans, dans la limite de 2 ans suivant l'entrée dans le régime.

#### Don de jours de repos

Un accord instaurant un système de don de jours au sein du centre confédéral avait été conclu le 16 avril 2015 pour une durée de 3 ans. Toujours appliqué il n'avait pas été renégocié. Ce nouvel accord élargit les bénéficiaires au don de jours de repos aux salarié·es venant en aide à un·e proche en situation de handicap ou un·e proche âgé·e en perte d'autonomie. Il prévoit également, en cas d'enfant malade, la possibilité pour les salarié·es concerné·es de bénéficier jusqu'à 12 jours au titre du don de jours de repos sur simple demande auprès de la DRH, sans passer par la commission en charge d'examiner la demande.

#### Congés enfants malades - parents malades

À l'occasion de la négociation relative à l'accord sur le don de jours, les parties ont souhaité assouplir l'utilisation du congé exceptionnel afin d'accompagner les salarié·es proches aidants (avenant n° 19 à l'accord d'entreprise en date du 28 février 1990 Congés enfants malades-parents malades).

Ces deux accords reflètent une volonté partagée de répondre aux besoins croissants des salarié·es confronté·es à des responsabilités familiales ou à des situations exigeant un soutien accru.

#### Congé menstruel

Dans le respect des valeurs portées par la Ligue de l'enseignement et en réponse aux enjeux sociétaux actuels, les parties ont décidé d'instaurer un congé menstruel afin de faciliter le quotidien professionnel des salarié·es concerné·es par des règles douloureuses.

Cette mesure inclut :

- L'octroi de cinq jours de congé supplémentaires ;
- La suppression du délai de carence en cas d'arrêt maladie lié à cette situation ;
- L'aménagement des horaires de travail ;
- L'application dérogatoire de l'accord télétravail.

Par ailleurs, en cas d'interruption spontanée de grossesse, deux jours de congé supplémentaires sont également accordés.

#### Télétravail

La révision de l'accord sur le télétravail (accord initial datant du 21 avril 2021) a apporté plusieurs changements significatifs. Elle a permis d'élargir le nombre de bénéficiaires, de renforcer le lien social en instaurant un jour obligatoire de présence sur site, et d'adapter les conditions de télétravail aux besoins spécifiques des personnes. Cette révision prend notamment en compte des situations particulières telles que le handicap, des situations personnelles, les événements météorologiques extrêmes, et d'autres circonstances exceptionnelles.

**Prime de partage de la valeur**

Dans le cadre de la loi du 16 août 2022 portant sur les « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat », une négociation a été engagée afin d'attribuer, pour l'année 2024, une prime de partage de la valeur. Le montant de la prime, défini dans l'accord conclu en novembre, a été modulé en fonction de la rémunération et proratisé en fonction de la durée de travail prévue au contrat de travail et/ou de la durée de présence effective au cours des 12 derniers mois.

**Astreinte**

Les parties ont souhaité négocier un accord sur les astreintes afin de clarifier et renforcer les modalités de mise en œuvre pour les salarié·es concerné·es, tout en répondant à leurs besoins et à ceux de l'organisation. Signé en décembre 2024, il est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2025.

**Entretien de maîtrise professionnelle**

Un accord d'entreprise a été signé en décembre 2024 mettant en place l'entretien de maîtrise professionnelle instauré par l'avenant n° 182 de la convention collective Éclat. Cet entretien, obligatoire tous les 4 ans, vise à évaluer et valoriser les compétences acquises par les salarié·es dans une logique de reconnaissance et d'évolution salariale.

L'accord prévoit :

- Une revalorisation systématique de 1 % minimum après chaque entretien, sans conditions ;
- Une valorisation différenciée pour les critères évalués, favorisant davantage la formation et le développement des compétences.

La revalorisation peut atteindre jusqu'à 3 %.

En outre, des négociations débutées en 2023 sont en cours concernant la révision de l'accord d'entreprise daté du 28 février 1990 avec pour objectif de simplifier sa lecture et de le mettre à jour en intégrant les nombreux avenants déjà signés.

**Négociations salariales issues de la branche Éclat**

La négociation des mesures salariales collectives se fait au niveau de la branche Éclat. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la valeur du point 1 (V1) est passée de 7,01 € à 7,15 € et celle du point 2 (V2) de 6,60 € à 6,73 €.

# 06 COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

# LES CHRONIQUES ASSOCIATIVES, MÉDIA EN LIGNE DE LA LIGUE

En 2022, la Ligue de l'enseignement lançait son média en ligne « S'associer pour agir », rebaptisé « Les Chroniques associatives » en 2024 (<https://chroniquesassociatives.laligue.org>). Il s'agit, à travers ce média, de proposer aux associations et aux fédérations de son réseau, et plus largement au grand public, un contenu intellectuel et militant. Des reportages réalisés au sein d'associations illustrent la richesse des actions menées dans les territoires et donnent la parole aux acteur·rices et bénévoles de la Ligue. Des émissions et podcasts sont également proposé·es pour informer et nourrir la réflexion sur des sujets spécifiques comme les libertés associatives, le principe de laïcité ou encore la mobilisation contre les idées d'extrême droite. En somme, ce média se veut à la fois un projet fédérateur, un outil d'animation de la vie fédérative et une vitrine de ce qu'est et ce que fait la Ligue de l'enseignement au quotidien. En 2024, le média a été enrichi d'une trentaine de reportages. Petit aperçu :



## Citoyenneté

### ASSOCIATIONS MENACÉES, DÉMOCRATIE EN DANGER

Baisse des financements publics ; contrat d'engagement républicain ; vie des associations dans les territoires dirigés par l'extrême droite : une série de trois podcasts pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les associations d'éducation populaire.



## Insertion

### L'ÉCOLE DE LA 2<sup>e</sup> CHANCE : UNE INSERTION SOCIALE, CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE

À Chevigny-Saint-Sauveur, l'École de la 2<sup>e</sup> chance de Côte-d'Or accueille 120 jeunes par an à qui elle propose des formations personnalisées et professionnalisantes. Centrés sur les stagiaires, les parcours tiennent compte de leur situation sociale, intègrent les entreprises à la formation, et utilisent des pédagogies actives.



*Solidarité*

## **ESCALE ALIMENTAIRE : LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ**

Tous les lundis, la Ligue de l'enseignement de Savoie organise un point de distribution alimentaire pour les foyers en difficulté du quartier Biollay à Chambéry.



*Transition écologique*

## **LES RECYCLERIES, OU COMMENT ALLIER ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ**

À Boissy-Saint-Léger, la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne gère la Boissyclerie. Avec sa boutique de seconde main à petits prix et ses ateliers de réparation, cette recyclerie prône le réemploi et la solidarité auprès des habitant-es du quartier.



*Culture*

## **AU FORUM PHILO DU MANS, PHILOSOPHER EN TOUTE SIMPLICITÉ**

Co-organisé, entre autres, par l'association Forum Philo « Le Monde - Le Mans », la Ligue de l'enseignement de la Sarthe, et le journal *Le Monde*, cet événement, ouvert à toutes et tous, fait la part belle à la philo et à la jeunesse.



*Sport*

## **DES ENSEIGNANT-ES QUI SE BOUGENT POUR LA PRATIQUE DU SPORT**

À Besançon, la Ligue de l'enseignement du Doubs et Bouge+, une association de professeur-es facilitant la pratique du sport sur les temps scolaires et extrascolaires, proposent des activités sportives aux élèves de primaire.



*Éducation*

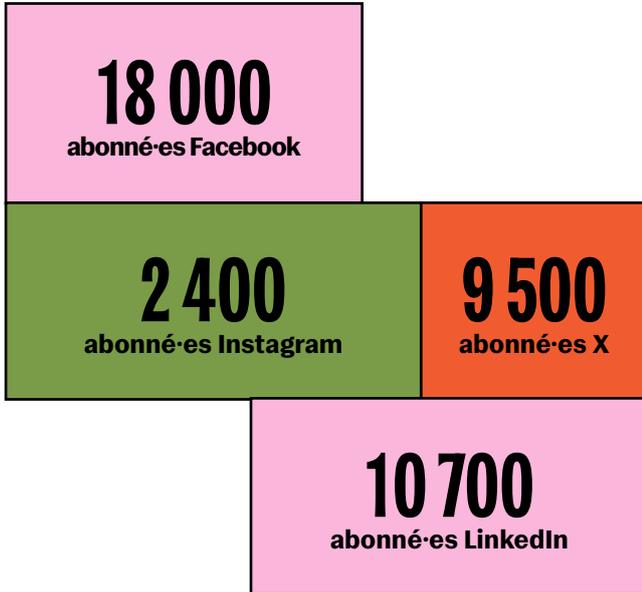
## **MILLE COULEURS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SUR INTERNET**

Situé à Guéret et porté par la CAF et la Ligue de l'enseignement de la Creuse, Les Mille couleurs est un espace de vie sociale qui propose, tout au long de l'année, des animations aux habitant-es du quartier, à l'image de l'atelier dédié aux violences faites aux femmes sur internet organisé en novembre 2024.



# LA LIGUE SUR LES RÉSEAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2024:



JUIN

Ligue de l'enseignement - centre confédéral  
11 392 abonnés  
7 mois

#TousContreExtremeDroite

Les #droitsdesfemmes sont notre combat. Luttons avec nous contre les idées d'extrême droite et l'imposture féministe du #RN en nous engageant pour une alternative démocratique, sociale et écologique !

<https://lnkd.in/d2Enfn5z>

Elections législatives 2024

# TOU·TE·S

POUR LES DROITS  
DES FEMMES  
CONTRE L'EXTRÊME  
DROITE

135 commentaires - 18 republications

OCTOBRE

Ligue de l'enseignement - centre confédéral  
11 392 abonnés  
4 mois

Maintenant l'école publique !  
Communiqué du Collectif pour l'école publique laïque, dont la Ligue de l'enseignement est membre.

Depuis un an des enquêtes journalistiques ont illustré la gabegie financière, parfois au-delà des obligations légales, liée au financement public des établissements privés sous contrat. A l'heure des débats budgétaires, alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement ne peut échapper à la nécessité de réorienter les fonds publics vers l'École publique laïque.

La ségrégation sociale et scolaire provoquée par l'enseignement privé sous contrat ne peut plus être ignorée. L'argent public doit permettre aux services publics, ici à l'École publique, de renforcer, sur tout le territoire national, l'égalité dans l'accès aux savoirs, donc les perspectives d'émancipation pour chaque élève, à rebours du financement d'un séparatisme avéré.

Les Francas Fédération des conseils de parents d'élèves - FCPE Union des Familles Laïques (UFAL) UNSA Éducation Solidarité Laïque Ligue des droits de l'Homme

#CP #communiquédeprece #école #enseignement #écoledprivée

<https://lnkd.in/eY6mW8rB>

43 commentaires - 14 republications

OCTOBRE

**Ligue de l'enseignement - centre confédéral**  
11 392 abonnés  
4 mois • 🌐

[Communiqué]

Pour une politique migratoire d'accueil et de solidarité

Nous, associations, collectifs de personnes exilées, collectivités accueillantes et syndicats, faisons part de notre vive préoccupation quant aux intentions du gouvernement Barnier en matière d'immigration. Après le feuillet de la loi sur l'asile et l'immigration, nous nous opposerons à toute nouvelle dégradation des droits des personnes exilées en France et continuerons à défendre une politique migratoire d'accueil et de solidarité.

Lire notre communiqué : <https://lnkd.in/esyvsW-C>

#communiqué #CP #immigration #asile



64 1 commentaire - 14 republications

NOVEMBRE

**Ligue de l'enseignement - centre confédéral**  
11 392 abonnés  
3 mois • 🌐

Comment transmettre la laïcité ?

C'était la question que l'on a posée à nos 4 invité-es lors d'une table ronde ... plus



**LA TRANSMISSION DE LA LAÏCITÉ**  
Rendez-vous le vendredi 15 novembre de 14h30 à 16h30  
Paris, des espaces de la gare de Vincennes, hall 2, niveau 2, salle 10100

Animé par :  
- **Stéphane SAUQUET**, professeur de philosophie, spécialiste de philosophie de l'éducation  
- **Geneviève CAUVET**, coordinatrice de l'unité de recherche UCLER et professeure  
- **Guillaume WELCH**, directeur de l'Unité de recherche UCLER et directeur de l'Unité de recherche UCLER  
- **Mathieu LEBLANC**, directeur UCLER et directeur de l'Unité de recherche UCLER

Animé par : **Geneviève CAUVET**, coordinatrice de l'unité de recherche UCLER et professeure

106 11 commentaires - 26 republications

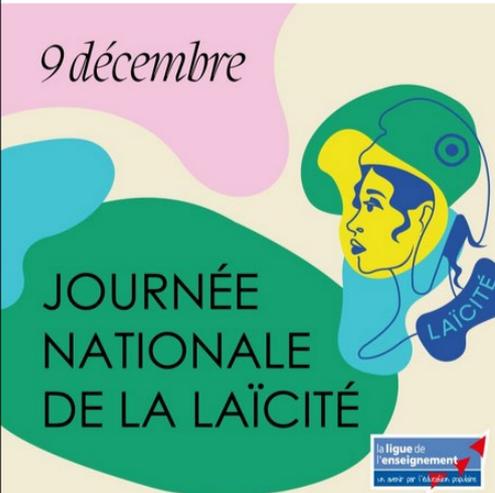
DÉCEMBRE

**Ligue de l'enseignement - centre confédéral**  
11 392 abonnés  
2 mois • 🌐

09/12 : Journée nationale de la laïcité

Mobilisées toute l'année pour défendre le principe de laïcité, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont particulièrement actives à l'occasion de cette journée nationale en organisant des actions ou événements dédiés : plantations d'arbres de la laïcité, colloques, expo, ateliers d'expression, meetings...

Rendez-vous sur les sites internet de nos fédérations départementales pour connaître leurs actus... ou ici pour découvrir nos ressources : <https://lnkd.in/et6VcWSU>



9 décembre

**JOURNÉE NATIONALE DE LA LAÏCITÉ**

la ligue de l'enseignement  
en lien avec les fédérations départementales

Yoann Garreau et 45 autres personnes 15 republications

DÉCEMBRE

**Ligue de l'enseignement - centre confédéral**  
11 392 abonnés  
2 mois • 🌐

Solidarité avec Mayotte

La Ligue de l'enseignement adresse à tous les Mahorais et toutes les Mahoraises un message de solidarité, et un soutien spécifique aux membres de sa fédération et à ses deux secteurs sportifs.

Les besoins sur l'île sont énormes... nous vous invitons alors à relayer et à soutenir la campagne de dons lancée par nos camarades de Solidarité Laïque.

COMITE DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DE MAYOTTE (USEP 976) UFOLEP Mayotte Ligue de l'Enseignement de Mayotte #soutien #Mayotte

<https://lnkd.in/djPB2gTU>

Solidarité avec les victimes du cyclone dévastateur | Soutenez nos actions | soutenir.solidarite-laigue.org

Charles CONTE et 102 autres personnes 40 republications

# LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

**29 janvier - 2 février**

## SPECTACLES EN RECOMMANDÉ

L'édition 2024 des rencontres professionnelles dédiées au spectacle vivant jeune public s'est déroulée à Strasbourg et dans des villes voisines. Les spectacles présentaient une grande diversité de formes : cirque, théâtre, marionnettes, danse, théâtre d'ombres... L'événement a rassemblé une centaine de participant-es, principalement des programmeur-ices et professionnelles de la Ligue de l'enseignement.

**2-3 février**

## JOURNÉES D'ÉTUDES DES RESPONSABLES FÉDÉRAUX-ALES

Dédiées aux « modèles socio-économiques des associations », ces journées, qui ont rassemblé quelque 200 participant-es, ont abordé la question à travers des ateliers et des tables rondes auxquels ont participé l'Institut français du monde associatif (IFMA), le Mouvement associatif ou encore des membres du Comité économique, social et environnemental (CESE).

**Mai - juin**

## LE P'TIT TOUR USEP

De début mai à fin juin, le P'tit Tour Usep met sur les routes et les chemins 70000 enfants âgés de 3 à 11 ans. Les plus âgés se déplacent à vélo sur des voies ouvertes à la circulation tandis que les plus jeunes rejoignent à pied des lieux de rendez-vous où ils et elles participent à des ateliers d'initiation aux activités de « roule ».

**26 juillet - 11 août**

## L'UFOLEP, PARTIE PRENANTE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Dans le cadre des JOP de Paris 2024, l'Ufolep a organisé, à l'attention du grand public, des activités multisports et d'éveil sportif au sein du Club France installé à la Grande Halle de La Villette. Aux côtés de partenaires comme l'Insep, elle a également contribué à animer la fan zone sur le site du château de Vincennes.

**20-22 septembre**

## UNIVERSITÉ DE RENTRÉE

Chaque année, l'université militante de rentrée est organisée sous forme de parcours autour du triptyque « démocratie ; éducation ; laïcité ». Le programme 2024 comptait également un parcours dédié à la « Question de congrès » consacrée à l'éducation à l'esprit critique ainsi que des plénières en prise avec l'actualité : recul des libertés et de la démocratie en Europe ou encore liens entre action publique et associations.

**08-10 octobre**

## RENCONTRES NATIONALES VACANCES, SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Les 13<sup>e</sup> Rencontres nationales du réseau vacances, séjours et loisirs éducatifs ont rassemblé une centaine de personnes au village vacances La Bayette au Pradet (Var). La refonte du projet éducatif vacances, lancé en 2024, était au cœur des échanges et des réflexions. Des ateliers thématiques et « métiers » et une table ronde dédiée à la restauration durable ont complété le programme.

**13-17 novembre**

## SALON DE L'ÉDUCATION

Organisé chaque fin année à Paris, le Salon de l'éducation rassemble le salon professionnel Educ@tech et le salon de l'orientation des jeunes. Lors de cette édition 2024, la Ligue de l'enseignement a présenté au public différentes formes d'engagement – le BAFA/BAFD, les projets portés par le Cidem, le service civique... – grâce à une installation animée par la Ligue de l'enseignement de Savoie. Cinq ministres ont participé à l'événement, dont la ministre de l'Éducation nationale de l'époque Anne Genetet.

**27-29 novembre**

## RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION (RNE)

Organisées par la ville de Rennes, la Ligue de l'enseignement et sa fédération d'Ille-et-Vilaine, les RNE rassemblent, tous les deux ans, enseignant-es, parents, éducateur-ices, associations, et collectivités territoriales... L'édition 2024, qui avait pour thématique « La culture scientifique pour éduquer à l'esprit critique », comprenait des conférences, des tables rondes ainsi que 20 ateliers répartis dans la ville.

**NO**07**TRE**

**ORGANISATION**

# NOS PARTENAIRES

## Opérateurs publics

- Agence de la transition écologique
- Agence française de développement (AFD)
- Agence nationale Erasmus+ éducation et formation
- Agence nationale Erasmus+ jeunesse et sport
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale du service civique
- Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
- Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
- Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clémi)
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Centre national du livre (CNL)
- Direction générale des outre-mer
- France Volontaires
- Lumni
- Ministère de l'Éducation nationale (JeVeuxAider.gouv.fr)
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj)
- Réseau Canopé

## Associations

- Aroéven
- Association française pour l'éducation par la recherche (AFPER)
- Bibliothèques sans frontières
- Coalition éducation
- Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)
- Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)
- Engagé-e-s & Déterminé-e-s
- Fabrique des communs pédagogiques
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (Pep)
- Francas
- Labo des histoires
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Plateforme pour le commerce équitable
- Solidarité Laïque

## Associations nationales affiliées et associées

- Animafac
- Cioff France
- Éducation & Devenir
- Groupement des éducateurs sans frontières
- Inspecteurs de l'éducation sans frontières
- Lire et faire lire
- Mouvement français pour le planning familial (MFPPF)
- Réseau national des Juniors Associations (RNJA)
- Union rationaliste

## Collectivités

- Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (Adev)
- Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep)
- Centre national de la fonction publique territoriale (Cnfpt)
- Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)
- Réseau français des villes éducatrices (RFVE)

## Médias et numérique

- Faire École Ensemble (FÉE)
- Framasoft
- Ludovia
- Mediapart
- Tralalere

## Études et recherches

- Alliance sciences et société (Alliss)
- Centre de recherches interdisciplinaires (Cri)
- Institut français de l'éducation (IFÉ)

**Au niveau européen****Italie**

- Altera
- ARCI Solidarietà Onlus
- Mandragola
- UCCA

**Hongrie**

- Belvárosi Tanoda Foundation Secondary School
- Factor Terminal Association
- Subjective Values Foundation

**Croatie**

- Centre for Peace Studies

**Macédoine du Nord**

- Community Development Institute

**Espagne**

- Fundación CIVES
- Fundació Privada Pere Closa
- La Vibria Intercultural
- Novact

**Pays Bas**

- Université d'Utrecht
- Wijkz

**Slovénie**

- Humanitas

**Chypre**

- Cardet

**Irlande**

- Aontas

**Suède**

- ABF

**Belgique**

- European Association for the Education of Adults (EAEA)
- European Civic Forum
- Young European Federalists

**Grèce**

- EKOGreece
- YamoChori

**Pologne**

- Association des ONG polonaises
- SWC

**Allemagne**

- AWO
- BKJ : Fédération allemande pour l'éducation artistique et culturelle de la jeunesse
- Centre français de Berlin
- FC Sankt Pauli
- Internationale Jugendbegegnung

**Roumanie**

- Europrieténia

# NOS REPRÉSENTATIONS

Des représentant·es de la Ligue de l'enseignement portent les contributions du mouvement et partagent son expertise avec de nombreuses institutions publiques et collectifs qui intéressent ses champs d'intervention.

## Auprès des pouvoirs publics

Conseil économique, social et environnemental

Premier ministre

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (via le Cnajep)
- Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

- Conseil national de la transition écologique (via le Cnajep)

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

- Agence nationale du sport
- Comité consultatif du Fonds pour le développement de la vie associative
- Comité de filière animation
- Comité stratégique de l'Agence nationale du service civique
- Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Conseil national du sport
- Conseil supérieur de l'éducation

Instances interministérielles

- Conseil national de l'alimentation

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

- Comité consultatif

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)

- Comité stratégique JSI-VVVS

## Instances, organisations professionnelles

- Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation
- Hexopée
  - via Hexopée :
    - ▶ Association nationale des chèques vacances
    - ▶ Chorum
    - ▶ Au sein des branches de l'Animation, du Sport, du Tourisme social et familial, des Organismes de formation et des Foyers et services de jeunes travailleur·euses :
      - ▷ Commissions paritaires mixtes (CMP)
      - ▷ Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF)
      - ▷ Commissions prévoyance et santé
      - ▷ Observatoire des métiers
- Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (Synofdes)
- Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes)
  - via l'Udes :
    - ▶ Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop)
    - ▶ Conseil national éducation économie
    - ▶ Uniformation

### **Coordinations, collectifs et autres associations**

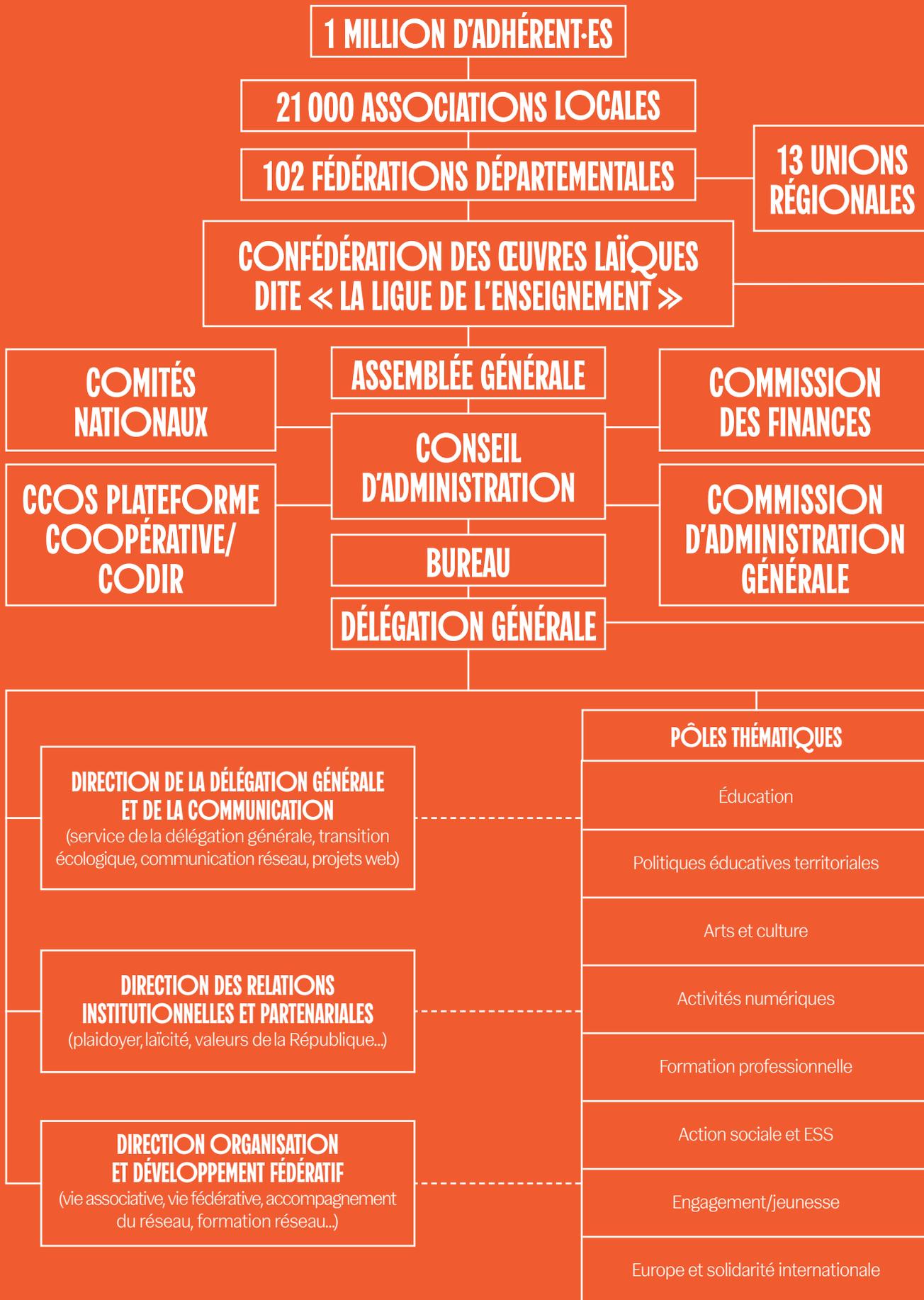
- Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej)
- Collectif des associations partenaires de l'École publique (Cape)
- Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)
- Comité national d'action laïque (Cnal)
- Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
- Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)
- Coordination des fédérations des associations de culture et de communication (Cofac)
- Enjeux e-medias
- ID.Orizon
- International Sport and Culture Association (Isca)
- Jets d'encre
- La Jeunesse au plein air (JPA)
- La MedNum
- L'Économie solidaire partenaire de l'École de la République (Esper)
- Le Mouvement associatif
- Le pacte du pouvoir de vivre
- Mouvement Ambition Éducation
- Observatoire de la déontologie de l'information
- Observatoire de la liberté de création

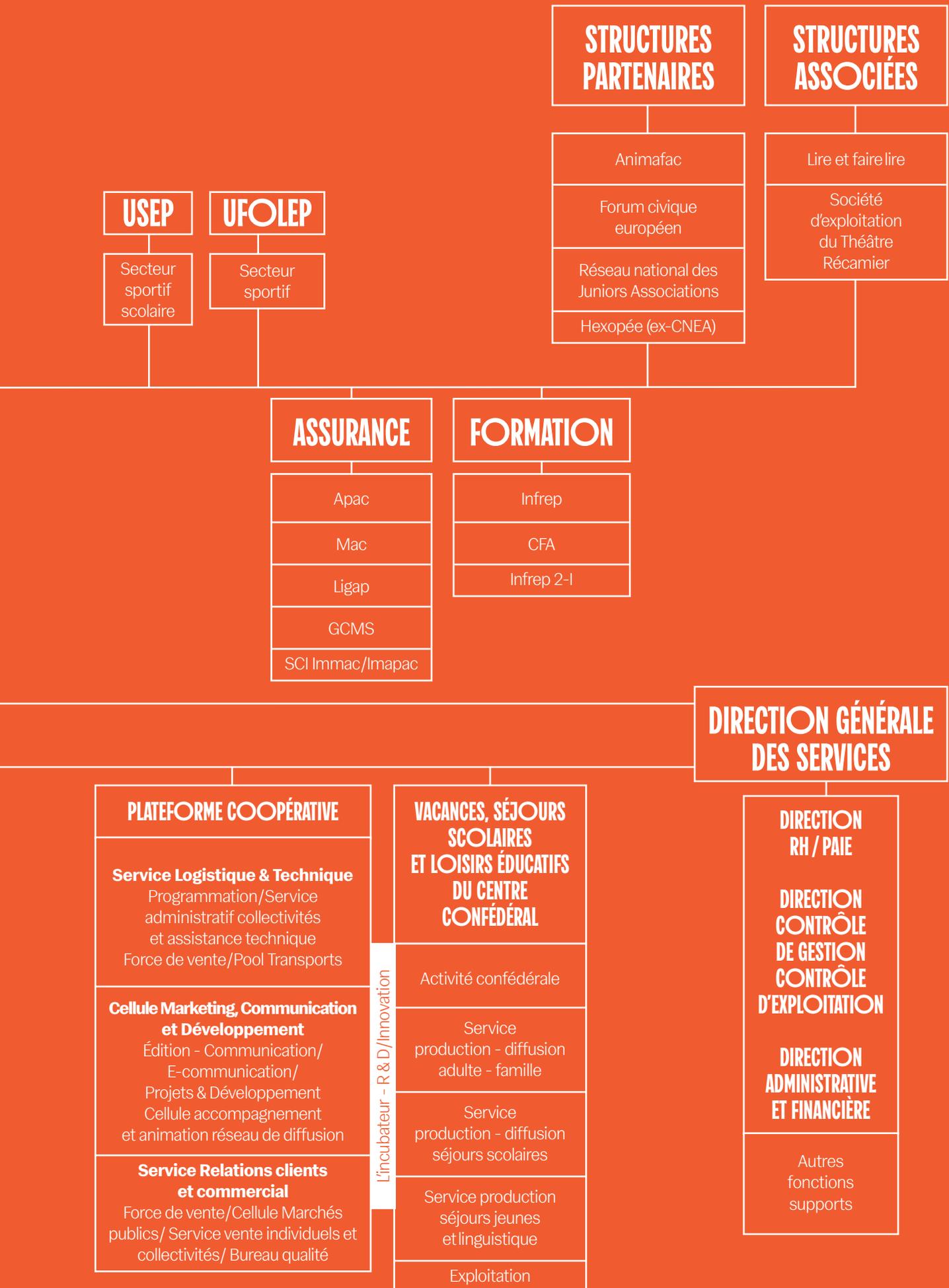
- Parcours vacances
- Poppy Station - robotique et IA pour l'éducation
- Reconnaître - Open Recognition Alliance
- Scènes d'enfance - Assitej France
- Union nationale des associations de tourisme (Unat)
- VoxPublic

### **En Europe et à l'international**

- Coalition Education
- European Civic Forum
- France Volontaires
- Réseau laïque européen
- Solidar
- Solidarité Laïque

# ORGANIGRAMME 2024





# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 22 JUIN 2024

### Membres du Bureau

#### Hélène Lacassagne

Présidente en charge de la réforme de la gouvernance, de l'urgence écologique et de la transition juste

#### Martine Besson

Vice-présidente déléguée en charge de l'Europe, de l'international, des migrations, de la vie statutaire et de la relation avec les DROM-COM

#### Jean-François Chanet

Vice-président en charge de la laïcité, de la diversité et de l'égalité

#### Claudine Joubert

Vice-présidente en charge des arts et de la culture

#### Florence Kehl

Vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

#### Sandrine Pellenz

Secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique

#### Maxime Bouhey

Secrétaire général adjoint en charge des jeunes

#### Hélène Garrabé Brus

Trésorière générale

#### Karin Tudal

Trésorière générale adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire

#### Olivier Kull

Secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative

#### Yvan Favaudon

Secrétaire national en charge des relations avec les structures membres Apac, Usep, Ufolep

### Membres associé-es

#### Pierre Laffon

Président de la commission d'administration générale

#### Arlette Tapiou-Dangla

Présidente de la commission des finances

#### Roger Evrard

Président de l'Apac

#### Arnaud Jean

Administrateur délégué en charge de l'Ufolep

#### Véronique Moreira

Administratrice déléguée en charge de l'Usep

### Autres membres du conseil d'administration

#### Michèle Bauby-Malzac

#### Patrice Boyer

#### Florence Bugsel

#### Étienne Butzbach

#### Alain Calmette

#### Jean-Philippe Chetaud

Sylvain Crapez (démission en cours d'année)

#### Sandrine Firpo

#### Marc Gillette

#### Pascal Hébert

#### Yannick Hervé

#### Jean-Baptiste Kieffer

#### Nathalie Letellier

#### Martine Louveau

Jacques Malsert (décédé à la fin de l'année)

#### Danielle Roux

#### Marc Scopel

#### Françoise Sturbaut

#### Michèle Zwang-Grillot

### Membres associé-es

Michel Cabirol, Comité de liaison des Cercles Condorcet

David Cluzeau, Hexopée

Joséphine Delpeyrat, Animafac

Un membre du bureau du Mouvement français pour le Planning familial

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2024

### Membres du Bureau

#### Hélène Lacassagne

Présidente en charge de l'urgence écologique et du suivi de la révision du règlement intérieur

#### Martine Besson

Vice-présidente déléguée en charge de l'accompagnement du réseau dont les DROM-COM, de la vie statutaire, des représentations sur le dossier Europe

#### Sandrine Pellenz

Secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique

#### Isabelle Dorey

Secrétaire générale adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire

#### Arnaud Jean

Secrétaire national, président de l'Ufolep

#### Véronique Moreira

Secrétaire nationale, présidente de l'Usep

#### Hélène Garrabé

Trésorière générale

#### Arlette Tapiou-Dangla

Trésorière générale adjointe, en charge de la laïcité

#### Florence Kehl

Vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

#### Sandrine Firpo

Vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'action sociale

#### Claudine Joubert

Vice-présidente en charge des arts et de la culture

#### Yannick Hervé

Vice-président en charge des valeurs de la République, de la lutte contre l'extrême droite

#### Yvan Favaudon

Vice-président en charge de la vie associative et fédérative, de la réforme des adhésions

### Membres associé-es

#### Jean-Philippe Chetaud

Président de la Commission d'administration générale

#### Alain Calmette

Président de la Commission des finances

#### Pierre Laffon

Président de l'Apac

### Autres membres du conseil d'administration

Michèle Bauby-Malzac

Fabien Bonino

Maxime Bouhey

Patrice Boyer

Étienne Butzbach

Jean-François Chanet

Brigitte Clochet

Florence Domange

Emma Faye

Marc Gillette

Olivier Kull

Nathalie Letellier

Martine Louveau

Arthur Maslonka

Dorothee Paulin

Michèle Roig

Danielle Roux

Françoise Sturbaut

Christian Wilhelm

Michèle Zwang-Graillot

### Membres associé-es

Michel Cabirol, Comité de liaison des Cercles Condorcet

David Cluzeau, Hexopée

Un membre du bureau du Mouvement français pour le Planning familial

Joséphine Delpeyrat, Animafac

# COMITÉS NATIONAUX ET GROUPE DE TRAVAIL NATIONAUX

## COMITÉS NATIONAUX

### Comité national Éducation

Co-présidentes :

**Sandrine Pellenz**, secrétaire générale en charge de l'éducation et du numérique

**Martine Louveau**, administratrice nationale

### Comité national Urgences et transitions écologiques

Co-président-es :

**Hélène Lacassagne**, présidente

**Éric Favey**, président de la fédération de l'Isère

### Comité national Laïcité, diversité

Co-présidentes :

**Arlette Tapiou-Dangla**, trésorière générale adjointe en charge de la laïcité

**Florence Bugsel**, membre du conseil d'administration de la fédération du Pas-de-Calais

### Comité national Vie associative, vie fédérative et ESS

Co-président-es :

**Olivier Kull**, secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative

**Marie-Pierre Cattet**, déléguée générale de la fédération du Doubs

#### Depuis juillet 2024

Co-président-es :

**Yvan Favaudon**, vice-président en charge de la vie associative et fédérative et de la réforme des adhésions

**Isabelle Dorey**, secrétaire générale adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire

### Comité national Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Présidente :

**Florence Kehl**, vice-présidente en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

### Comité national Arts et culture

Co-président-es :

**Claudine Joubert**, vice-présidente en charge des arts et de la culture

**Michel Déhu**, président de la fédération de la Marne

### Comité national Formation

Co-président-es :

**Sandrine Firpo**, vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'action sociale

**Robert Baron**, président du CFA de l'éducation populaire

### Comité national Engagement jeunesse

En sommeil durant le 2<sup>e</sup> semestre 2024, mais qui reprendra ses activités en 2025.

## GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

### Groupes de travail Vie associative

- Vie associative et fédérative
- DLA

### Groupes de travail Action sociale

- Inclusion et handicap
- Animation de la vie sociale
- Fédérations et union régionale « médico-social »

### Groupes de travail Économie sociale et solidaire

- Économie sociale et solidaire
- Outils d'éducation à l'ESS

### Groupe de travail Tourisme durable

- Écolabel
- Restauration durable

### Groupes de travail Europe et international

- Solidarité internationale - ECSI
- Migrations, exils, asile
- Europe

### Groupes de travail Culture

- Spectacle vivant
- Livre, lecture, écriture
- Cinéma
- Pratiques artistiques en amateur

### Groupes de travail Éducation

- Formation des éducateurs
- Décrochage scolaire
- Éducation à la citoyenneté
- Loisirs éducatifs

### Groupe de travail Environnement

- Afnor

### Groupes de travail VSLE

- Enfants/juniors
- Adultes/familles
- Classes de découvertes

### Groupe de travail Engagement jeunesse

- BAFA/BAFD

# MISSIONS NATIONALES DÉLÉGUÉES

Remobilisation scolaire et accompagnement des parcours - union régionale Occitanie

Mémoire et citoyenneté - fédération de Paris

CPS et climat éducatif - fédération du Cher

Projets éducatifs de territoires et loisirs éducatifs - fédération des Pyrénées-Orientales

Restauration et pause méridienne - fédération de la Loire-Atlantique

Société numérique - fédération de la Dordogne

Appui aux stratégies d'inclusion numérique - fédération de la Savoie

Éducation aux médias et à l'information (EMI) - fédération de l'Oise

Cinéma et éducation aux images - fédération de la Moselle

Livre, lecture, écriture - fédération de l'Ardèche

Culture - justice - union régionale des Pays de la Loire

Appui à la conception du centre de ressources vie associative de la plateforme LiguAsso - fédération de la Dordogne

Appui aux fédérations pour l'accompagnement de la vie associative - fédération de la Loire-Atlantique

Inclusion et handicap - fédération de la Haute-Garonne

Animation de la vie sociale - union régionale Centre-Val de Loire

Formation des éducateur·rices - fédération de l'Isère

Réactualisation du projet éducatif vacances - fédération d'Ille-et-Vilaine

BAFA/BAFD - fédération du Val d'Oise



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 2024

Mouvement laïque d'éducation populaire,  
la Ligue de l'enseignement propose des activités  
éducatives, culturelles, sportives et de loisirs,  
à travers 102 fédérations départementales  
qui accompagnent des associations présentes  
dans 24000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les  
autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité  
et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une  
démocratie qui implique tous ses citoyen·nes.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre  
des actes à la mesure de chacun·e et des combats  
à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !  
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux:



[www.laligue.org](http://www.laligue.org)